

Scandale à New York : la mafia russe piège une grande banque

UNE GIGANTESQUE opération de blanchiment d'argent par la mafia russe a été mise au jour aux Etats-Unis, impliquant une des institutions financières les plus anciennes de Wall Street, la *Bank of New York*. Selon le *New York Times*, qui a révélé l'affaire, jusqu'à 10 milliards de dollars d'origine douteuse auraient transité depuis le début de 1998. Deux cadres de la banque, d'origine russe, ont été suspendus de leurs fonctions. L'une est mariée à un ancien représentant russe auprès du FMI de 1992 à 1994. Derrière cette affaire se trouverait l'un des parrains de la mafia russe, Semion Ioukovitch Moguilevitch, ressortissant israélien d'origine ukrainienne qui a assis sa fortune en revendant des armes laissées par les Soviétiques en Allemagne de l'Est à des pays comme l'Irak ou la Serbie.

Lire page 2

Belgrade contre Milosevic

PRÈS DE 150 000 personnes ont défilé, jeudi 19 août, à Belgrade, lors de la première grande manifestation contre le régime de Slobodan Milosevic depuis la fin de la guerre du Kosovo. Ce rassemblement, le plus important depuis le mouvement de 1996, a démontré la force de l'aspiration à faire partir du pouvoir le président yougoslave. Mais il a aussi exposé les déchirements de l'opposition. Vuk Draskovic, chef du Mouvement serbe du renouveau (SPO), a déchaîné une tempête de protestations en acceptant des élections anticipées, « d'ici à novembre », proposées par le pouvoir. Son rival, Zoran Djindjic, exige le départ immédiat de Slobodan Milosevic.

Lire page 3

Marseille, les dossiers



JEAN-CLAUDE GAUDIN

BIEN INSTALLÉ à la mairie de la deuxième ville de France, Jean-Claude Gaudin (Démo-cratie libérale) voit poindre des dossiers administratifs difficiles - traitement des déchets, logement social -, que l'opposition de gauche est toute prête à exploiter.

Lire page 8

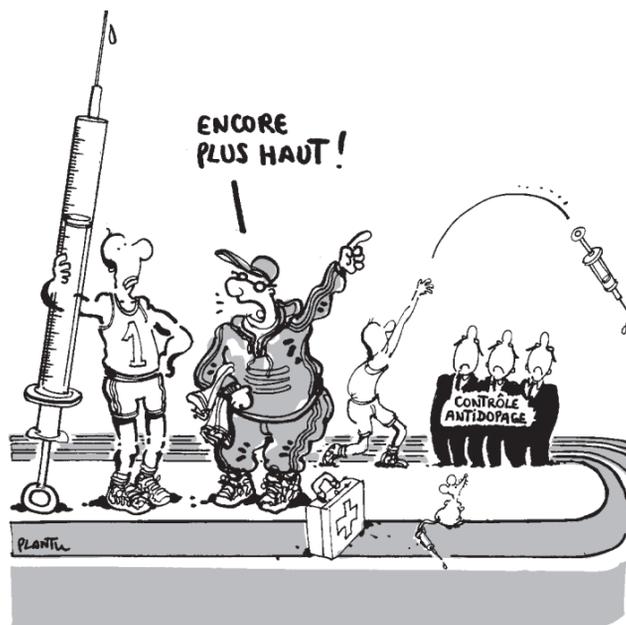
Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 E ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

Athlétisme : l'épreuve du dopage

● Les VII^{es} championnats du monde d'athlétisme s'ouvrent, vendredi, à Séville ● Plusieurs athlètes de renom, contrôlés positifs, n'y participeront pas ● Primo Nebiolo, président de la Fédération internationale, déclare au « Monde » : « Trois cas de dopage, ce n'est pas une tragédie »

APRÈS la cérémonie d'ouverture, qui devait avoir lieu vendredi 20 août au stade Olympique de Séville, en Espagne, les septièmes championnats du monde d'athlétisme débuteront samedi dans la ville andalouse. Deux cent trois pays ont engagé plus de deux mille athlètes. L'Américain Maurice Greene, recordman du 100 mètres, et sa compatriote Marion Jones, qui tentera de glaner quatre médailles d'or (au saut en longueur et dans les épreuves de sprint) seront les deux grandes figures de ces championnats. La France qui présente soixante-dix athlètes, compte, dimanche, sur Christine Arron (au 100 mètres) et Eunice Barber (heptathlon) pour obtenir ses premières victoires.

Ces championnats du monde seront l'occasion de juger de la volonté des instances sportives à poursuivre la lutte contre le dopage. Après les forfaits ou les suspensions liés à des contrôles positifs de quatre vedettes, le



Britannique Linford Christie, l'Américain Dennis Mitchell, le Cubain Javier Sotomayor et la Jamaïcaine Merlene Ottey, les performances réalisées à Séville seront aussi analysées sous cet angle.

Après le cyclisme, l'athlétisme affirme vouloir s'engager sur la voie du renouveau et d'un sport plus propre. Dans un entretien au *Monde*, Primo Nebiolo, le président de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (IAAF), réélu mercredi 18 pour un sixième mandat, veut minimiser l'importance du fléau. « Trois cas de dopage, ce n'est pas une tragédie », explique-t-il. « Nous menons une grande bataille contre le dopage et si un ou deux athlètes se dopent, ce n'est pas la guerre », poursuit-il. Souhaités par de nombreux athlètes, les contrôles sanguins ont été abandonnés par l'IAAF, qui juge les résultats de ces tests peu probants.

Lire pages 20 et 21

Le bogue du 22 août fait perdre la boussole à la navigation par satellite

LA NUIT du samedi 21 au dimanche 22 août offrira-t-elle une répétition à petite échelle de celle du fameux bogue de l'an 2000 ? A 2 heures du matin (heure française), certains récepteurs du système de positionnement global par satellite (GPS), qui permet de localiser et de suivre le déplacement des véhicules, risquent de perdre le nord. Le système, averti le département des transports américains, connaît probablement quelques dysfonctionnements « pouvant avoir d'importantes implications en matière de sécurité ».

Comme le bogue de l'an 2000, celui de la « fin de semaine » est dû à l'imprévoyance des informaticiens. Développé à une époque où la mémoire informatique était rare et chère, le système GPS utilise un éphéméride décomptant les semaines sur seulement 10 bits ; après deux puissance dix, soit 1 024 semaines, le compteur électronique revient à zéro. Lancé le 6 janvier 1980, il arrive donc à son terme.

Si le département de la défense américain, qui gère les satellites et les stations de contrôle terrestres, affirme avoir la situation en main, les civils qui, depuis quelques années, utilisent le réseau peuvent s'attendre à

des surprises. Leurs récepteurs, essentiellement les plus anciens, pourraient peiner à localiser les satellites et donner des fausses positions ou des dates incorrectes. Des alertes ont été lancées afin que les millions d'utilisateurs fassent vérifier leur matériel. Plusieurs listes de récepteurs « à risque » ont été diffusées sur Internet, mais les constructeurs se veulent rassurants. Certains proposent des « rustines » informatiques, dont le prix avoisine celui de récepteurs bas de gamme. D'autres, comme DSNP, filiale de Thomson CSF, refusent cependant de commenter l'événement.

En France, Peugeot, qui a commercialisé quelque 2 000 systèmes d'aide à la navigation, affirme n'avoir reçu aucune information de la part du fournisseur, tandis que, selon Renault, les récepteurs récents ne seraient pas concernés. Chez les taxis G7, dont la flotte de 2 750 véhicules est gérée grâce au GPS depuis 1995, on débrayera le système pendant cinq minutes, le temps nécessaire au rechargement des éphémérides. « Dans le pire des cas », il serait toujours possible d'utiliser l'ancien système de sectorisation, moins précis,

précise Serge Metz, le président de la compagnie.

Si l'aide à la navigation n'est pas vitale dans le transport terrestre, elle est parfois plus précieuse en mer. Un « avis aux navigateurs » a donc été diffusé. « Une procédure classique », indique-t-on au Bureau des phares et balises (<http://www.shom.fr/sci/gps/gps2000.html>), où l'on rappelle qu'avant de partir un capitaine se doit d'embarquer « plusieurs instruments pour recouper les informations ». Et certains de vanter l'indémodable sextant...

L'aviation civile a également diffusé une liste des équipements à vérifier, auprès desquels doit être apposée une étiquette portant la mention « inopérant à partir du 18 août 1999 ». Après le changement d'époque, il conviendra d'effectuer un test de bon fonctionnement. « Cinq équipementiers sont concernés, et, au total, moins de cent récepteurs pourraient être défectueux », précise-t-on à la DGAC (http://www.dgac.fr/html/actu_gd/gps.htm). Dans le ciel comme sur l'océan, le GPS reste un instrument de navigation complémentaire.

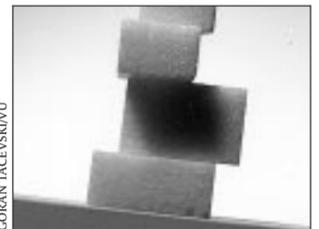
Hervé Morin



EN ROUTE VERS LE FUTUR

La révolution Paul McAuley

Il s'est fait connaître dans le monde entier avec *Les Conjurés de Florence*. Dans une Italie de la Renaissance subtilement décalée, Paul J. McAuley nous entraîne alors dans un roman de cape et d'épée étourdissant. Sa nouvelle, *Une seconde peau*, lui permet de traiter le thème des manipulations génétiques et celui du virtuel, sur la bonne vieille trame d'une histoire d'espionnage. Notre cahier spécial



LES SÉRIES DE L'ÉTÉ

Les aliments du monde

5. Le sucre enjôleur

Venu des Indes, le sucre fit la fortune de Venise et des grands ports de la Méditerranée avant de susciter le « commerce triangulaire » des esclaves. Aujourd'hui, il serait responsable de la déchéance physique et morale de l'Occident, voire même de la violence dans les banlieues. p. 11

JARDIN DES PLANTES L'iris des rois

Par la grâce de Clovis, cette fleur, modeste par la taille de ses trois pétales et de ses trois sépales, mais éclatante par ses couleurs, est devenue emblème royal. De nombreuses variétés d'iris peuvent être cultivées très simplement, sous nos climats. Il suffit de leur prodiguer les soins qu'ils réclament, comme l'indique le jardinier du *Monde*, Alain Lompech. p. 23

FESTIVAL Uzeste inclassable

Fondé en 1977 par Bernard Lubat, Uzeste Musical est un festival de jazz insaisissable, inclassable, et c'est tant mieux. Dans ce village de Gironde, on débat, on s'échauffe autant qu'on fait de la musique : par goût, par nécessité. Uzeste Musical est un territoire sauvage, contestataire et contesté. p. 25

International.....	2	Carnet.....	19
France.....	8	Aujourd'hui.....	20
Société.....	9	Météorologie.....	24
Régions.....	10	Jeux.....	24
Horizons.....	11	Abonnements.....	24
Entreprises.....	14	Culture.....	25
Communication.....	16	Guide culturel.....	26
Tableau de bord.....	16	Radio-Télévision.....	27

Il n'y a pas de catastrophes naturelles

« CONTEMPLER ces ruines affreuses, ces débris, ces lambeaux, ces cendres malheureuses, ces femmes, ces enfants l'un sur l'autre entassés. » En 1755, Voltaire écrit son émotion devant le tremblement de terre de Lisbonne, qui vient de provoquer la mort de 40 000 personnes. L'événement marque profondément l'opinion européenne et suscite une controverse entre philosophes sur la fatalité et le dessein divin.

C'est avec la même douleur, la même compassion, que l'on peut aujourd'hui « contempler » le drame qui vient de frapper la Turquie. Même un spécialiste, que l'on pourrait croire blasé par les drames de ce type, parle d'une « catastrophe épouvantable ». Fatalité d'une nature aveugle ? Dès 1756, dans une lettre du 18 août, Rousseau répondait à Voltaire : s'il y a eu drame, ce n'est pas la faute de la nature, car ce n'est pas elle qui « a rassemblé là vingt mille maisons de six à sept étages ». Si les habitants s'étaient dispersés ou logés autrement, poursuit Jean-Jacques Rousseau, « on les eut vus le lendemain à vingt lieues de là, tout aussi gais que s'il n'était rien arrivé ».

Les experts donnent aujourd'hui raison à Rousseau : il n'y a pas de

catastrophe naturelle mais, selon Claude Gilbert, responsable du programme Risques collectifs du CNRS, « un risque constitué par la relation entre un aléa et une vulnérabilité ». L'aléa naturel existe, mais c'est le contexte social qui va le transformer en catastrophe ou en simple gêne.

L'idée fait largement consensus auprès des experts, comme l'a montré la conférence de clôture de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles, en juillet à Genève : « Depuis le début des années 90, dit Guy De-neufbourg, du Comité français de la Décennie, on a inversé l'approche : au lieu de mettre en avant le phénomène, on met en avant la vulnérabilité. On est passé d'une problématique de catastrophes naturelles à une problématique socio-économique. »

Ainsi, l'aléa naturel le plus massif qu'ait connu le XX^e siècle n'a provoqué aucune victime : le 30 juin 1908, un météorite géant frappe la planète et ravage 2 000 km².

Hervé Kempf

Lire la suite page 13 et nos informations page 4



GARANTI PAR LES LABORATOIRES GARNIER

Turquie : l’incendie de la raffinerie de pétrole d’Izmit a été maîtrisé

Trois jours après le violent tremblement de terre, dont le bilan dépasse désormais les 7 000 morts, les habitants de la région touchée, réfugiés hors des villes, s’en prennent aux autorités. L’aide internationale continue d’affluer vers les zones sinistrées

Le bilan provisoire du séisme qui a frappé le nord-ouest de la Turquie, mardi 17 août, s’élevait, vendredi matin, à 7 085 morts et 33 559 blessés, selon la cellule de crise du gouvernement turc à Ankara. Des unités

KÖRFEZ (Turquie) *de notre envoyée spéciale* De la colline boisée surplombant la mer de Marmara, à une douzaine de kilomètres de Körfez,

REPORTAGE « Nous craignons plus l’explosion de l’ammoniaque que les effets du séisme »

deux enfants surveillent les flammes et l’énorme fumée noire qui s’élèvent de la raffinerie de la ville depuis le tremblement de terre qui a ébranlé le nord-ouest de la Turquie dans la nuit de lundi à mardi. Ils sont assis dans l’herbe, silencieux. Deux cousins, blottis contre l’adversité. L’un d’eux porte un bandage blanc à la tête. Venu en vacances chez ses grands-parents, il a été blessé par un parapainard quand l’étage du dessus s’est effondré. Son grand-père est mort. *« C’est de ma faute. Comme je regardais encore la télé à une heure du matin, il est allé dormir dans une autre pièce. Là, il a été tué sur le coup. »* Non loin de là, quatre de ses copains de jeu ont subi le même sort. Son cousin se met à parler très vite : *« A la radio, on nous a dit que des avions français et américains venaient éteindre le feu, qu’il ne fallait plus avoir peur. Vous voyez, l’incendie continue ! Tout peut exploser. Je voudrais vivre ailleurs qu’en Turquie, même le tremblement de terre est différent dans*

spécialisées ont achevé de maîtriser l’incendie de la raffinerie de pétrole d’Izmit, proche de l’épicentre du séisme. La présence d’un stock d’ammoniaque à proximité des cuves d’hydrocarbures inquiétait la

un autre pays, j’en suis sûr. » Le petit blessé ajoute : *« Depuis hier des camions de la mairie viennent nous jeter des bouteilles d’eau et du pain. On est prêt à se battre entre nous pour en avoir, comme des chiens. »* Jeudi 19 août, dans l’après-midi, le maire de Körfez est arrivé dans sa Mercedes en haut de la colline où campent, dans des abris de fortune ou à ciel ouvert, quelque soixante-dix mille de ses administrés – soit un habitant sur sept. Il se fait vertement interpellé par une foule qui grossit à vue d’œil. Pêle-mêle, on lui reproche le manque d’assistance, l’interdiction faite de retourner en ville, que des militaires zélés font respecter sous ses ordres. L’édile se justifie comme il peut, expliquant qu’il n’a que les moyens du bord puisqu’il est laissé pour compte par le pouvoir central. Puis il s’en va. Il a bien fallu pour des raisons de sécurité faire évacuer les quartiers les plus brisés par le terrible tremblement de terre.

DEUX ENFANTS SAUVÉS

Dans les premières heures qui suivirent la catastrophe, les familles concernées ont dû quitter ruines et décombres sous lesquels respirait peut-être encore un de leurs proches. La municipalité a rapidement mis en circulation des bus en direction de la colline de l’exode. Trois jours plus tard, rares sont ceux à avoir bravé la loi. Par exemple cette femme, rencontrée dans Körfez à une centaine de mètres de la raffinerie en feu, aux

abords d’une montagne de gravats où des secouristes venus de Fairfax County (Etats-Unis) tentaient jeudi matin de dégager quelques survivants des décombres. *« Ce sont mes plus chers voisins. J’attends. Je veux savoir »* ; appuyée au bras de sa fille, elle vit un dernier espoir. Dans une minuscule cavité un des sauveteurs a repéré ce qui reste d’une chambre d’enfants. Il a entendu un souffle de vie. *« Ils sont trois petits »*, murmure une voisine. Bientôt deux sont hissés hors du trou.

Blessés, ils sont immédiatement transportés vers un hôpital. Le troisième, de sept ans, est déjà mort. Alors les recherches prennent fin, laissant les cadavres où ils sont, privant ces gens de religion musulmane d’une pratique de deuil sacrée. La voisine reprend le chemin de la colline de Belen Köyö. Là-haut, d’autres cherchent de quoi se nourrir, fabriquant des abris de feuillage, des toilettes de fortune, tuent le temps à scruter le nuage toxique qui obscurcit le ciel, comme pour un orage. Assis dans l’herbe, à l’écart des quêtes alimentaires, un jeune homme reste muet, le bras posé sur la cage où chantonne son canari. C’est le seul bien qui lui reste de sa vie de famille à Körfez.

Jeudi matin, dans les bureaux de la raffinerie privés de climatisation parce qu’il n’y a pas d’électricité, les responsables locaux des secours et une partie de la direction de la société pétrochimique Tüpras – la plus importante de Turquie – tenaient une conférence de presse.

Il avait déclaré que 210 répliques avaient été enregistrées en trois heures dans le nord-ouest du pays et que cela pourrait annoncer un second séisme cette semaine, avant d’indiquer

C’était la première depuis le séisme. Les jours précédents, il leur fallut bien l’avouer, les autorités s’étaient senties débordées. Un appel à l’aide aux experts du monde entier avait d’ailleurs été lancé. Il a été largement entendu. Une équipe de Japonais, originaires de Tokyo et de Kobé, où un terrible tremblement de terre fit d’énormes dégâts en 1995, est arri-

L’Irak propose de donner du pétrole

L’Irak veut fournir gratuitement du pétrole à la Turquie, pour une valeur supérieure à l’aide américaine, afin d’aider Ankara à lutter contre les séelles du séisme, a annoncé, jeudi 19 août, le gouvernement irakien. « Nous sommes assiégés, nos conditions difficiles sont bien connues, et nous faisons face quotidiennement à des agressions américaines et britanniques, mais notre peuple tient à jouer un rôle lorsqu’il s’agit de cicatriser les blessures des frères et voisins musulmans », dit un communiqué cité par l’agence officielle INA.

En vertu du programme « Pétrole contre nourriture », l’Irak est autorisé par l’ONU à exporter des quantités déterminées de pétrole pour s’acheter des produits de première nécessité, sous contrôle international. La moitié des exportations irakiennes transitent par un oléoduc reliant les champs du Nord irakien au terminal turc de Ceyhan, sur la Méditerranée, et l’autre moitié par le terminal irakien de Mina al-Bakr, sur le Golfe. – (AFP)

vée sur place mercredi soir. Deux sapeurs-pompiers de Paris et deux marins-pompiers de Marseille, tous experts en hydrocarbures, sont arrivés au même moment. Ils ont travaillé toute la nuit de mercredi à jeudi pour que la France puisse envoyer les secours appropriés dès jeudi matin. D’autres pays ont également envoyé leurs spécialistes. *« C’est que le danger*

Le déficit commercial américain bat un nouveau record

ET DE CINQ! Depuis le début de l’année, c’est le cinquième mois consécutif que l’indicateur économique américain, le plus sensible politiquement, bat un nouveau record. Selon les chiffres du département du commerce, publiés jeudi 19 août, le déficit commercial s’est aggravé de 16 % à 24,6 milliards de dollars (23,37 lilliards d’euros) en juin, sous l’effet d’une forte demande intérieure et d’une reprise mondiale encore insuffisante pour soutenir les exportations. Il avait atteint 21,2 milliards en mai. C’est une mauvaise nouvelle pour Washington, alors que diverses prévisions situaient ce déficit autour de 20,6 milliards de dollars pour le mois de juin.

Cette contre-performance a provoqué un vif recul du dollar par rapport à l’euro et au yen. Wall Street a terminé en baisse de 0,3 %, la faiblesse des exportations américaines ravivant les craintes de voir la Réserve fédérale procéder à un vigoureux tour de vis monétaire pour empêcher la surchauffe d’une économie américaine toujours en pleine santé. Les importa-

tions ont en effet augmenté de 3,9 % en juin, pour se monter au niveau record de 103 milliards de dollars, tandis que les exportations ont progressé de seulement 0,5 %, à 78,4 milliards de dollars, soit leur niveau le plus élevé depuis novembre 1998.

Le déficit commercial s’est creusé avec la quasi-totalité des partenaires des Etats-Unis. Avec le Japon, il a atteint 6,3 milliards de dollars pour le même mois, contre 5,2 milliards un an avant et 5,3 milliards en mai 1999. Avec la Chine (5,7 milliards, contre 4,7 milliards en juin 1998 et 5,3 milliards en mai 1999).

TENSIONS PROTECTIONNISTES

Depuis le début de l’année, le déficit total du commerce extérieur a atteint 118,14 milliards, contre 75,3 milliards en 1998, confirmant le rôle du consommateur américain comme *« acheteur en dernier ressort »* de l’économie mondiale. En juin, les importations ont concerné de nombreux secteurs, y compris l’automobile, les ordinateurs, l’habillement et les biens manufacturés.

Le creusement continu du déficit américain est un vrai problème pour l’administration Clinton : il attise les tensions protectionnistes. Certains gros secteurs d’activité et lobbyistes chevronnés, comme l’agriculture et l’industrie de l’acier, se plaignent régulièrement de la concurrence déloyale de producteurs étrangers, poussant le Congrès à majorité républicaine à mettre la pression pour la levée des barrières protectionnistes et la mise en place des restrictions à l’importation. Mais il lui pose aussi un problème économique. Les Etats-Unis ont été le principal moteur de la croissance mondiale ces deux dernières années. Augmenter le niveau d’endettement des Américains pourrait provoquer une crise sérieuse si la bulle financière de Wall Street venait à éclater.

Washington n’a pourtant pas beaucoup de leviers pour doper ses exportations : difficile de miser sur un ralentissement de la consommation intérieure. Il lui reste à espérer que la reprise annoncée dans les pays asiatiques, au Japon et en Europe, se confirme.

Le Koweït ne supporte pas la présence de l’Irak aux Jeux panarabes

N’AYANT pas réussi à interdire la participation d’athlètes irakiens aux 9^es Jeux panarabes, qui se sont ouverts, dimanche 15 août, à Amman (Jordanie), le président du comité olympique koweïtien, cheikh Ahmad El Fahd El Sabah, a purement et simplement présenté, mercredi, sa démission de la Fédération arabe des sports. Neuf ans après l’invasion de son territoire par l’Irak, le Koweït, qui accuse Bagdad de maintenir en détention six cents prisonniers koweïtiens, dont quarante-cinq sportifs, ne passe pas l’éponge. Même lorsqu’il s’agit de sport, son attitude est hautement politique.

Pour justifier sa décision, le président du comité olympique koweïtien a paradoxalement invoqué *« la perte de son indépendance »* par le *« mouvement sportif arabe »* et la *« répétition d’ingérences politiques qui visent à en dévier le cours, notamment de la part de la Ligue arabe »*, la Fédération arabe du sport relevant de cette dernière et étant l’organisme invitant. Or l’Irak ne fait l’objet d’aucune interdiction de concourir dans des compétitions sportives internationales ou régionales. Les sanctions qui lui

sont imposées par l’ONU sont d’ordre militaire, financier et économique.

Le Koweït n’aura donc pas réussi à rééditer la « victoire » qu’il avait emportée sur l’Irak lors des 8^es Jeux panarabes, qui se sont tenus à Beyrouth (Liban) en juillet 1997. Soutenu par l’Arabie saoudite, qui, comme lui, menaçait de ne pas participer aux Jeux, l’émirat avait tout fait pour empêcher la participation d’athlètes irakiens à la huitième session des Jeux.

Craignant de susciter l’ire des

deux pays, qui non seulement sont ses alliés politiques, mais aussi d’importants bailleurs de fonds – ils venaient de contribuer à hauteur d’une trentaine de millions de dollars à la reconstruction de la Cité sportive où se déroulaient les Jeux –, le gouvernement libanais avait cédé aux pressions. Les athlètes irakiens, qui avaient fait trente heures de voyage par la route, avaient eu droit à un traitement lamentable : ils étaient restés bloqués pendant trente-six heures à la frontière syro-liba-

Polémique sur la cargaison d’un bateau arraisonné

Le Koweït à une nouvelle fois accusé l’Irak, jeudi 19 août, de réexporter des produits destinés à sa population, réaffirmant que la cargaison d’un bateau arraisonné lundi contenait du lait maternisé. Bagdad avait porté plainte auprès de la Ligue arabe contre le Koweït, qu’il a accusé de proférer des « propos infondés servant la position des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne ». Le commerçant arabe basé à Doubaï qui a affrété l’embarcation a déclaré à l’AFP sous couvert d’anonymat qu’« il n’y avait pas de lait en poudre, contrairement à ce qu’ont affirmé les autorités koweïtiennes ». D’après lui, il y avait à bord des biberons vides, des tétines, du talc, des rasoirs, du dentifrice et des brosses à dents, le tout destiné à l’Irak. D’après lui, les douanes irakiennes ont refusé de réceptionner la marchandise parce qu’elle ne répondait pas aux critères imposés par Bagdad. Le ministre irakien du commerce a toutefois admis qu’un particulier avait fait charger illégalement sur le bateau des graines de coton.

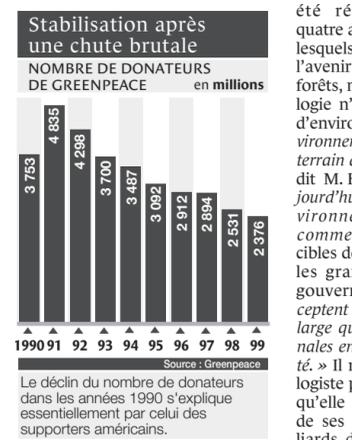
Greenpeace a réussi à assainir sa situation financière en 1998

LA MONDIALISATION ne concerne pas que les grandes multinationales qui s’entredéchirent à coups de fusions et d’OPE : signe de l’émergence de la société civile sur la scène internationale, les grandes ONG (organisations non gouvernementales) ont maintenant une présence mondiale et des moyens d’action conséquents. La présentation des comptes de Greenpeace, à Amsterdam, mardi 17 août, ressemblait ainsi à la présentation des comptes de Renault, Elf ou EDF – cravates en moins et buffet « bio » en plus. La situation financière de l’organisation s’est stabilisée en 1998, après plusieurs années de régression : le revenu total atteint 125 millions de dollars (environ autant d’euros) et l’exercice a dégagé une marge de 7 millions de dollars, après plusieurs années de déficit (2,4 millions en 1997 et 5,4 en 1996). Car Greenpeace a enregistré, dans les années 90, une chute du nombre de ses donateurs, passés de 3,753 millions en 1990 à 2,376 en 1999. Une des principales

raisons en est l’écroulement du « bureau » américain, dont le nombre de donateurs est passé de 1,529 million en 1990 à 244 000 en 1999. La guerre du Golfe, où Greenpeace avait pris une position jugée antiaméricaine, lui a valu la désaffection de nombreux supporters. L’arrivée à la présidence de Bill Clinton, perçu comme écologiste grâce à son vice-président Al Gore, a sans doute aussi convaincu nombre de citoyens que l’environnement se voyait enfin bien pris en compte – rendant moins nécessaire le travail d’ONG comme Greenpeace.

LOBBYING ET ACTIONS D’ÉCLAT

Enfin, le passage d’une stratégie axée sur le lobbying plutôt que sur les actions spectaculaires a nui à la visibilité de Greenpeace-USA. Mais plus globalement, l’organisation a connu une phase difficile d’adaptation dans les années 90 : l’effet de surprise de son mode d’action s’est un peu émoussé, les questions environnementales sont



lières, et globalement sur les OGM (organismes génétiquement modifiés).

Fort de cet assainissement réussi, Thilo Bode, dont le mandat a

Hervé Kempf

Ba. S.



Quand on a une telle réussite dans le pétrole, vouloir y consacrer toute son énergie, ça vous paraît absurde ?

Elf a consacré beaucoup d'efforts à l'exploration en eaux profondes ; nous sommes devenus leaders dans ce domaine qui représente 70 % des réserves mondiales. Nous nous sommes aussi appliqués à prendre des positions fortes dans la distribution du gaz, la production d'électricité et le négoce de l'énergie de manière à profiter demain des formidables opportunités liées à la déréglementation des marchés.

Sur le plan du raffinage et de la distribution, la qualité incontestée de nos produits, l'innovation, la mise aux normes européennes de l'ensemble de nos raffineries imposeront le nouveau groupe comme un acteur réellement pan-européen.

Je souhaite que tous ceux qui ont contribué aux succès d'Elf puissent encore mieux faire au sein d'une société recentrée sur les métiers du pétrole. Ensemble, nous construirons le 4^{ème} pétrolier mondial et nous lui offrirons les meilleures perspectives de développement. En 2003, son résultat net, avec une croissance annuelle de 22 %, devrait atteindre 15 milliards de francs.**

elf

Libérons les énergies

* de 1993 à 1998

** avant amortissement des survaleurs, et pour un prix du baril à 15 dollars.

N° Vert 0 800 47 23 67
www.elf.com

La Chine somme les Etats-Unis de se tenir à l'écart d'un éventuel conflit avec Taïwan

Sa presse brandit le spectre de la « bombe à neutrons » contre les porte-avions américains

Dans un geste symbolique, Pékin a déclaré « zone de guerre » sa région militaire occidentale de Lanzhou, la plus éloignée du détroit de

PÉKIN

de notre correspondant

« Bluff »? Guerre de propagande ? Pékin est de plus en plus agacé par les analyses – notamment celles de nombre d'experts militaires occidentaux – selon lesquelles ses menaces d'intervention contre Taïwan relèveraient de la simple action psychologique. Le régime continental veut être pris au sérieux. Sa résolution à mettre au pas l'île récalcitrante, dont le président Lee Teng-hui vient de remettre en cause la doctrine d'une « seule Chine », est totale. Tel est le message martelé par les médias officiels, l'avertissement le plus explicite ayant été adressé par la revue *Huanqiu Shibao*, qui annonce que « la Chine a achevé tous les préparatifs d'un recours à la force contre Taïwan ».

« Les autorités taïwanaises se trompent si elles pensent que la Chine ne peut mener qu'une guerre de propagande ou psychologique », ajoute la revue, publiée

Formose, où sont basés ses missiles intercontinentaux. Il s'agit d'appuyer les avertissements répétés à l'intention des Etats-Unis pour que

par le comité central du Parti communiste.

En écho, *Le Quotidien de l'armée* a précisé que l'Armée populaire de libération (APL) est « prête à écraser toute tentative de diviser la mère patrie ». Ce nouveau tir de barrage vise à contrer le message – inverse – diffusé par Taïpeh qui s'emploie à dédramatiser la tension. Soucieux de rassurer sa population, le gouvernement taïwanais ne cesse en effet d'expliquer que les informations sur les manœuvres de l'APL ou la mise en alerte de régions militaires ressortissent d'une simple campagne d'intimidation. Ainsi, la région militaire de Lanzhou (ouest) a été déclarée « zone de guerre »: elle est la seule des diverses régions militaires du pays à avoir été placée en cet état d'alerte maximum.

Dans le même temps, Pékin affine son attitude à l'égard des Etats-Unis afin de rouvrir les canaux de communication au plus haut niveau dans l'espoir que

Washington parviendra à convaincre le président Lee Teng-hui de renoncer à sa nouvelle doctrine de « relations d'Etat à Etat » entre l'île et le continent. Mais le régime chinois somme simultanément les Américains de se tenir à l'écart en cas de conflit.

AVERTISSEMENT

Le test, début août, d'un missile balistique de longue portée susceptible d'atteindre la rive américaine du Pacifique était un premier avertissement. La deuxième semence est lancée par *Huanqiu Shibao* qui écrit, dans l'article intitulé « USA, ne t'en mêle pas », que « les bombes à neutrons de la Chine sont plus que suffisantes pour s'occuper des porte-avions ». L'allusion vise clairement Washington qui, en 1996, avait dépêché à proximité de Taïwan deux de ses porte-avions – le *Nimitz* et l'*Indépendence* – en réponse aux tirs de missiles à blanc effectués par le continent en direction de l'île.

ceux-ci ne se mêlent pas d'un éventuel conflit avec Taïwan et fassent pression sur l'île pour qu'elle renonce à sa dérive indépendantiste.

Il faudra attendre la rencontre des présidents Jiang Zemin et Bill Clinton à la mi-septembre en Nouvelle-Zélande et, surtout, la fin des cérémonies du cinquante-naire de la République populaire de Chine (1^{er} octobre), pour que les choses se décantent. Dans un contexte stratégique alourdi par le projet nippo-américain de mettre au point un bouclier antimissiles auquel la Chine est farouchement hostile, l'échec de Pékin à susciter des pressions américaines sur le président taïwanais ne pourrait que renforcer la détermination chinoise. Or les dirigeants taïwanais persistent dans leur volonté de discuter avec la Chine sur un pied d'égalité et non en qualité de province subordonnée à un pouvoir central. Un mois d'intimidations a échoué à les en dissuader. Dès lors, le risque d'une fuite en avant pourrait bien se révéler sérieux.

Frédéric Bobin

Taïpeh veut développer un système antimissile

TAÏWAN AMBITIONNE de mettre sur pied « un système global de défense antimissile » qui puisse s'opposer à une menace éventuelle de la Chine. Le président de l'île, Lee Teng-hui, a justifié ce programme, jeudi 19 août, devant des responsables de son parti à la suite d'une réunion gouvernementale où le premier ministre, Vincent Siew, et le ministre de la défense, Tang Fei, se sont prononcés dans le même sens. Il s'agit d'un projet dit d'*« auto-défense »*, face au déploiement d'un nombre accru de missiles M-9 et M-11 par la Chine.

Aucun des dirigeants taïwanais n'a donné de précisions, mais des sources militaires, à Taïpeh, laissent entendre que le système devrait reposer sur un réseau de radars, voire de satellites d'alerte avancée, sur des missiles Patriot PAC III et des frégates de la classe Aegis.

Les Etats-Unis pourraient autoriser Raytheon, Lockheed Martin et IIT à fournir des radars et les équipements associés, avec l'as-

sistance du groupe français Thomson, tandis que le groupe allemand DASA travaille à un projet de satellite civil qui aurait des applications militaires et donnerait à Taïwan un préavis de plusieurs minutes après tout lancement de missiles assaillants. L'île possède déjà des missiles sol-air Patriot américains opérationnels et elle pourrait participer à la conception du PAC III, dénommé Super-Patriot. Enfin, l'île étudie l'acquisition de frégates Aegis (bouclier, en grec) – du modèle du croiseur américain *Vincennes* dont un missile a abattu par erreur un Airbus iranien, avec ses 290 occupants, dans le détroit d'Ormuz en 1988 – capables d'intercepter des missiles offensifs suffisamment à distance en mer pour que Taïwan soit épargné.

Un tel programme est particulièrement coûteux – de l'ordre de plusieurs milliards de dollars – mais Taïwan consacre environ 20 % de son budget à l'achat d'armements, avec, récemment, l'acquisition de 60 avions de

combat français Mirage 2000-5 et de 120 avions F-16 américains (cloués au sol, depuis mercredi 18 août, sur décision gouvernementale après la perte de quatre de ces appareils en dix-huit mois de vols d'entraînement). A ce jour, les Etats-Unis ont affirmé n'avoir reçu de Taïpeh aucune demande officielle pour la fourniture d'armements spécifiques censés contribuer au développement d'un système régional de lutte antimissile. Mais de nombreux pays asiatiques cherchent à se prémunir contre un danger balistique.

Le 16 août dernier, par exemple, Washington et le Japon, inquiets devant les progrès de la Corée du Nord à propos de son missile Taepodong II, ont signé un accord de partage technologique en matière de défense antimissile d'un montant de 3 milliards de francs (556 millions d'euros) en six ans.

J. I.

L'ambassade chinoise à Belgrade était absente des cartes de la CIA

AUCUN DES trois plans de la ville de Belgrade, sur lesquels les Américains ont travaillé pour déterminer les objectifs des bombardements aériens de l'OTAN durant l'opération « Force allié » sur la Yougoslavie, ne mentionnait le nouvel emplacement de l'ambassade de Chine.

C'est l'aveu que viennent de faire, chacun de son côté, le secrétaire adjoint américain à la défense, John Hamre, et le directeur de la Central Intelligence Agency (CIA), George Tenet, devant une commission restreinte de la Chambre des représentants. Tous deux se sont engagés à revoir la procédure en vigueur pour éviter de telles méprises.

Le 7 mai, un bombardier B2 parti des Etats-Unis et armé de missiles air-sol JDAM (Joint Direct Attack Missile), dont la précision serait inférieure à une dizaine de mètres, a endommagé

l'ambassade de Chine à Belgrade, tuant trois personnes et faisant 27 blessés. L'objectif du raid était le siège du « directorat » fédéral chargé de la fourniture des forces yougoslaves en armements, situé en réalité à 300 mètres de là.

Officiellement, le Pentagone reconnaît 30 erreurs de bombardements sur un total de quelque 14 000 missions de frappe aérienne, soit le tir de 24 000 bombes et missiles durant soixante-dix-huit jours de guerre.

ACHETÉES DANS LE COMMERCE

Pour identifier le siège du directeurat, situé au n°2, boulevard Umetnosti, la CIA et son service spécialisé dans la gestion et l'exploitation du renseignement dit d'imagerie, la National Imagery and Mapping Agency (NIMA), ont utilisé deux cartes achetées dans le commerce, qui dataient

de 1989 et de 1996, et une autre éditée en 1997, d'origine gouvernementale américaine non précisée. Aucune des trois cartes ne faisait mention du directeurat ni de l'ambassade de Chine.

Pour repérer le directeurat, M. Tenet a précisé aux représentants qu'il avait été fait appel à un officier de renseignement qui a usé d'une technique – sur laquelle le directeur de la CIA ne s'est pas étendu – de positionnement géographique aux fins de navigation terrestre, censée localiser des cibles lointaines, mais, a-t-il dit, avec une précision « approximative ».

Dans leur détection des objectifs éventuels, il arrive, en effet, que des analystes soient amenés à exploiter de simples cartes routières. Ils essaient alors de « croiser » les observations grâce aux renseignements de source satellitaire ou aérienne.

A en croire M. Hamre, l'objectif était « légitime », mais la cible identifiée était « le mauvais bâtiment ». Un analyste de la NIMA, a-t-il dit en substance, a utilisé une carte et une technique « de façon inappropriée » pour préparer la mission, à la différence des 29 autres méprises, dues, pour la plupart, a-t-il ajouté, à des défaillances mécaniques ou à des erreurs par les pilotes ou leurs navigateurs.

L'ambassade de Chine avait déménagé en 1996 dans Belgrade. La carte de 1997 n'y faisait aucune référence. Le directeur de la CIA s'est étonné du fait qu'aucun des nombreux fonctionnaires américains habitués à fréquenter les locaux diplomatiques à Belgrade avant les hostilités n'ait informé ses services du déménagement de l'ambassade chinoise.

Jacques Isnard

Arrestation de « l'ennemi public numéro un » allemand

BERLIN. Dieter Zurwehme, l'homme le plus recherché d'Allemagne, a été arrêté par la police, jeudi 19 août, à Greifswald, une ville du nord du pays. En cavale depuis huit mois, il a été reconnu par un passant qui a alerté la police. « *L'ennemi public numéro un* » n'a opposé aucune résistance, mettant ainsi fin à l'une des plus grandes chasses à l'homme jamais entreprises en Allemagne. Dieter Zurwehme, 57 ans, avait été condamné, en 1974, à la prison à vie pour meurtre. En décembre 1998, il n'avait pas réintégré sa cellule à l'issue d'une permission qui lui avait été accordée pour suivre un programme de réhabilitation. L'ancien garçon boucher est soupçonné, depuis, d'avoir assassiné deux couples en mars à Remagen (ouest). Son nom a aussi été évoqué dans l'affaire du quadruple meurtre de Néerlandais à Montfort, dans le Gers, le 20 mai, avant l'arrestation d'un suspect, qui a été écroué malgré ses dénégations. – (*Reuters, AFP*)

La Russie reste opposée au projet américain de défense antimissile

MOSCOU. La Russie a réitéré, jeudi 19 août, son opposition à des modifications du traité, signé en 1972, entre les Etats-Unis et l'ex-URSS qui limite le déploiement d'un réseau de défense antimissile dans chacun des deux pays. Washington souhaiterait développer, à partir de 2000, le système de bouclier antimissile Thaad, conçu par Lockheed Martin, qui vise à protéger les villes et les forces américaines contre la menace de missiles balistiques. La mise en garde russe a été lancée après la réunion d'experts des deux pays, à Moscou, pour relancer les discussions Start sur la réduction des armements stratégiques. La Russie et les Etats-Unis se disent prêts à négocier une nouvelle étape, Start-3 (qui limite à 2 000 têtes nucléaires l'arsenal stratégique russe et à 2 500 celui des Etats-Unis), « immédiatement après la ratification de Start-2 » (soit, respectivement, 3 000 et 3 500 ogives) par le Parlement russe. Le Congrès amméricain a avalisé Start-2, mais pas encore la Douma russe. – (*AFP*)

DÉPÊCHES

■ **IRAN/ÉTATS-UNIS : Washington a demandé une nouvelle fois à Téhéran,** jeudi 19 août, de libérer immédiatement les 13 juifs iraniens accusés d'espionnage après le rejet par l'Iran d'une première demande formulée la veille. « *Nous continuons de croire que les allégations selon lesquelles ces individus ont été impliqués dans des activités d'espionnage sont sans fondement* », a déclaré le porte-parole du département d'Etat, James Rubin. – (*AFP*)

■ **SOUDAN/ÉTATS-UNIS : Khartoum continue d'exiger** des Etats-Unis qu'ils « reconnaissent leur erreur » en admettant que l'usine pharmaceutique El Chifa, qu'ils ont bombardée le 20 août 1998, ne produisait pas d'armes chimiques, a déclaré, jeudi 19 août, le ministre de l'information, Ghazi Salaheddine Atabani. – (*AFP*)

■ **ISRAËL : un ressortissant allemand, Steven Josef Smyrek,** a été condamné, jeudi 19 août, à dix ans de prison pour avoir préparé un attentat-suicide en Israël en collaboration avec le Hezbollah libanais. Smyrek, un marginal sans emploi converti à l'islam, a été reconnu coupable d'avoir « aidé un ennemi dans sa guerre contre Israël », d'avoir « envoyé des informations destinées à être utilisées pour une attaque contre l'Etat » et d'*« appartenance à une organisation terroriste »*. – (*AFP*)

■ **CISJORDANIE : l'armée israélienne a ouvert,** jeudi 19 août, une des principales rues d' Hébron interdite à la circulation pour les Palestiniens depuis cinq ans. La rue Shuhada, qui traverse le réduit occupé par des colons israéliens au centre d' Hébron, avait été fermée aux automobilistes palestiniens depuis le massacre par un colon israélien de 29 Palestiniens en train de prier dans le caveau des Patriarches (la mosquée Ibrahim) en 1994. – (*AFP*)

■ **AFRIQUE DU SUD : la Commission vérité et réconciliation** a amnistié, jeudi 19 août, quatre anciens militants du Congrès national africain (ANC) pour les meurtres, en 1993, de deux Blancs, dans un acte de vengeance aveugle suivant l'assassinat du dirigeant communiste noir Chris Hani. – (*AFP*)

■ **RWANDA : un tribunal a condamné à mort** deux hommes, Gaspard Ndinkabandi et Boniface Ruhamyankaka, pour leur participation au génocide des Tutsis et Hutus modérés en 1994, a annoncé, jeudi 19 août, la radio officielle. – (*AFP*)

Le nouveau gouvernement russe presque sans changements

MOSCOU. Le président Boris Eltsine, qui avait limogé Sergueï Sté-pachine, le 9 août, pour nommer un nouveau premier ministre, Vladimir Poutine, a conservé pratiquement l'ensemble des membres de l'ancien gouvernement, notamment pour les postes-clés de l'économie et des finances. Les premiers vice-premiers ministres chargés de l'économie, Nikolai Aksemenko et Viktor Khristenko, ont été confirmés, de même que les ministres de l'économie, Andreï Chapovaliants, et des finances, Mikhaïl Kassianov. Les deux principaux changements sont la nomination d'un ancien conseiller économique de M. Eltsine, Alexandre Livchits, qui devient ministre sans portefeuille, et celle de Iouri Tchaïka à la justice. Les vice-premiers ministres, Ilya Klebanov, Vladimir Chtcherbak et Valentina Matvienko, conservent leurs postes, de même que les ministres de la défense, Igor Sergueïev, des affaires étrangères, Igor Ivanov, et de l'intérieur, Vladimir Rouchaïlo. – (*AFP*)



drapeau. Des unités anti-émeutes, souvent accusées d'avoir jeté de l'huile sur le feu, évacuèrent les villages et les secteurs résidentiels. En échange, Wiranto a demandé aux séparatistes de mettre fin à leurs attaques, de rendre leurs armes, et de ne plus afficher leur

pendance de l'Indonésie, le président Habibie a donné l'impression de s'aligner sur les militaires. Aucun changement de politique ne devrait donc se dessiner avant l'élection en novembre, par une assemblée, d'un nouveau chef de l'Etat. Le principal adversaire de Habibie, qui brigue un nouveau mandat, est Megawati Sukarnoputri. Le 29 juillet, au lendemain de la proclamation officielle des résultats des élections générales du 7 juin qu'elle a gagnée, Megawati a pleuré en évoquant le sort des Atjehnaïs dans un discours-programme. Mais la fille de feu Sukarno est un ferme partisan de l'unité territoriale de la République. Djakarta devrait donc avoir affaire pendant longtemps encore à l'irré-dentisme atjehnaïs.

Jean-Claude Pomonti

FRANCE

LE MONDE / SAMEDI 21 AOÛT 1999

MUNICIPALES A deux ans des élections municipales, le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (Démocratie libérale), solidement installé depuis 1995, peut néanmoins s'in-

quiéter de dossiers administratifs difficiles. Son projet d'usine d'incinération, dans les quartiers nord, est en mauvaise posture, tandis qu'il se voit reprocher de ne pas construire suffi-

samment de logements sociaux. ● **POUR LA GAUCHE**, la bataille de 2001 s'annonce comme faisant davantage de place aux choix d'urbanisme et de politique de la ville et peut-être

moins que les précédentes aux rivalités de personnes. ● **À LA RECHERCHE** d'un chef de file, les socialistes, qui comptent dans leurs rangs une candidate déclarée en la personne de Syl-

vie Andrieux, songent aussi à une personnalité extérieure à la ville. Président du conseil régional, Michel Vauzelle n'exclut pas tout à fait d'entrer dans la course.

M. Gaudin ne construit pas assez de logements sociaux à Marseille

La mairie doit répondre à l'administration, qui lui reproche de ne pas respecter les normes en matière de HLM. Pour la gauche, la majorité municipale tente de modifier insensiblement la sociologie de la ville. Le maire est en difficulté, aussi, sur un projet d'usine d'incinération

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Un an après l'enthousiasme du Mondial de football, le mois de juillet aura été beaucoup moins sympathique pour Jean-Claude Gaudin. Le préfet, Jean-Paul Proust, signant, le 26 juillet, le plan départemental d'élimination des déchets, a porté un coup sérieux au projet d'incinérateur que le maire de Marseille avait prévu d'implanter dans les quartiers nord de la ville. Le maire du secteur concerné, Guy Hermier (PCF), se félicitait, le 30 juillet, que le représentant de l'Etat ait mis « l'accent sur le tri sélectif et le recyclage » et demandé des études pour « la réalisation de deux complexes industriels de traitement des déchets à Fos et Gardanne », ce qui pourrait conduire à l'abandon du projet d'incinérateur de M. Gaudin.

Alexandre Bizillon, président du groupe socialiste du conseil municipal de Marseille, voit lui aussi, dans la position du préfet, un désaveu de la mairie. Or, ajoute-t-il, celle-ci avait déjà dû se résigner à « une autre reculade ». Peu de temps auparavant, M. Gaudin avait lui-même retardé d'au moins dix-huit mois son projet en expliquant au conseil de la communauté de communes Marseille-Provence-Métropole, le 2 juillet, qu'il renon-

çait à ouvrir le pli de l'appel d'offres lancé pour l'incinérateur car un seul groupe industriel, lié à Vivendi, avait postulé. « Sur une affaire de cette importance, je ne veux pas accepter de candidature unique. Je privilégie la transparence et je préfère que l'on perde du temps », avait-il déclaré, à la grande surprise de tous.

« DES COUPS À COURT TERME »

Pour la mairie, ces péripéties ne changent rien sur le fond. Un nouvel appel d'offres est en voie de rédaction, et M. Gaudin, qui a toujours agi en fonction des directives européennes et gouvernementales, n'a pas à recevoir de leçons d'écologie : il est le premier à se préoccuper enfin de la disparition de l'insupportable décharge d'Entressen, qui doit être supprimée d'ici 2002. Quant à ce que l'on qualifie de « petit document » du préfet, on veut n'y voir qu'une marque de la volonté du gouvernement d'aider ses amis locaux.

Il n'empêche que ces attermolements, difficilement « lisibles » par la population, ont toutes chances d'aboutir, sinon à la remise en question d'un projet majeur de la municipalité, au moins à quelques années de retard dans l'exécution. M. Bizillon y voit comme un



symptôme de la « politique des coups à court terme » du maire, auquel il reconnaît un talent incomparable pour la communication, mais reproche une piètre capacité à affirmer des choix.

L'affaire de l'incinérateur est intéressante, car elle annonce que la prochaine campagne municipale, qui est dans tous les esprits poli-

tiques, se jouera peut-être sur des dossiers urbains majeurs, au lieu d'être une bataille d'hommes et de « coups », comme cela avait été le cas lors des deux dernières élections. On peut d'ailleurs, déjà, faire la liste des quelques dossiers lourds qui seront au cœur des divergences entre droite et gauche. M. Bizillon, à l'unisson de Frédéric Dutoit, premier adjoint de M. Hermier, reproche par exemple à la municipalité de chercher à « changer la sociologie de la ville » en essayant d'en chasser les couches les plus pauvres au profit de populations plus aisées.

UNE BAISSÉ RECORD

Les deux en veulent pour preuve la politique du logement social et s'appuient sur une lettre que la direction départementale de l'équipement a adressée à la ville le 31 mars. « J'attire votre attention sur le niveau faible des financements de logements sociaux, 338 sur la commune de Marseille en 1998 », y lit-on, alors que 700 étaient programmés. « Ces chiffres sont très inférieurs à ceux retenus globalement dans les propositions du programme local de l'habitat et ne participent pas au rattrapage de 1998 », ajoute le directeur régional de l'équipement. Selon lui, en tenant compte des réhabilitations, on peut chiffrer « la seule offre locative sociale nouvelle (...) à 350 logements, concentrés exclusivement dans les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e arrondissements de Marseille ». Les élus de gauche soulignent que, selon le conseil départemental de l'habitat, Marseille détient le record départemental de la baisse de projets de logements sociaux avec - 32 %.

La réponse de la mairie est double. D'un côté, elle rappelle qu'elle a répondu à la lettre de l'équipement en soulignant que les objectifs fixés n'étaient pas annuels et qu'il fallait donc attendre la fin des programmes pour vérifier leur

M. Sn

M. Vauzelle n'exclut pas totalement de briguer la mairie

MARSEILLE

de notre correspondant régional
Les socialistes, qui ont payé d'échecs répétés aux dernières municipales leurs divisions, rivalités et attentes de sauveurs surgis d'on ne sait où, sont assez conscients que les élections de 2001 pourraient se jouer, à Marseille, sur des dossiers urbains et pas seulement sur des querelles de personnalités. Ils s'efforcent de répondre sur le fond des problèmes – comme la discussion sur l'incinérateur (lire ci-dessus) ou l'entretien des Calanques – qui opposent l'Etat, le département et la ville. Le choix d'Alexandre Bizillon comme président du groupe socialiste du conseil municipal y aide grandement. L'homme est un travailleur discret, qui déteste les efforts de manche et l'opposition abstraite. Revers de la médaille : il a été adoubé par les socialistes précisément parce qu'il ne nourrit pas l'ambition d'occuper le fauteuil de maire. « J'ai été choisi par défaut », confie-t-il dans un sourire.

Les rivalités personnelles n'ont pas disparu pour autant, et les efforts consentis pour obtenir un consensus sur les dossiers les plus importants ont autant pour but d'élaborer un vrai programme que d'empêcher les « chicayas » traditionnelles de réapparaître au grand jour. Question préalable au choix du maire putatif : celle de l'unité de la gauche « plurielle », que la situa-

tion politique nationale impose. Les Verts pèsent peu ici, et c'est l'entente avec les communistes qui importe plus. Sur les grandes questions locales en débat, elle est relativement harmonieuse ; les groupes municipaux votent ensemble, pour l'essentiel, et les hommes s'entendent plutôt bien.

Chez les socialistes, la députée des quartiers nord, Sylvie Andrieux, a fait savoir qu'elle est candidate à la candidature. Ses atouts résident dans sa jeunesse, son « abattage » politique et le fait qu'elle est en train de s'imposer à Paris. Jean-Noël Guérini, président du conseil général, travaille d'arrache-pied pour s'imposer dans sa nouvelle fonction et va partout, disant qu'il n'est pas candidat. Mais chacun sait que ses amis, nombreux, surveillent les faits et gestes de tout un chacun dans la fédération, afin que leur patron, s'il ne se lance pas au dernier moment lui-même, ait droit de regard sur le choix. Son prédécesseur, François Bernardini, qui a obtenu cette année sa première satisfaction depuis longtemps en gagnant son recours sur la gestion de fait devant le Conseil d'Etat, compte lui aussi dire son mot ; mais personne ne le voit dans la peau d'un futur maire.

Le bruit court, comme toujours, d'un envoyé spécial qui viendrait mettre la droite KO. Claude Allègre, qui vient souvent en vacances dans le département, ferait l'affaire avec

son franc-parler et ses cadeaux de ministre. Cependant, l'hypothèse qui a les faveurs d'un nombre appréciable de militants est celle de la candidature de Michel Vauzelle. Son nom s'est imposé pour quelques socialistes dès son élection à la présidence du conseil régional en 1998. L'ancien maire d'Arles, député des Bouches-du-Rhône, qui n'a quitté sa mairie, pour éviter le cumul des mandats, qu'à grand regret, dément, dès qu'il en a l'occasion publique, qu'il puisse viser celle de Marseille. Plus discrètement, il se dit las des missions impossibles, surtout quand elles sont menées avec des amis dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne jouent pas toujours franchement le jeu. M. Vauzelle n'aime pas les luttes d'appareil ; or, la bataille pour Marseille expère toujours les tensions internes au PS.

Il est pourtant une hypothèse où M. Vauzelle se sentirait presque obligé de venir se frotter à Jean-Claude Gaudin : celle où Lionel Jospin, sentant qu'un « grand chelem » est possible à Paris, Lyon et Marseille, lui demanderait de conduire la bataille dans cette dernière. En l'état actuel de sa réflexion – il l'a confié à des proches –, cette amicale pression pourrait alors se transformer pour lui en ardeente obligation.

Le Robin des bois du Larzac se livre à la justice

TOULOUSE

de notre correspondant régional
C'est un peu le Robin des bois du Larzac. Jeudi 19 août, en début d'après-midi, José Bové s'est livré à la justice à Millau (Aveyron) et a été transféré à la prison de Montpellier (Hérault). Un mandat d'arrêt avait été lancé contre cet éleveur de brebis, tête pensante et tête dure de la Confédération paysanne, après l'assaut destructeur qu'il avait mené avec les troupes du syndicat contre un McDonald's en construction à Millau. Il s'agissait pour les éleveurs de protester contre la décision américaine de surtaxer le roquefort, source de revenu essentielle du pays des grands causses (Le Monde du 14 août).

Le militant restait introuvable, et les autorités s'inquiétaient d'un possible scénario... à la corse ! Laisser José Bové en vadrouille dans le maquis du sud du Massif Central, c'était risquer d'entretenir les mauvais feux de la jacquerie antiaméricaine. L'homme, en effet, ne craint pas le baroud quand ses convictions l'y invitent. Depuis l'époque héroïque de la lutte contre l'extension du camp militaire du Larzac, il est de tous les coups. Les champs de

maïs transgénique gardent la trace récente de ses interventions radicales. Jeudi, il a tenu à rassurer tout le monde : s'il n'était pas dans son lit lorsque les gendarmes sont venus frapper à sa porte, mardi à l'aube, c'est, tout bonnement, qu'il était parti quelques jours en vacances.

Pour éviter toute provocation, M. Bové s'est « rendu » quelques instants avant que ne débute le rassemblement convoqué par la Confédération paysanne devant le palais de justice de Millau pour protester contre la mise en détention préventive de quatre de ses militants (Le Monde du 19 août) qui, eux aussi, ont participé à la mise à sac du McDonald's. Action symbolique, disent les paysans, grave trouble à l'ordre public, répondent les magistrats. Les cinq cents personnes, éleveurs de brebis pour la plupart, qui se retrouvent dans la rue, éprouvent un douloureux sentiment d'injustice. « Les trafiquants de farines animales sont toujours en cavale et on ne touche jamais aux gros céréaliers quand ils saccagent les locaux de la République », proteste-t-on parmi les manifestants. « Gardez vos Mac et rendez nous nos mecs ! », lit-on

sur les pancartes. Ici, au pied du Larzac, la tradition, sur fond d'écologie rurale, est plutôt non violente, et l'endommagement du McDonald's fait débat. « Il ne faut pas tout casser, quand même ! », estime une femme, à laquelle sa voisine rétorque : « C'est le commerce mondial qui nous casse. » Alain Soulié, responsable du Syndicat des producteurs de lait de brebis, explique : « Nous sommes victimes d'une violence économique. Nous répondons par une violence qui est très relative par rapport à celle que nous subissons. » « L'action violente contre le MacDo, qui n'était pas une violence contre des personnes, permet de situer les enjeux », ajoute Alain Du Jardin, au nom des Verts, très mobilisés pour l'occasion. Et François Dufour, le porte-parole national de la Confédération paysanne, en appelle au « droit des peuples contre les acharnés de la mondialisation », évoquant, à partir de l'exemple de Millau, une montée de la pression avant la reprise, en octobre, du cycle des négociations commerciales internationales.

Jean-Paul Besset

réalisation et les chiffrer ; elle souligne qu'un programme de 68 logements a été adopté par le conseil municipal en juillet. De l'autre, elle assume le ralentissement : « Il y a 56 % des logements sociaux du département à Marseille, pour 43 % de la population : c'est trop », explique le maire. Tandis que, selon un de ses proches, « il serait temps que les socialistes comprennent que nous n'avons pas été élus pour faire la même politique qu'eux en accumulant les HLM à Marseille, alors que les communes voisines n'en ont pas et n'en construisent pas ».

La discussion sur le plan d'occupation des sols (POS) en juillet a aussi donné lieu à de sérieux accrochages. Selon Robert Bret, président du groupe communiste du conseil municipal, la mise en zone constructible de collines du nord de la ville, pour des lotissements résidentiels, conduit à augmenter « de 10 % l'espace urbain de notre ville » et « à livrer en pâture aux promoteurs immobiliers 1 000 hectares d'espaces verts ». Sans compter que cela va encore augmenter « de 10 % les flux d'automobiles » dans l'agglomération. La mairie répond que ces collines du pied du massif de l'Etoile sont les seules qui restent aménageables : le Sud ouvre sur les Calanques, protégées, et l'Est est

saturé. Elle rejette comme abstraite l'expression « construire de la ville sur la ville » que M. Bret avait ironiquement volée... au maire lui-même, et qui manifestait la volonté de densifier le centre de la ville plutôt que d'étendre l'espace.

« HOMOGÉNÉISER PAR LE HAUT »

Sur ce point aussi, un conseiller du maire assume pleinement le choix : il s'agit bien d'attirer à Marseille des populations disposant de revenus supérieurs à la très faible moyenne actuelle. Faisant référence à sa volonté d'installer des villas sur la grande friche industrielle du quartier ouvrier de l'Estaque, au grand dam des communistes, M. Gaudin, lui, ironise. « La gauche a toujours voulu homogénéiser la ville par le bas. Nous, nous l'homogénéisons par le haut », s'amuse-t-il. Le reproche, qui englobe leurs critiques sur le logement social et le POS, est évidemment repoussé par les élus de gauche, pour qui le seul résultat de cette politique est de marginaliser des populations qui, de toutes façons, n'iront pas s'installer ailleurs. Il y a toute chance pour que cette cette discussion ne cesse de prendre de l'ampleur d'ici 2001.

Michel Samson

Le nouveau député du Var est-il inéligible ?

L'AFFAIRE empoisonne, depuis des mois, la vie du conseil municipal de Solliès-Toucas, petite commune du Var. Un maire, condamné pour délit de favoritisme dans l'attribution d'un marché public, doit-il être automatiquement radié de la liste électorale et, partant, devient-il inéligible au mandat de député ? Ces deux problèmes se sont posés à la suite de la condamnation, le 28 novembre 1997, par le tribunal correctionnel de Toulon, de Guy Menut, maire (PS) de Solliès-Toucas. Reconnu coupable, au titre de l'article 432-14 du code pénal, d'avoir enfreint « la liberté d'accès et l'égalité des candidats » dans l'attribution d'un marché de service public d'électricité, M. Menut a été condamné à trois mois de prison avec sursis et à 20 000 francs (3 049 euros) d'amende. La peine a été inscrite au casier judiciaire, avant d'être transmise à l'Insee.

Un an plus tard, le 3 décembre 1998, la commission administrative de la commune de Solliès-Toucas, chargée de la mise à jour de la liste électorale, a reçu l'avis de l'Insee radiant M. Menut des listes électorales. « Très étonné », le maire a exécuté l'avis de l'administration, tout en contestant son bien-fondé : d'après lui, le jugement du 28 novembre 1997 ne l'ayant pas explicitement privé de ses droits civiques, ceux-ci lui restent attachés. Le maire invoque l'article 132-17 du code pénal, selon lequel « aucune peine ne peut être appliquée si la juridiction ne l'a expressément prononcée ». De toute façon, une « erreur » de l'administration vient à la rescousse de M. Menut : l'avis de radiation de l'Insee est motivé par deux articles du code électoral (L. 5 et L. 6) qui, en l'occurrence, ne sont pas applicables ! Sur ce fondement, le tribunal d'instance de Toulon prononce, le 17 mai, la réintégration de M. Menut sur la liste électorale.

L'affaire ne s'est pas arrêtée là. Depuis le printemps, les quatre conseillers de l'opposition municipale, Christiane Ferrari (div. d.) en tête, luttent sans relâche pour obtenir la radiation de M. Menut de la liste électorale. A Toulon, pendant la campagne des européennes, ils distribuent des tracts sur le « cas Menut », le jour où Charles Pasqua et Philippe de Villiers tiennent leur meeting. Cet été, l'affaire prend encore de l'ampleur quand M. Menut devient député de la sixième cir-

conscription du Var, en tant que suppléant de Maurice Janetti (PS), décédé le 23 juillet.

Selon M^{me} Ferrari, la condamnation de M. Menut, en 1997, au titre de l'article 432-14 du code pénal, le rend inéligible. Nul besoin que le juge ait expressément prononcé la peine d'inéligibilité. L'opposition se fonde sur deux articles du code électoral : l'article L. 7, selon lequel les personnes condamnées au titre de certaines infractions – dont celle visée à l'article 432-14 du code pénal – « ne doivent pas être inscrites sur les listes électorales, pendant un délai de cinq ans » ; et l'article LO 130, selon lequel les individus dont la condamnation empêche « temporairement » l'inscription sur une liste électorale sont « inéligibles pendant une période double de celle durant laquelle ils ne peuvent être inscrits sur la liste électorale ».

« HORS D'ATTEINTE »

Le tribunal d'instance de Toulon a repoussé cette argumentation dans son jugement du 10 juin. Après avoir constaté que, le 28 novembre 1997, le tribunal correctionnel n'avait pas usé de sa « faculté » de prononcer la perte du droit de vote et d'élection de M. Menut, les juges ont fait prévaloir l'article 132-17 du code pénal, invoqué par le maire, et écarté l'application de l'article 7 du code électoral. M^{me} Ferrari a formé un pourvoi en cassation le 16 juin.

Les juristes sont partagés. A la direction des affaires criminelles du ministère de la justice, on reconnaît qu'il y a concurrence entre plusieurs normes. Au ministère de l'intérieur, un expert affirme que l'article 7 entraîne automatiquement la radiation des listes électorales ; mais, ajoute-t-il, le fait, pour un député, de ne pas figurer sur une liste électorale n'entraîne pas forcément son inéligibilité, la seule condition requise pour être éligible à ce mandat étant d'avoir la « qualité d'électeur ». En cas de doute sur ce dernier point, le candidat peut être invité à produire son casier judiciaire. M. Menut ne l'ignorait pas ; aussi avait-il demandé – et obtenu – la non-inscription de sa condamnation au bulletin n° 2 du casier judiciaire, par décision du tribunal correctionnel de Toulon, le 21 juin. Ainsi paré, il se sent aujourd'hui « hors d'atteinte ».

Clarisse Fabre

SOCIÉTÉ

LE MONDE / SAMEDI 21 AOÛT 1999

JUSTICE Un arrêt récent de la Cour de cassation pourrait conduire à une évolution de la jurisprudence sur l'un des principes essentiels de la procédure pénale française : la publicité des

débats. Dans une décision du 15 juin, la chambre criminelle de la haute juridiction n'a en effet pas annulé un arrêt de la cour d'appel de Grenoble, rendu à huis clos. ● DES AVOCATS

craignent que cette décision ne nuise à l'intérêt des justiciables, et que la publicité des débats ne soit plus ainsi une garantie systématiquement appliquée. ● DES MAGISTRATS estiment

en revanche que cet arrêt, purement technique, ne modifiera pas la jurisprudence, bien qu'il ait été publié au bulletin officiel de la Cour de cassation. ● POUR SERGE GUINCHARD,

professeur de droit, *« la publicité des débats est devenue une garantie fondamentale dans une société démocratique et donc un des critères de l'Etat de droit »*.

Arrêt controversé de la Cour de cassation sur la publicité des débats

La haute juridiction n'a pas annulé une décision qui avait été prise à huis clos. Pour certains avocats, cela pourrait remettre en cause l'un des principes essentiels de la procédure pénale, qui garantit le contrôle du peuple sur la manière dont la justice est rendue en son nom

TOUT LE MONDE peut assister à un procès et se faire ainsi une idée de la façon dont est rendue la justice *« au nom du peuple français »* : c'est un principe fondateur de l'Etat de droit, une disposition qui permet d'éviter que la justice soit soupçonnée d'arbitraire. Inscrite dans le code de procédure pénale, la publicité des audiences est, au même titre que le débat contradictoire et que la motivation des décisions, un élément essentiel de la procédure pénale.

Une récente décision de la Cour de cassation pourrait cependant remettre en cause ce sacro-saint principe. Dans un arrêt rendu le 15 juin, et cité par l'AFP mardi 17 août, la chambre criminelle de la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire, présidée par Paul Gomez, a rejeté le pourvoi formé par un justiciable qui voulait obtenir la cassation d'un arrêt de la cour d'appel de Grenoble. Condamné en janvier 1990 à démolir dans les six mois une construction illégale, le justiciable concerné était également soumis à une astreinte de 100 francs par jour de retard à l'expiration de ce délai. Saisie sur requête du ministère public, qui avait constaté la non-réalisation de la condamnation, la

cour d'appel de Grenoble relevait, en mai 1998, à 500 francs par jour le montant de l'astreinte. Il s'agissait ainsi d'une banale affaire d'infraction au code de l'urbanisme.

A l'appui de son pourvoi, le justiciable a pourtant fait valoir que les débats devant la cour d'appel avaient eu lieu en chambre du conseil, autrement dit en audience non publique. Et ce contrairement à tous les principes, estimait-il. Dans sa décision du 15 juin, la chambre criminelle de la Cour de cassation reconnaît que *« c'est à tort que l'affaire a été débattue »* dans ce cadre. Mais, poursuit-elle, *« l'irrégularité commise ne doit pas entraîner l'annulation de la décision, dès lors qu'il n'est pas établi, ni même allégué, qu'elle ait porté atteinte aux intérêts du demandeur »*.

● **DÉCISION CHOQUANTE**

« Cette décision est choquante, estime M^e Hervé Hazan, avocat à la Cour de cassation, dont le cabinet avait formé le pourvoi dans cette affaire. Elle revient à demander au justiciable de démontrer que le défaut d'audience publique a nui à ses intérêts. C'est tout simplement impossible. Je constate que le débat

TROIS QUESTIONS À...

SERGE GUINCHARD

1 En tant que professeur de droit à l'université Paris-II, comment expliquez-vous que l'on attache autant d'importance au principe de la publicité des débats ?

Il s'agit avant tout d'éviter ce qu'on a connu à l'époque de l'Inquisition ou dans la procédure royale qui, parfois, en matière criminelle se déroulait secrètement. Le justiciable n'était parfois même pas au courant des charges qui pesaient sur lui. Indépendamment de cela, l'absence d'audience publique ne pouvait que nuire à une bonne administration de la justice. La publicité des débats est devenue une exigence, une garantie fondamentale dans une société démocratique et donc un des critères d'un Etat de droit.

2 La mise en cause d'un tel principe peut-elle se révéler dangereuse ?

Dans ce genre d'affaires, la question n'est pas seulement de savoir si l'absence de publicité a nui ou non aux intérêts du justiciable concerné. La publicité des débats fait partie de ces grands principes de fonctionnement de la justice dont la violation, hormis les exceptions limitativement énumérées, est constitutive en soi d'une atteinte non seulement au droit de la personne mais aussi aux droits généraux de l'ensemble de la société. Comme tous les principes d'ordre public, il n'est même pas besoin de montrer que son non-respect a pu porter un quelconque grief.

La Cour européenne des droits de l'homme est d'ailleurs très attachée à ce principe parce qu'elle considère que la justice rendue doit

être en quelque sorte confirmée par la possibilité offerte à chacun d'assister aux audiences et de voir ce qu'il s'y passe. C'est donc aussi dans l'intérêt des autres justiciables potentiels que nous sommes tous.

3 Peut-on considérer que ce principe est à lui seul le garant d'un bon fonctionnement de la justice ?

C'est une condition nécessaire mais en aucun cas suffisante. Il faut relire Soljenitsyne lorsqu'il parle des procès soviétiques : soit ils se déroulaient à huis-clos, soit il s'agissait de procès *« bidons »* qu'on orchestrait, avec des gens acquis dans la salle. Dans ce cas très précis, la présence du public ne garantit pas évidemment pas un procès équitable respectueux des grands principes démocratiques.

Propos recueillis par Acácio Pereira

Polygame par nature, la souris est devenue fidèle, grâce à un gène introduit par des chercheurs américains

LE COMPORTEMENT social et la fidélité en amour pourraient ne dépendre que d'un seul gène. C'est la dernière des découvertes de chercheurs américains en neurosciences. Ceux-ci ont réussi, par transfert du gène codant pour le récepteur de l'hormone vasopressine, à transformer des souris mâles, asociales, polygames, et ne s'intéressant pas à leur progéniture, en des souris monogames et paternelles. Ce travail d'une équipe de l'université Emory à Atlanta (Géorgie), dirigée par Tom Intel, fait l'objet d'une publication dans la revue scientifique britannique *Nature* du jeudi 19 août.

Tom Intel et Larry Young, du département de psychiatrie et des sciences du comportement, s'intéressent depuis longtemps à l'arginine-vasopressine, un petit peptide impliqué dans le maintien de la pression artérielle, dont ils ont découvert le rôle sur le comportement sexuel et social dans plusieurs espèces de vertébrés.

Au cours de leurs recherches, ils ont constaté que l'administration par voie intra-cérébrale de cette hormone renforce le comportement très social, monogame et familial des campagnols des prairies. En revanche, la vasopressine n'a pas d'effet sur le campagnol des montagnes, une espèce très proche, mais dont le comportement est relativement asocial et polygame.

Cette hormone est produite en

quantités comparables par tous les mammifères, dont l'homme. On sait par ailleurs que les comportements sociaux varient de façon considérable selon les espèces. Ce n'est donc pas dans la synthèse de l'hormone que les chercheurs ont cherché une diffé-

C'est au récepteur de l'hormone vasopressine que se sont intéressés les chercheurs d'Atlanta, Tom Intel et Larry Young

rence entre les mammifères, mais dans celle de son récepteur.

En effet, comme toute hormone, la vasopressine agit en se liant à la surface de certaines cellules présentant un récepteur qui lui est spécifique. Tom Intel et son équipe ont observé que les espèces de campagnols dont le système d'organisation sociale est différent ont une distribution à l'intérieur du cerveau du récepteur de la vasopressine qui varie très largement. L'hormone ne va donc pas activer les mêmes régions du cerveau selon les espèces.

C'est à ce récepteur et aux déterminants de sa localisation que se sont donc intéressés les chercheurs d'Atlanta. Si la molécule réceptrice est pratiquement identique dans toutes les espèces,

il n'en est pas de même pour les éléments contenus dans l'ADN qui réglent l'expression de son gène. Ceux-ci diffèrent chez le campagnol des prairies et le campagnol des montagnes. En revanche, ils sont identiques chez le campagnol des prairies et celui

Bien que de nombreux gènes soient vraisemblablement impliqués dans l'évolution de comportements aussi complexes que la monogamie, il est passionnant de constater que des modifications dans l'expression d'un seul gène puissent avoir un impact sur l'expression d'éléments de comportements tels que l'affiliation.

Les observations des chercheurs américains indiquent que la modification de l'expression du gène du récepteur de la vasopressine dans le cerveau pourrait être le mécanisme général qui modifie le comportement social des mammifères. L'évolution des éléments régulateurs de l'expression du gène du récepteur permettrait l'adaptation à des conditions socio-économiques susceptibles de modification. De nombreuses mutations du gène sont sans doute survenues au cours de l'évolution et ont facilité la monogamie, dans des circonstances socio-écologiques où le besoin d'être deux pour assurer la survie des petits était apparu.

On ne connaît que très peu de choses aujourd'hui concernant ce domaine chez l'homme : les liens sociaux, et notamment la fidélité sexuelle, dépendent-ils chez lui aussi du système arginine-vasopressine aux niveaux anatomique, chimique ou physiologique ?

Elisabeth Bursaux

Textes et histoire

● **Historiquement**, l'instauration de la publicité des audiences a constitué, dès 1789, l'une des revendications inscrites dans les cahiers de doléances. Il faudra attendre la loi des 16-24 août 1790 pour que soit posée *« la règle de la publicité des plaidoyers, rapports et jugements aussi bien au civil qu'au pénal »*. L'article 208 de la Constitution du 5 fructidor an III rappelle ce principe : *« Les séances des tribunaux sont publiques, les juges délibèrent en secret, les jugements sont prononcés à haute voix »*. L'article 7 de la loi du 20 avril 1810 sur l'organisation judiciaire indique que *« les arrêts qui n'ont pas été rendus publiquement sont déclarés nuls »*. L'article 81 de la Constitution républicaine du 4 novembre 1848 précise enfin que *« la justice est rendue gratuitement au nom du peuple français. Les débats sont publics, à moins que la publicité ne soit*

dangereuse pour l'ordre ou les mœurs ».

● **Le Code de procédure pénale** réaffirme le principe de la publicité des débats. Son article 306, relatif à la cour d'assises, indique que *« les débats sont publics, à moins que la publicité ne soit dangereuse pour l'ordre ou les mœurs. Dans ce cas, la cour le déclare par un arrêt rendu en audience publique. (...) Lorsque les poursuites sont exercées du chef de viol ou de tortures et actes de barbarie accompagnés d'agressions sexuelles, le huis clos est de droit si la victime partie civile ou l'une des victimes parties civiles le demande ; dans les autres cas, le huis clos ne peut être ordonné que si la victime partie civile ou l'une des victimes parties civiles ne s'y oppose pas. (...) L'arrêt sur le fond doit toujours être prononcé en audience publique »*. L'article 400 reprend l'essentiel de ces dispositions pour les tribunaux correctionnels.

● **La CEDH**, Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme, indique dans son article 6 que *« toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement et dans un délai raisonnable par un tribunal indépendant et impartial »*.

● **Les motifs de cassation** sont évoqués à l'article 592 du code de procédure pénale : *« sont déclarées nulles les décisions qui, sous réserve des exceptions prévues par la loi, n'ont pas été rendues ou dont les débats n'ont pas eu lieu en audience publique »*. En revanche, l'article 802 de ce même code restreint ce principe en précisant que *« toute juridiction, y compris la Cour de cassation, qui est saisie d'une demande d'annulation ou qui relève d'office une telle irrégularité ne peut prononcer la nullité que lorsque celle-ci a eu pour effet de porter atteinte aux intérêts de la partie qu'elle concerne »*.

Une élue communiste de La Ciotat victime de trois agressions

GENEVIÈVE BOBBIO-TOSI, adjointe à l'urbanisme de la municipalité communiste de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) a été, pour la troisième fois, la cible d'une agression, jeudi 19 août. Un individu s'est introduit chez elle et a aspergé de gaz lacrymogène la femme de ménage. Lors du premier attentat, commis le 10 août, la porte du domicile de l'élue avait été entamée par un feu. Quelques jours plus tard, un incendie avait été provoqué dans les bureaux où travaille M^{me} Bobbio-Tosi. Rosy Sanna, maire communiste de La Ciotat, très inquisite, n'exclut aucune piste, mais privilégie, dans un communiqué, la piste politique. L'enquête a été confiée au SRPj de Marseille. – (*Corresp. rég.*)

DÉPÊCHES

■ **ALIMENTATION ANIMALE : trois inspecteurs de la Commission européenne ont commencé, jeudi 19 août, une visite des établissements français** fabriquant des aliments pour animaux dont certaines pratiques – l'incorporation de boues d'épuration notamment – avaient été mises en cause dans un rapport de la direction nationale des enquêtes et de la répression des fraudes, daté d'avril 1999. L'inspection a commencé aux établissements Caillaud de Javénil (Ille-et-Vilaine) et devait se poursuivre à l'usine Saria d'Issé (Loire-Atlantique). Les sénateurs Claude Huriet et Charles Descours, à l'origine de la loi du 1^{er} juillet 1998 sur la sécurité sanitaire s'étonnent *« de la décision de rendre publique, avant qu'elle ait lieu, l'organisation d'une telle inspection »*, les industriels concernés en étant ainsi informés.

■ **MÉDECINE : le tiers de l'humanité est contaminé par le bacille tuberculeux**, soit 1,86 milliard d'individus, selon une information de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), publiée par l'association médicale américaine *JAMA*, dans son journal daté du 18 août. La tuberculose s'est considérablement répandue depuis 1990 en raison de l'abandon de certaines structures de soins, de l'expansion du sida et de la croissance de la population. En 1997, 7,96 millions de nouveaux cas étaient répertoriés dans les 212 pays collaborant à l'OMS. Le Sud-Est asiatique, l'Afrique sub-saharienne et l'Europe de l'Est sont les régions les plus touchées.

■ **L'hôpital de La Roche-sur-Yon a été condamné à verser 70 000 francs d'indemnités** (10 671 euros) à une enseignante de 47 ans qui avait contracté une hépatite C en 1987 à la suite d'une transfusion sanguine. Le tribunal administratif de Nantes a condamné l'hôpital en qualité de gestionnaire du centre de transfusion sanguine, responsable à ce titre de sa qualité. Cette décision est une première en France.

RÉGIONS

GRANDS LACS À LA FRANÇAISE

Léman, un lac frontière au pied des Alpes

La France et la Suisse cherchent depuis une douzaine d'années à gérer en commun cette « mer intérieure », la plus vaste d'Europe occidentale. Après avoir servi de dépotoir au début des « trente glorieuses », son eau s'est éclaircie, même si ce diagnostic divise les scientifiques

LYON

de notre correspondant régional

Le plus grand lac d'Europe occidentale, entré dans la littérature avec Jean-Jacques Rousseau, citoyen de Genève, demeure, malgré les multiples agressions qu'il a subies au cours de ce siècle finissant, un haut lieu de nostalgie romantique et de communion avec la nature. La puissante architecture du paysage lémanique s'inscrit autour d'une « mer » d'eau douce de 582 kilomètres carrés de superficie, cernée, côté Suisse, par les montagnes du Jura, côté France, par les Préalpes et, en arrière-plan, la puissante chaîne du mont Blanc. L'embarquement sur l'un des huit bateaux à aubes de la vénérable Compagnie générale de navigation (CGN) – les seuls bâtiments qui perpétuent les « voyages d'autrefois » sur le Léman – fournit le meilleur des observatoires : à bord d'un de ces bateaux, le lac livre, à distance, ses coins mystérieux, ses belles et riches demeures – plus nombreuses sur la côte helvétique –, ses paisibles villages comme celui de Nermier, à peine effleuré par la vague touristique qui envahit quotidiennement les grandes cités, Genève, Lausanne, Thonon ou Evian.

Pour les matelots de la CGN, le lac n'est pas de tout repos. Certains prétendent que le Léman a toutes les caractéristiques d'une « mer intérieure » : récifs et hauts fonds laissés par les glaciers du Rhône, mais aussi brusques tempêtes lorsque le vent, le joran, descendant des monts du Jura, précipite son souffle dans la cuvette. La vaste étendue d'eau a également ses « grandes » marées d'équinoxe : aux deux extrémités, à Genève et à Villeneuve, elles peuvent dépasser 4,5 millimètres. Enfin, grâce à ses 73 kilomètres de longueur, la surface du lac permet d'observer la sphéricité de la Terre.

UN RÉGLEMENT COMMUN

Partagé entre deux pays, le Léman a sa frontière, que les usagers du lac qualifient généralement « d'assez fluide et transparente », mais que les douaniers helvètes s'évertuent à faire respecter. « La fixation d'une telle démarcation à travers un lac pose un problème de droit international, souligne le géographe Paul Guichonnet, dans le guide qu'il consacre au Léman (éditions de La Manufacture). Faut-il en assimiler les eaux à celles d'une mer ou les considérer comme une section du fleuve [le Rhône] qui parcourt la nappe ? » Les deux Etats ont écarté très tôt la solution d'un domaine commun et indivis entre pays riverains. Le tracé de la frontière a été déterminé par la méthode dite des cercles tangents aux rives, qui fait passer la ligne de séparation par le centre de ces cercles. Cette dernière attribue sensiblement moins d'eau à la France (41 % de la superficie) qu'à la Suisse.



FUGUES DE WURSTENBERGER

Les deux Etats qui demeurent, aujourd'hui encore, très attentifs au respect de leur frontière, ont toutefois accepté que le Léman devienne à partir de 2001 un espace de pêche internationale, régi par un seul règlement. Celui-ci mettra à égalité de traitement les 150 pêcheurs professionnels des deux rives qui, dans le passé, se sont souvent affrontés. Depuis 1982, un simple accord entre les deux pays codifie les pratiques de ces pé-

cheurs selon le principe de territorialité. Le Conseil du Léman, créé à l'initiative des gouvernements suisse et français, favorise depuis 1987 la coopération transfrontalière et la gestion concertée du bassin. Composé d'élus cantonaux, régionaux et départementaux et d'observateurs des gouvernements français et suisse, le conseil ne formule toutefois que des recommandations.

Au début du XX^e siècle, cette

vaste étendue, au cœur de l'Europe et au pied des Alpes, d'une profondeur maximale de 309 mètres, fut convoitée par la Ville de Paris. L'eau en était pure et limpide et « d'une qualité égale ou supérieure aux eaux de source », soulignait alors François-Alphonse Forel, père de la limnologie moderne. Les ingénieurs de la capitale imaginèrent de construire un aqueduc de 550 kilomètres de long, pour alimenter directement les robinets des Parisiens. Le projet ne vit pas le jour. Heureusement.

Le lac est en effet tombé gravement malade au cours des années 50, victime de la forte urbanisation de sa rive helvétique, du développement industriel du Valais, traversé par le Rhône et ses affluents, et de l'utilisation intensive des engrais sur les deux bassins versants. Il sera quelques années la « pouvelle » d'un environnement social et économique en pleine expansion dans les deux pays, qui n'ont pas su ou pas voulu contrôler leurs déchets. L'effolement est alors général face à l'eau qui se trouble, à la vase putride qui envahit les plages et à la soupe verdâtre, faite d'algues pourrissantes, qui gagne les ports.

Le lac n'est pas moribond, mais au contraire victime d'une « explosion de vie », souligneront les scientifiques appelés à son chevet par les autorités suisses et fran-

çaises, enfin réunies à partir de 1960, au sein de la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman. Le célèbre lac est devenu une masse d'eau eutrophisée, c'est-à-dire trop riche en produits fertilisants. Les nitrates des agriculteurs et les phosphates des lessives sont montrés du doigt. La Suisse interdit au cours des années 70 les seconds, alors que la France les tolère encore aujourd'hui. De gros efforts ont été faits dans l'agriculture. Les viticulteurs vaudois, qui occupent une large partie du versant suisse, entre Vevey et Lausanne, ont considérablement réduit leur consommation d'engrais. Quant aux 160 stations d'épuration, qui ceintureront progressivement le lac, elles retiennent progressivement dans leurs « nasses » une large partie des produits les plus nocifs.

SCIENTIFIQUES EN DÉSACCORD

« L'eau est redevenue correcte, grâce aux gros efforts qui ont été faits à l'intérieur des terres », souligne Patrick Clerc, l'un des trois pêcheurs professionnels d'Yvoire (France). Chaque année, il observe la lente amélioration de la transparence de l'eau. Au milieu du lac, elle peut atteindre 15 à 20 mètres pendant l'hiver et près de 4 mètres en été.

Quant aux poissons les plus nobles du lac, la féra et l'omble chevalier, ils prospèrent à nouveau. Selon les ingénieurs de la station d'hydrobiologie lacustre de Thonon (France), qui dépend de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), « le Léman est un convalescent qui se porte bien. Si on continue de lutter contre le phosphore, on sera tranquille ». Le taux moyen de concentration du phosphore dans l'eau est ainsi passé de 90 microgrammes au cours des années 80 à 40 microgrammes en 1998.

Fin juillet, l'eau du lac a cependant été troublée brutalement par une algue microscopique. « Il ne s'agit pas d'une alerte à la pollution, mais d'un phénomène normal dans le Léman, lié à la fragilité des eaux », indique Gérard Balvay, directeur adjoint de la station d'hydrobiologie lacustre de Thonon, en précisant. Il y a vingt ans, un tel phénomène n'aurait pas été perçu en raison de la faible transparence des eaux. »

Sur l'autre rive, les chimistes, biologistes et géologues du laboratoire de l'Institut François-Alphonse-Forel, rattaché à l'université de Genève, se montrent plus prudents. Le directeur de l'Institut, Walter Wildi, reconnaît « l'évolution très positive des eaux de surface et la reconquête de leur transparence ». Mais il fait un constat inverse à propos des eaux profondes. Pendant dix ans, et jusqu'à l'hiver 1998-1999, le Léman n'a pas connu de brassage complet de sa masse d'eau. L'absence de réoxygénation des couches profondes a

fait disparaître la vie au fond du lac, alors qu'elle prolifère en surface. De fines couches « empilées », parfaitement individualisées par leur température et leur densité, ne se mélangeraient pratiquement plus et n'échangeraient plus leurs produits chimiques dissous.

Les spécialistes suisses s'inquiètent enfin de la très mauvaise qualité des sédiments récents, riches en métaux lourds, qui s'accumulent autour des grandes stations d'épuration. Celles-ci ne viendraient pas à traiter convenablement l'ensemble des eaux usées. La baie de Vidy à Lausanne est ainsi montrée du doigt par les spécialistes suisses.

L'histoire lémanique à travers les bateaux

Dès la plus haute Antiquité, le Léman fut une importante voie de communication commerciale. Plusieurs grandes barques d'une trentaine de mètres à voiles en ciseaux – en « oreilles » selon la terminologie locale – ont été mises à l'eau ou sont en cours de construction, selon les méthodes anciennes. A Thonon, l'association Mémoire du Léman mettra à l'eau au printemps 2000 *La Savoie*, barque de 35 mètres à double voile latine, d'une capacité de charge de 200 tonnes.

Un modèle identique navigua sur le Léman entre 1896 et 1945. La ville de Vevey (Suisse) achève la reconstitution d'un modèle de barque du XVII^e siècle, et celle de Morges (Suisse) lancera dans moins d'un an une galère de 55 mètres, *La Liberté*, conçue à partir d'un modèle de grande galère méditerranéenne qui navigua également sur le Léman. Les associations françaises et suisses, regroupées sous l'égide d'une structure commune, *Voiles latines, souhaitent pouvoir présenter à l'été 2000 une flottille de six bateaux historiques faisant revivre l'histoire et la culture lémaniques.*

« Il est naturel qu'entre grosses tronches on se bouffe le nez », affirme Patrick Clerc qui relève, en souriant, les profonds désaccords entre scientifiques des deux pays à propos de « son » lac. Aujourd'hui, il a ramené dans ses filets une dizaine de kilos de perches. « C'est presque une pêche miraculeuse lorsqu'on se rappelle l'état du Léman il y a vingt ans », confie-t-il. En 1997, les captures de poissons ont atteint 544 tonnes par des pêcheurs professionnels et 115 tonnes par des amateurs : sensiblement plus que la moyenne des dix dernières années.

Claude Francillon

FIN

A Toulouse, les régionalistes veulent relancer la mobilisation pour la ratification de la Charte des langues minoritaires

TOULOUSE

de notre correspondant

Ils se savent minoritaires, mais se sentent prêts à emporter, enfin, une large adhésion populaire. Les petits partis régionalistes, regroupés au sein de la fédération Régions et peuples solidaires (RPS), présidée par Gustave Alirol, président du Parti occitan, sont bien décidés à relancer la mobilisation en faveur de l'inscription des droits des langues régionales dans la Constitution. Réunis en université d'été à Toulouse, une centaine de militants corses, bretons, alsaciens, basques, catalans ou occitans ont consacré une après-midi entière de débat, jeudi 19 août, au sujet. « Jusqu'à présent, nous n'avions pas de dossier-phare pour lutter ensemble : les Catalans étaient dans leur coin, les Bretons avaient leurs propres revendications, etc. », résume François Alfonsi, de l'Union du peuple

corse (UPC, autonomistes). La Charte du Conseil de l'Europe sur les langues régionales et minoritaires, sera leur nouvel étendard. Le rejet par Jacques Chirac d'une modification de la Constitution, après l'avis négatif du Conseil constitutionnel sur la ratification de ce texte par la France, a, paradoxalement, eu un effet catalyseur pour ces petites formations, qui peinent à peser dans le débat politique.

« Pour la première fois, on a mis la question au centre du débat politique et médiatique. Les langues sont devenues un enjeu de démocratie, et non plus une vieille querelle entre "modernistes" et "réactionnaires" », se réjouit Jordi Vera, du Partit Per Catalunya. Les militants régionalistes sont persuadés qu'une large partie de l'opinion serait favorable à une reconnaissance officielle des langues régionales en France. Cer-

tains avancent déjà l'idée d'un référendum.

Tous soulignent que la Charte a désormais une valeur symbolique et hautement politique. « J'ai même vu des conseils municipaux voter une résolution en faveur de la Charte, et ne venir m'en demander un exemplaire que le lendemain », témoigne un militant breton. Mais si les Occitans ont profité de l'occasion pour lancer une association d'élus locaux, qui se propose de dépasser le clivage droite/gauche, d'autres sont plus sceptiques sur l'engagement réel des hommes politiques à leurs côtés. « La stratégie de lobbying des élus fut un échec », constate François Alfonsi. En revanche, les Verts, largement représentés lors de cette université d'été, apportent un soutien sans faille aux thèses régionalistes. « En politique, à la ceux qui parlent et ceux qui font », résume le député euro-

péen Vert Gérard Onesta, qui multiplie les contacts avec les régionalistes français de RDS en vue d'une campagne commune à la rentrée avec les Verts.

L'idée de chèques-pétition a été lancée avec l'objectif de collecter rapidement « 50 000 à 60 000 soutiens ». Le combat politique annoncé laisse cependant sceptiques les animateurs des mouvements culturels bretons. « J'ai le sentiment d'avoir été baladé et d'avoir perdu beaucoup de temps et d'énergie sur cette histoire », résume Olivier Ar Mogn, directeur du nouvel Office de la langue bretonne (créé par la Région et les collectivités locales bretonnes), qui se demande s'il ne faut pas laisser de côté l'échelon national, au profit d'actions locales et d'un investissement au niveau européen.

Stéphane Thépot

Lionel Jospin confirme l'abandon du barrage de Chambonchard

LIONEL JOSPIN a confirmé l'abandon du projet de barrage de Chambonchard, sur le Cher (*Le Monde* du 24 juillet), dans une lettre envoyée à Yves Dauge, député d'Indre-et-Loire et maire PS de Chinon, datée du 4 août et publiée, jeudi 19 août, par l'AFP. M. Jospin assure que « le gouvernement n'apportera pas de financement d'Etat à la construction du barrage de Chambonchard ». Il précise, en faisant référence au comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire du 23 juillet à Arles, où cet abandon avait été annoncé, que le gouvernement « a proposé, en contrepartie, aux collectivités riveraines du Cher un programme alternatif ». Ce barrage était contesté par les écologistes.

DÉPÊCHES

■ **LOIRE** : le président du conseil général et député de la Loire Pascal Clément (DL), a demandé, jeudi 19 août, que le Forez reste éligible à la prime à l'aménagement du territoire, qui doit être réformée au détriment de plusieurs zones rurales. M. Clément souhaite que le gouvernement examine « la situation de la Loire en prenant en compte des éléments objectifs et réels » plutôt qu'en se fondant « sur des calculs technocratiques ».

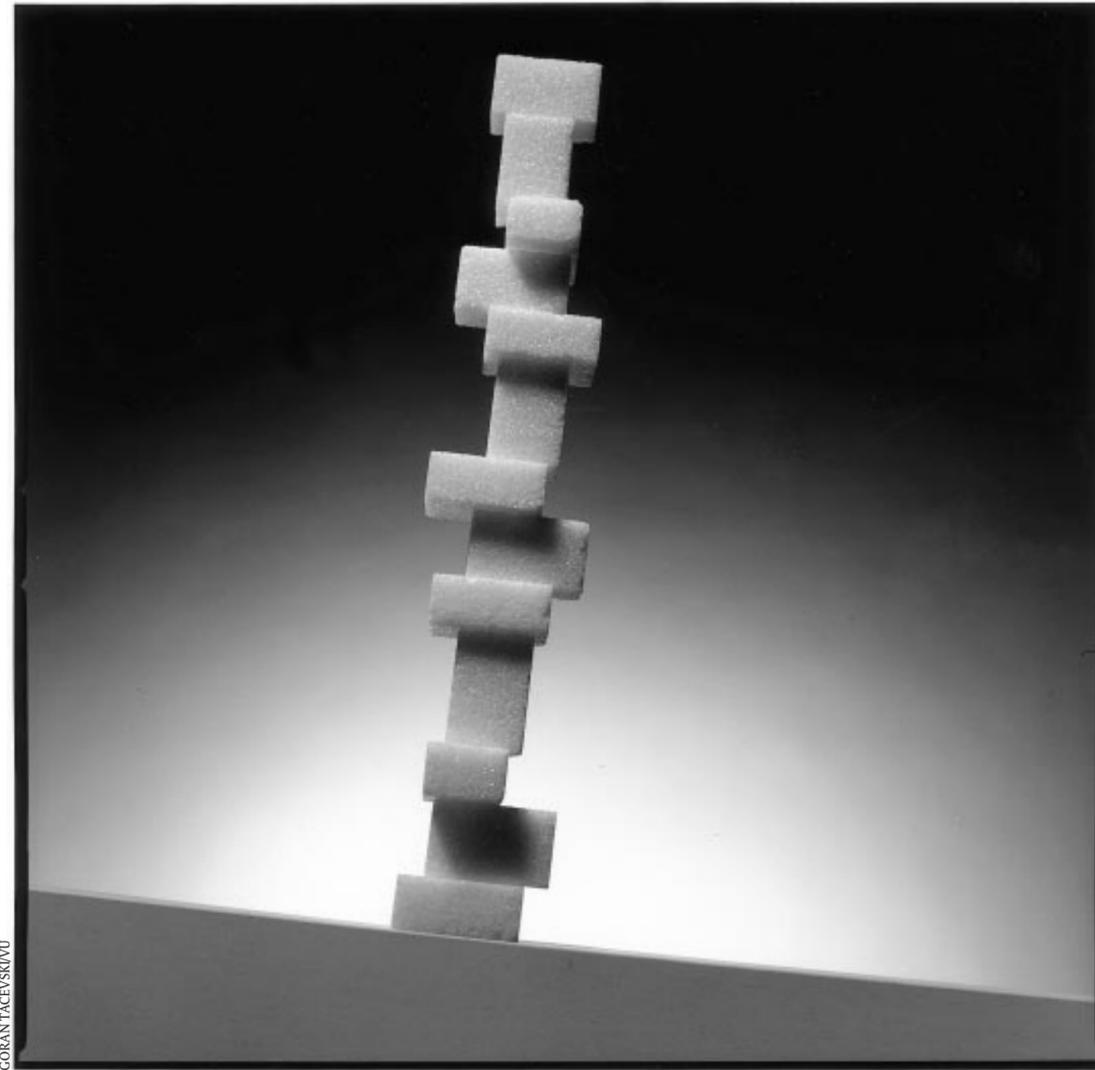
■ **FINANCES LOCALES** : l'amélioration de la santé financière des départements s'est confirmée en 1999, selon une étude publiée, jeudi 19 août, par l'Assemblée des départements de France, qui indique que les budgets votés cette année permettent aux conseils généraux de « reconstituer leurs marges de manœuvre ».

HORIZONS

ENQUÊTE

5 CES ALIMENTS QUI ONT CHANGÉ LE MONDE

Découvert au Bengale, le sucre fit la fortune des ports de la Méditerranée. Rare et cher, il fut d'abord vendu à petites doses par les apothicaires. Et voilà qu'il est maintenant rendu responsable de la déchéance morale et physique de l'Occident. Noir envers d'une voluptueuse douceur blanche



GORANTACEVSKI/VI

HENRY HOBHOUSE, un Britannique qui fit une brillante carrière de journaliste aux Etats-Unis avant de revenir cultiver, à la fin des années 80, ses terres du Somerset, a publié en 1985 un livre devenu classique, *Seeds of change* (« Les Graines du changement »). Il explique comment l'apparition de la quinine, du thé, du coton, de la pomme de terre et du sucre a transformé l'humanité. Economiste de formation, pragmatique et peu porté vers les idéologies, Hobhouse adopte en général, vis-à-vis des objets et des situations qu'il décrit, une attitude d'aristocrate anglais soucieux de ne laisser transparaître aucune passion.

Sauf lorsqu'il s'agit du sucre. L'apparente froideur de l'historien se mue alors en un déchaînement imprécateur, le pamphlétaire chasse l'éruddit, le journaliste se fait justicier : « *Le sucre est une drogue légale qui a probablement coûté autant que le tabac aux sociétés développées, et cela sans que la Maison Blanche ou d'autres hauts lieux du "politiquement correct" aient tiré le moindre signal d'alarme* », écrit Hobhouse. Il poursuit : « *On aura de plus en plus de difficultés à résoudre trois des problèmes posés par le sucre : les coûts croissants des frais dentaires, l'extension de l'obésité et la difficulté à trouver des sources de revenus aux descendants des esclaves des colonies sucrières. Une réponse pourrait être le tourisme, mais on sait bien que toute île pourvue d'une piste d'atterrissage pour charters est bientôt envahie par des hordes de touristes qui finissent par détruire ce qu'ils venaient admirer. Cuba survit encore comme Etat socialiste branlant, militairement impuissant, mais son peuple est incapable de dénoncer la fortune d'un Castro, dont une bonne partie a été acquise par le trafic de drogue.* »

Bref, si l'on suit Henry Hobhouse, le sucre serait à l'origine de la déchéance physique et morale de l'Occident, responsable d'une série de fléaux allant des

caries dentaires à la violence dans les banlieues des grandes villes anglaises, où se rassemblent les descendants des esclaves des plantations antillaises inadaptés à la dure compétition de la société thatchéro-blairiste.

S'il est difficile de suivre cet auteur jusqu'aux ultimes conséquences de son raisonnement, on ne peut que souscrire à sa brillante démonstration de la responsabilité du sucre, ou plutôt de la faim de sucre, dans le retour en force de l'esclavage en Occident, à une échelle comparable à celle des sociétés de l'Antiquité. Avant d'entrer dans les détails de ce noir envers de la douceur blanche qui fond voluptueusement au fond de la tasse de thé ou de café, il convient de se rappeler ce temps où le sucre, rare et cher, était considéré comme un médicament, vendu à petites doses par les apothicaires.

ORIGINAIRE de Polynésie, la canne à sucre sauvage fut importée en Inde, où sa culture est attestée, notamment au Bengale, dès 1200 avant notre ère. Ainsi le poème épique sanscrit *Ramayana*, écrit à cette époque, fait état d'un banquet « *aux tables couvertes de sucreries, de sirop, de canne à mâcher* ». On fit bientôt, à Athènes et à Rome, le lien entre les habitants de l'Inde et le « *doux roseau* ». Les riverains du Gange sont ainsi désignés par Lucain : « *Quique bunt tenera dulces ab arrundine succos* » (« *Ceux qui boivent le suc doux d'un faible roseau* »). Les Assyriens puis les Perses de Darius acclimatèrent la canne dans leurs contrées, et surtout élaborèrent des méthodes pour extraire et raffiner le sucre, comme l'explique Marco Polo dans *Le Devisement du monde* : « *Avant la domination des Mongols sous Koubilai Khan, les habitants de la Chine savaient cuire le jus de canne et en obtenir un sucre*

noir. Mais sous le règne de Koubilai Khan arrivèrent des hommes de Babylonie. Ils enseignèrent à raffiner le sucre en y jetant une certaine quantité de cendres de végétaux contenant de la potasse. »

Le sucre était partie prenante du commerce des épices, qui fit la fortune des ports de la Méditerranée, au premier chef de Venise, où un entrepôt de sucre fut construit dès 966. C'est en Crète, dont le nom arabe - Qandi - signifie justement sucre, que fut installée la première raffinerie industrielle de canne pour alimenter le commerce avec l'Occident.

« **Le sucre est une drogue légale qui a probablement coûté autant que le tabac aux sociétés développées, et cela sans que la Maison Blanche ou d'autres hauts lieux du "politiquement correct" aient tiré le moindre signal d'alarme** »

Henry Hobhouse

C'est son nom qui sera donné au sucre candi, celui que l'on trouvait chez les apothicaires, parfumé à la rose, au citron ou à la groseille, ancêtre des bonbons actuels. Grevé des taxes qui le frappaient tout au long de son voyage vers l'Europe du Nord - les seigneurs du Moyen Âge avaient trouvé là un moyen de se « *sucrer* » au passage -, le sucre atteignait des prix faramineux. Henry Hobhouse a fait une estimation comparée du prix du sucre, du miel et de l'or pour la période allant de 1350 à 1400 : dix livres de sucre valaient environ le tiers d'une once (28,35 grammes) d'or, alors que le miel, d'usage comparable, qui passait aussi à

l'époque pour une denrée de luxe, ne dépassait pas le dixième du prix du sucre.

Ainsi Marguerite de Navarre rapporte dans *l'Heptameron* qu'en 1515 un pain de sucre « *de la taille d'un petit doigt* » lui avait suffi pour payer un copieux déjeuner offert à un avocat dans une taverne d'Alençon. Sucrieries et confiseries de toutes sortes, ce qu'on appelait alors les « *épices de chambre* », car supposées être réservées aux malades, étaient fort prisées des rois et de l'aristocratie. On rapporte que François 1^{er}, ayant rendu visite à l'im-

conquête de l'île par les Ottomans, à la fin du XV^e siècle. Cette situation donna à réfléchir à Henri le Navigateur (1394-1460), roi du Portugal bien mal nommé puisqu'il ne se risqua qu'une seule fois en mer, et encore, pour se rendre à Ceuta, près de Tanger. Navigateur par procuration, puisqu'il fut à l'initiative des grands voyages de découverte des mers portugaises, il estima qu'il serait plus rentable de cultiver soi-même cette canne à sucre si profitable plutôt que d'en laisser le monopole aux Levantins. Des essais infructueux d'acclimatation avaient été effectués en Andalousie et dans le sud du Portugal. En revanche, l'île de Madère, où les Portugais avaient établi un comptoir en 1425 - après avoir consciencieusement exterminé les indigènes -, se révéla un terroir favorable.

L'appât du gain conduisit à réduire autant que faire se pouvait le coût de la nombreuse main-d'œuvre nécessitée par cette culture. On employa donc à cette fin des hommes réduits à un quasi-esclavage : les mille personnes employées à la culture de la canne à sucre à Madère étaient des condamnés, des débiteurs impécunieux, sans oublier les juifs réticents à suivre les injonctions à se convertir des tribunaux de la Sainte Inquisition. La découverte du Nouveau Monde ouvrit de nouveaux espaces à cette culture, notamment dans les îles des Indes occidentales, le nom donné alors aux îles des Caraïbes.

Le pli était pris : pour concurrencer les produits de Madère ou des îles Canaries qui faisaient la fortune des Portugais et des Espagnols, il était nécessaire pour les Anglais et les Français, nouveaux arrivés dans la région, que la main-d'œuvre fût gratuite et corvéable à merci. Les indigènes, les Indiens caraïbes, se révélèrent plus que rétifs à la servitude. Ceux qui avaient été amenés de

force dans les plantations s'enfuirent bientôt dans les collines, et certains d'entre eux se vengèrent en consommant ceux des planteurs blancs qu'ils avaient réussi à capturer. Le mot « *cannibale* » est d'ailleurs une altération de « *caribal* », en référence aux mœurs anthropophages de ce peuple qui paya de son extermination son refus d'acquiescer à la division du travail fixée par les colons.

CE sont les Espagnols et les Portugais qui furent les premiers à utiliser des esclaves d'Afrique noire dans leurs exploitations sucrières. Mais la mise en place et le développement du « *commerce triangulaire* » entre l'Afrique, l'Amérique et l'Europe furent organisés par les Français et, surtout, les Anglais. Le système d'échange consistait à acheter des esclaves sur les côtes africaines contre des armes, de la poudre, du sel et des lingots de fer, à les transporter et les échanger dans les Caraïbes contre du sucre et du rhum. Ces pratiques constituèrent, au XVII^e et au XVIII^e siècle, l'épine dorsale du commerce mondial. Des fortunes se bâtirent en des temps records, car les bénéfices n'étaient jamais inférieurs à 30 % du capital investi, même en tenant compte des naufrages, de la piraterie, des navires encalminés dans la mer des Sargasses, où la moitié des esclaves embarqués mouraient de faim et de soif avant d'arriver aux Antilles.

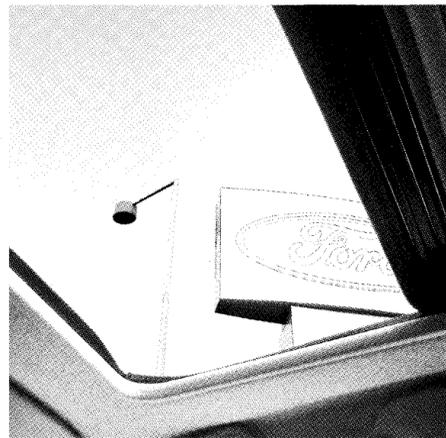
Henry Hobhouse s'est livré à un autre genre de comptabilité : en 1700, chaque tonne de sucre consommée en Europe avait comme contrepartie la mort d'un esclave des plantations. Ce chiffre comprend les pertes humaines pendant le transport, les décès par maladie d'hommes et de femmes débarquant dans un milieu inconnu et hostile, et les morts d'épuisement en raison du travail harassant qui était exigé. L'espérance de vie d'un esclave débarqué aux Antilles n'excédait pas dix ans ! Cette triste statistique amène Hobhouse à conclure que « *le sucre est la seule drogue qui ait tué ses producteurs avant de rendre malades ses consommateurs* ».

De nos jours, fort heureusement, on peut se bourrer de sucreries sans avoir sur la conscience le poids des crimes perpétrés pour les produire. Mais il ne faudrait pas croire que l'on soit parvenu à cette situation, moralement plus satisfaisante, par la seule prise de conscience des humanistes anti-esclavagistes français ou anglo-saxons du XVIII^e siècle. Sans minimiser les mérites de l'abbé Grégoire ou de Wilberforce, partisans infatigables de l'émancipation des Noirs des colonies françaises ou britanniques, il convient tout de même de noter que l'interdiction du commerce triangulaire, au début du XIX^e siècle, a été favorisée par des calculs économiques. Une fois mis fin au « *trafic de bois d'ébène* », la valeur des esclaves présents dans les Caraïbes augmentait. Les planteurs les traitaient mieux, donc la « *productivité* » était meilleure. D'autre part, la marine royale britannique avait la maîtrise totale du trafic maritime et pouvait décider du sort de tout navire de transport entre l'Ancien et le Nouveau Monde, ce qui limitait le poids de la concurrence.

Il faudra tout de même attendre le milieu du siècle - 1848 pour la France - pour que l'esclavage soit définitivement aboli par les pays européens. La betterave, dont l'émergence dans la production sucrière fut le résultat du blocus imposé par l'Angleterre à la France napoléonienne, s'imposa dans la zone tempérée, et l'on consomma toujours plus de sucre. Celui-ci se venge parfois des hommes qui l'approchent de trop près et qui veulent faire rimer sucre et lucre : on se souvient encore de quelques déconfitures retentissantes de spéculateurs sur cette denrée enjôleuse et perfide.

Luc Rosenzweig

PROCHAIN ARTICLE :
Coca-Cola, l'empire de la soif



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La dérive colombienne

AU sud de l’isthme centre-américain, mer des Caraïbes, un pays se noie. Il est grand comme trois fois la France, peuplé de quarante millions d’habitants, fut l’un des plus économiquement développés de la région, dispose de pétrole, d’or, d’une réelle agriculture, s’accroche à la démocratie, est une terre d’artistes, de conteurs et de gens de fort bonne compagnie. Il s’appelle la Colombie. Il s’appelle la Colombie. Il s’appelle la Colombie. Il meurt de beaucoup de choses, mais avant tout de surdose de production de cocaïne et d’héroïne et du pacte diabolique qui lie cette offre-là à la demande nord-américaine pour lesdits produits.

Terrible complicité, mortelle collusion. Le secrétaire d’Etat américain, Madeleine Albright, disait au début du mois que la Colombie était aujourd’hui « *le pays le plus en difficulté* » de l’Amérique latine. Les Colombiens parlent eux-mêmes d’une descente aux enfers, d’une tragédie chaque jour plus insupportable. Leurs voisins s’inquiètent de l’impact régional possible de cette désintégration. Beaucoup, en Colombie aussi, appellent de leurs vœux une intervention extérieure.

Au moins trois bandes armées ravagent la Colombie. Au sud sévit depuis trente-cinq ans, sur un territoire grand comme la Suisse, la plus vieille guerilla communiste du continent, les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie). Les FARC sont devenues l’une des plus grosses entreprises de trafic de drogue dans le monde. Dans la zone pétrolière du pays, une deuxième gué-

rilla, d’origine guévariste celle-là, l’ELN (l’Armée de libération nationale), s’est spécialisée dans le sabotage d’oléoducs. Enfin, émergeant souvent de l’armée mais recrutant aussi chez des déçus de la guérilla, des groupes paramilitaires de droite rançonnent et rackettent dans tout le pays. Comme les deux guérillas, ils pillent, torturent, massacrent, volent et n’ont qu’un objectif : la politique du pire, préserver le *status quo* qui assure leur fortune.

Ce ne sont pas là des « guerres civiles » : les Colombiens n’ont pas le choix de leur camp. Au milieu, un pouvoir de plus en plus incapable d’enrayer le démembrement du pays. Les combats ont fait plus de cent vingt-cinq mille morts en trente ans et un million et demi de personnes déplacées ; on compte six mille enlèvements par an et des dizaines d’assassinats par jour. Elu il y a un an, le président Andres Pastrana, appuyé par Washington, a tendu la main aux FARC. Il a retiré l’armée de la zone qu’elles contrôlent et appelé à un dialogue, à une condition : qu’une commission internationale neutre puisse visiter, seulement visiter, la région démilitarisée. Les FARC refusent ; le dialogue est bloqué.

Pris en otage, les Colombiens sont de plus en nombreux à se mobiliser. A quatre reprises depuis le début de l’été, ils ont été des centaines de milliers à manifester contre les guérillas, la violence, les enlèvements. Contre la dérive criminelle qui emporte la Colombie, cette « société civile » en mouvement, admirable de courage, est la seule vraie raison d’espérer.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directeur, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani <p>Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint</p>
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel <p>Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet Directeur artistique : Dominique Roynette Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment</p>
Rédacteurs en chef : <p>Alain Frachon, Erik Izraelewicz (<i>Editoriaux et analyses</i>); Laurent Greilsamer (<i>Suppléments et cahiers spéciaux</i>); Michel Kajman (<i>Débats</i>); Eric Le Boucher (<i>International</i>); Patrick Jarreau (<i>France</i>); Franck Nouchi (<i>Société</i>); Claire Blandin (<i>Entreprises</i>); Jacques Buob (<i>Aujourd’hui</i>); Josyane Savigneau (<i>Culture</i>); Christian Massol (<i>Secrétariat de rédaction</i>)</p> Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Médiateur : Robert Solé
Directeur exécutif : Eric Pliatoux; directeur délégué : Anne Chaussebourg Conseiller de la direction : Alain Rollat; directeur des relations internationales : Daniel Vernet; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde <p>Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994. Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.</p>

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde La menace d’inflation est écartée

ON PARLE d’inflation. Où est-elle ? Depuis la fin de l’année dernière, ses sources sont taries. Les finances publiques sont à peu près en équilibre. Certes, le gouvernement et le Parlement n’ont pas réduit les dépenses comme ils auraient dû le faire. Mais enfin l’Etat n’a plus besoin de recourir à la Banque de France. S’il a des difficultés de trésorerie, le déblocage anticipé de 30 milliards sur le compte Marshall lui permet pour le moment de les surmonter.

La circulation fiduciaire n’augmente plus sous l’effet d’un déficit de l’Etat ou de crédits abusifs, mais seulement suivant les procédés normaux de l’émission en raison des besoins de l’activité économique. On a même pu soutenir que les moyens monétaires étaient insuffisants. Un député est allé jusqu’à proposer que la Banque de France avance 500 milliards à la reconstruction. Il assure

sans sourciller que ce ne serait pas de l’inflation. Cette suggestion ne mérite pas d’être prise au sérieux.

Le danger ne peut venir aujourd’hui que d’une hausse des prix, particulièrement des prix agricoles, assez forte pour déterminer une hausse générale des salaires. Le gouvernement a réussi à maintenir les prix des céréales et du pain. Mais la sécheresse amène le renchérissement d’autres denrées. Le gouvernement, qui a bien vu le péril, a décidé des importations. Comme malgré tout les récoltes ne seront pas désastreuses et que nous ne connaissons pas la pénurie de ces dernières années, il suffit d’un appoint pour garnir les marchés et enrayer la hausse. Dans ces conditions, il est permis de penser que nos ressources en devises seront suffisantes.

Marcel Tardy
(21-22 août 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC ou 08-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60 Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Soutenir l’Autorité palestinienne

par Terje Larssen, Miguel Moratinos, Michel Rocard et Henry Siegman

Il faut revenir sur le sens politique et l’importance de l’étude récemment publiée sur les institutions publiques de l’Autorité palestinienne. Elle a été élaborée par un Collège international indépendant, mis sur pied par le Council on Foreign Relations des Etats-Unis et financé par l’Union européenne et le gouvernement de Norvège. Elle propose des orientations permettant la construction effective et démocratique des institutions nationales, non seulement à la direction actuelle de l’Autorité palestinienne, conduite par le président Yasser Arafat, mais aussi à la prochaine génération de responsables palestiniens qui auront tâche de maintenir et de compléter l’héritage des fondateurs.

Le rapport officiel, mis au point par ce collège constitué d’un ancien chef d’Etat, de quatre anciens premiers ministres, d’anciens ministres des affaires étrangères ou des finances, de parlementaires et de banquiers, tant européens qu’américains et arabes, considère que cet héritage comporte un ensemble de réalisations qui se comparent avantageusement et souvent dépassent de beaucoup les résultats obtenus dans bon nombre de pays au niveaux de développement comparables.

En fait, et malgré des circonstances gravement défavorables, en particulier les fermetures répétées des frontières par Israël en réponse à des actes de terrorisme, qui ont pratiquement amputé le revenu national palestinien de l’équivalent de toute l’aide internationale reçue par l’Autorité, cette dernière et son président Yasser Arafat ont réussi à faire fonctionner un gouvernement, à tenir des élections reconnues équitables et démocratiques pour la présidence et pour le Conseil législatif, à assurer les services publics essentiels en matière d’éducation, de soins de santé et de quelques services sociaux, à réanimer la rentrée des impôts et à maintenir un niveau honorable de sécurité et d’ordre pu-

Il n’y a pas de catastrophes naturelles

Suite de la première page

Un nombre sans doute impressionnant de lapins et d’élans trépassent, mais pas un seul humain : on est au-dessus de la Toungouska, en pleine Sibérie, et il n’y a pas âme qui vive à des lieues à la ronde (*Le Monde* du 27 juin 1998).

En revanche, depuis une trentaine d’années, inondations, tremblements de terre, cyclones – et leurs cortèges de victimes innocentes – semblent se multiplier. Selon la compagnie de réassurance Munich Ré, le nombre de grandes catastrophes naturelles a triplé entre la décennie 1960 et la décennie 1990. Même si ce chiffre doit être relativisé – on n’enregistre pas avant les années 60 ces événements avec autant d’attention qu’aujourd’hui, et leur définition est discutable –, les spécialistes s’accordent à penser que le risque va s’accroître, surtout dans les pays en développement. L’idée se répand par ailleurs qu’un des principaux effets du changement climatique sera d’accroître la fréquence ou l’ampleur des cyclones ou des pluies torrentielles – mais il ne s’agit que d’une hypothèse non prouvée.

Quelles sont les sources humaines de la vulnérabilité aux phénomènes naturels ? La première tient à la combinaison de la démographie et de la pauvreté. Dans les pays en développement, l’urbanisation se poursuit à un rythme soutenu : en 2015, la population mondiale devrait être urbaine à 54 %, contre 38 % en 1975, et 45 % en 1995, selon les estimations de l’ONU (*World Urbanization Prospects*, 1996).

Or cette urbanisation se fait de manière désordonnée, sans qu’une grande attention soit portée aux risques d’inondation ou de glissements de terrain. Selon le *Rapport sur les catastrophes dans le*

blic. Ces résultats doivent être reconnus et salués comme tels. Bien des pays pourtant nés dans des conditions infiniment moins difficiles n’en sont pas là. L’affirmer n’est en rien diminuer, comme certains ont voulu le laisser entendre, l’impact des appréciations critiques formulées dans la suite de notre rapport. Sans la reconnaissance de ces acquis, l’image présentée est déformée, injuste et contre-productive, car ce que les Palestiniens ont ac-

La construction et la consolidation d’institutions gouvernementales effectives et démocratiques sont une étape majeure sur la voie d’une réelle autodétermination des Palestiniens, tout autant que pour la sécurité d’Israël

compli jusqu’ici peut et doit servir de fondation à leur construction d’un avenir meilleur.

Ce qui reste à faire est éminemment redoutable, mais ne pas réformer n’est pas un choix ouvert. L’Autorité palestinienne restera lourdement dépendante de l’aide internationale, elle a donc grandement besoin de l’appui et de la confiance de la communauté internationale, pour ne pas parler de ceux de son propre peuple. Par-dessus tout, l’investissement dans le secteur privé, sans lequel les Palestiniens de la rive ouest et de Gaza n’obtiendront ni croissance ni cohésion, ne se développera pas sans une stabilité judiciaire reconnue et un environnement légal et réglementaire clair. Heureusement, le président Arafat sait tout cela, comme le montre l’encouragement qu’il a donné à nos travaux. Nous ne connaissons pas au monde d’autre gouvernement qui dans une telle situation se soit lui-même ouvert à une telle évaluation extérieure.

La profondeur et l’ampleur des réformes et des changements qui

monde 1999 de la Croix-Rouge internationale, « *40 des 50 villes qui se développent le plus rapidement dans le monde sont situées dans des zones sismiques* ». De plus, du fait de la pauvreté des nouveaux citadins, les constructions sont rudimentaires et fragiles : « *Un milliard de personnes vivent dans des bidonvilles* », écrit la Croix-Rouge.

ABSENCE DE PRÉVENTION Une deuxième cause de vulnérabilité tient aux transformations de l’environnement. La macadamisation des sols est un multiplicateur d’inondation, en empêchant l’absorption de l’eau dans la terre, tandis que la canalisation des fleuves les empêche de s’épanche librement, accélérant leur cours en cas de fortes pluies. Les déboisements – qui détruisent la capacité des forêts à retenir l’eau – et la destruction des zones humides accroissent les conséquences des sécheresses et des inondations. Une des réactions les plus marquantes du gouvernement chinois après les inondations qui ont frappé l’Empire du milieu pendant l’été 1998 a été d’interdire l’exploitation forestière dans le bassin supérieur du Yang-tseu (*Le Monde* du 10 septembre 1998).

Enfin, la troisième cause de la vulnérabilité des sociétés aux aléas naturels tient à l’absence de prévention. Les zones sismiques sont bien identifiées, et les spécialistes s’accordent à dire que le fait de construire en adoptant des techniques parasismiques limiterait très largement l’impact des tremblements de terre. Ce fait a été immédiatement reconnu lors de l’actuel séisme qui frappe la Turquie, et la presse a condamné l’incapacité des gouvernements successifs à faire respecter des normes strictes en matière de construction.

Le surcoût de la construction parasismique n’est pas insupportable – de l’ordre de 5 %, selon Jean-Louis Doury, du Centre scientifique et technique du bâtiment –, et un pays pauvre, comme la Roumanie, a su généraliser cette technique. En matière de cyclones ou d’inondations, la préparation de plans d’urgence est un

sont proposés dans le rapport sont considérables. Cela comprend notamment l’adoption d’une Constitution formelle, comme l’a proposé le Conseil législatif palestinien, la réduction du nombre et du rôle des institutions publiques rattachées au bureau de la présidence, la délégation d’une autorité plus largement définie aux ministères et aux autorités locales, l’établissement d’une plus grande clarté financière par la présentation au

Conseil législatif palestinien d’un budget détaillé et présenté en temps utile, qui fasse clairement état des ressources et des dépenses publiques y compris celles des monopoles d’Etat, l’abolition des cours de sécurité d’Etat et l’établissement d’un système judiciaire clairement indépendant, la remise de la force de police sous une autorité civile indiscutée, la réduction substantielle du nombre des employés publics pour soulager le fardeau financier et améliorer l’efficacité des services.

Ces réformes, et d’autres recommandées par le Collège international, sont essentielles. Elles s’adresseraient tout aussi bien à des gouvernements de pays plus avancés et moins handicapés économiquement. On ne doit pas s’attendre que l’Autorité palestinienne puisse les réaliser toutes à la fois et tout de suite. Mais la tâche doit être entreprise, parce que la construction et la consolidation d’institutions gouvernementales effectives et démocratiques, travaillant dans une transparence complète, sont une

outil très efficace, dans la mesure où ces événements sont prévisibles quelques jours à l’avance. Une des mesures les plus efficaces est d’informer rapidement la population en cas de crise, pour qu’elle vienne se réfugier dans des constructions en dur conçues pour résister à l’ouragan, par exemple les écoles. Au Bangladesh, de même, les effets des inondations les plus courantes ont été atténués par l’édification de buttes d’une dizaine de mètres de haut sur lesquelles les paysans viennent se réfugier.

Au total, les moyens pour parer les périls d’origine naturelle sont connus. Il reste que, comme le note Philippe Masure, un spécialiste du Bureau des ressources géologiques et minières, « *ce n’est pas parce que les scientifiques et les ingénieurs ont des solutions qu’on les met en œuvre* ». Ces solutions ont en effet un coût et requièrent un effort durable d’organisation qui fait reculer les responsables politiques, d’autant plus qu’on ou-

RECTIFICATIFS

BIOÉTHIQUE

Contrairement à ce que nous indiquions dans notre article consacré à la Convention européenne de bioéthique (*Le Monde* du 12 août) ce texte ne prévoit pas de limites au-delà desquelles la recherche sur l’embryon humain ne serait plus autorisée. Il résulte ainsi de l’article 18 de cette convention que, lorsqu’elle est admise par la loi nationale, la recherche sur des embryons conçus *in vitro* doit assurer une protection adéquate de ces embryons. La référence à la période de quatorze jours à laquelle nous faisons allusion figurait dans une version précédente du texte de cette convention. Elle n’a pas, au total, été retenue afin de ne pas fermer la porte à la recherche scientifique, tout en maintenant la possibilité d’une évolution des positions nationales sur ce sujet controversé.

JUSTICE

Contrairement à ce qu’indiquait un titre paru dans *Le Monde* du 19 août, les photographes et le mo-

étape majeure sur la voie d’une réelle autodétermination des Palestiniens, tout autant que pour la sécurité d’Israël, la paix et la stabilité dans toute la région.

L’élection d’Ehoud Barak comme premier ministre d’Israël ouvre de nouvelles perspectives pour la reprise rapide du processus de paix. Au moment où les acteurs principaux engagent sérieusement les conversations sur le statut final, la mise en œuvre des recommandations du Collège international présente une urgence particulière. La décision du président Arafat de désigner un comité de suivi composé de hauts responsables palestiniens et conduit par le docteur Nabil Shaath, ministre du Plan et de la coopération internationale, pour examiner les recommandations formulées par le rapport du Collège international et pour établir le programme de leur mise en œuvre est à cet égard très encourageante.

Le président Arafat a demandé aux membres du Collège de conseiller et d’assister ce comité de suivi dans son travail, et nous avons accepté de le faire. C’est une initiative qui promet de renforcer la confiance de la communauté internationale dans l’œuvre palestinienne de construction institutionnelle et d’ouvrir une nouvelle phase de développement durable et de dynamisme pour les Palestiniens.

Le rapport du Collège international est le fruit d’une collaboration remarquable entre Américains, Européens et Palestiniens. Nous pensons que cette collaboration pourrait fort bien servir d’exemple pour les responsables américains et européens, soucieux d’assister les parties à la négociation au moment où elles cherchent à conduire le processus de paix vers une conclusion heureuse.

Terje Larssen, Miguel Moratinos et Henry Siegman sont membres du Collège international indépendant que préside Michel Rocard.

blie assez vite le désastre, et que l’idée qu’il s’agit d’une fatalité est encore répandue.

L’argument qui les convaincra sans doute passe par l’économie : les coûts de prévention sont très inférieurs à ceux que causent les désastres. Selon la Banque mondiale, citée par la Croix-Rouge internationale, « *il serait possible de réduire de 280 milliards de dollars le coût des catastrophes naturelles à l’échelle mondiale en investissant un septième de ce montant dans la prévention* ».

En final de la Décennie sur la prévention des catastrophes naturelles, le 5 juillet à Genève, le secrétaire général de l’ONU, Kofi Annan, résumait bien le problème. Après avoir constaté que « *les catastrophes dites naturelles ne sont peut-être pas si naturelles que ça* », il martelait : « *Ce qu’il faut faire, nous le savons. Il reste maintenant à mobiliser la volonté politique.* »

Hervé Kempf

tard de presse qui suivaient la voiture de la princesse de Galles et d’Emad al-Fayed avant l’accident du 31 août 1997 n’ont pas obtenu un non-lieu. Il s’agissait, comme l’indiquait l’article, des réquisitions de non-lieu du parquet de Paris.

PRÉCISION

ITALIE

Mario Vaudano, président de l’application des peines de la cour d’appel de Turin et membre de la commission spécialisée du Conseil supérieur de la magistrature sur l’exécution des peines, nous demande de préciser qu’il ne prône pas, comme nous l’avons écrit dans *Le Monde* du 17 août, « *l’introduction d’une présomption de culpabilité qui annulerait une partie des recours* ». « *J’ai simplement suggéré que, dans certains cas bien délimités, notamment lorsque la personne condamnée ne conteste pas sa culpabilité ou lorsqu’elle est condamnée à une peine alternative à l’emprisonnement, le Juge puisse envisager de prononcer l’exécution provisoire de la décision de première instance* ».

CONCENTRATION Trois des plus grandes banques japonaises ont annoncé, vendredi 20 août, une alliance sans précédent qui donnera naissance au numéro un mondial du

secteur. ● **LE NOUVEL ENSEMBLE** réunira la banque de crédit à long terme Industrial Bank of Japan (IBJ) et les deux banques commerciales Fuji Bank et Dai-ichi Kangyo Bank (DKB).

● **LA NOUVELLE ENTITÉ** aura des actifs une fois et demie supérieurs à ceux du précédent numéro un mondial, la Deutsche Bank, qui a fusionné avec l'américain Bankers Trust.

● **UNE HOLDING** sera mise en place en octobre 2000. Elle rassemblera les trois groupes qui, sous son égide, ajusteront progressivement leurs activités afin de les intégrer. ● **AVEC LA**

CRÉATION de cette « méga-banque », la restructuration du secteur financier nippon, gravement affecté par un monceau de mauvaises créances, entre dans une phase décisive.

Le Japon se dote de la première banque du monde

La restructuration de l'industrie financière nipponne, gravement affectée par un monceau de mauvaises créances, s'accélère.

Le pays ne devrait plus avoir dans quelques années que quatre grandes banques, contre dix-sept aujourd'hui

TOKYO

de notre correspondant

La création de ce qui sera le plus gigantesque groupe bancaire du monde a été officiellement annoncée, vendredi 20 août, par les présidents de trois des plus grands établissements financiers nippons – la banque industrielle du Japon (IBJ), la banque Dai-ichi Kangyo (DKB) et la banque Fuji. La « méga-banque », comme la nomme le journal des milieux économiques, *Nihon keizai*, qui avait révélé la veille que les négociations étaient sur le point d'aboutir (*Le Monde* du 20 août), aura un actif de 142 000 milliards de yens (1 200 milliards d'euros), soit le double de celui de la plus grande banque existante au Japon : la Tokyo-Mitsubishi (69 000 milliards de yens).

La nouvelle banque nipponne aura des actifs une fois et demie supérieurs à ceux du géant mondial actuel : la Deutsche Bank, qui a fu-

Les plus grands

établissements

- **Dai-ichi Kangyo-Fuji Industrial Bank of Japan** (Japon) : 1 267 milliards de dollars d'actifs.
- **Deutsche Bank-Bankers Trust** (Allemagne) : 899 milliards de dollars d'actifs.
- **UBS** (Suisse) : 686 milliards de dollars d'actifs.
- **Citigroup** (Etats-Unis) : 668 milliards de dollars d'actifs.
- **BankAmerica** (Etats-Unis) : 618 milliards de dollars d'actifs.
- **Bank of Tokyo-Mitsubishi** (Japon) : 599 milliards de dollars d'actifs.
- **ABN AMRO** (Pays-Bas) : 504 milliards de dollars d'actifs.
- **HSBC** (Royaume-Uni) : 485 milliards de dollars d'actifs.
- **Crédit suisse-First Boston** (Suisse) : 474 milliards de dollars d'actifs.
- **Crédit agricole** (France) : 457 milliards de dollars d'actifs. (chiffres 1998).

sionné avec l'américain Bankers Trust. L'annonce de la création de la « méga-banque » a été favorablement accueillie par les marchés qui la perçoivent comme le signe du changement longtemps attendu.

Avec cette création, la restructuration du secteur financier nippon, gravement affecté par un monceau de mauvaises créances à la suite de l'éclatement de la « bulle spéculative » au début de cette décennie, entre dans une phase décisive. Au

cours de l'année écoulée, des fusions d'établissements régionaux ou d'activités (notamment des opérations de fiducie de plusieurs établissements) ainsi que des mises sous tutelle (Long Term Credit bank, Nippon Credit bank, Kofuku Bank et Tokyo Sowa bank) conjuguées aux efforts de banques régionales pour devenir des super-banques régionales, ont témoigné de l'effervescence du secteur bancaire confronté à un énorme problème de rentabilité et, plus généralement, de survie.

Mais l'annonce du rapprochement des trois grands établissements dont deux sont les plus importants en terme de dépôt (de l'ordre de 27 000 milliards de yens chacun) et le troisième (la Banque industrielle) a été un des piliers de l'expansion économique, spécialisée dans le prêt à long terme aux entreprises, est sans commune mesure avec les restructurations déjà intervenues : c'est une opération qui va bouleverser le paysage financier nippon. Il est probable que son exemple sera suivi.

Selon la commission de revitalisation du système bancaire, le Japon ne devrait plus avoir dans quelques années que quatre grandes banques (il y en a actuellement dix-sept). Et l'attention se tourne vers les retardataires : les banques Sanwa et Sakura. Les deux autres grandes banques, Tokyo-Mitsubishi et Sumitomo, intégrées à de puissants groupes, sont considérées comme relativement bien portantes.

CRÉATION D'UNE HOLDING

Plutôt que de procéder par une fusion, la IBJ, la Dai-ichi et la Fuji ont préféré adopter une formule plus souple : la création d'une holding. Elle sera mise en place en octobre 2000 et rassemblera les trois groupes bancaires qui, sous son égide, ajusteront progressivement leurs activités afin de les intégrer et de les répartir entre différents secteurs : banque de détail, activités destinées aux entreprises et banque d'investissement. Dans une seconde étape, en 2002, les trois groupes d'origine disparaîtront au profit de la holding. Dans l'état des informations disponibles actuellement, la réorganisation des activités des trois établissements en vue de créer de nouvelles synergies reste cependant assez vague. La holding sera dirigée par le président de la DKB, Katsuyuki Sugita.

Ce processus de fusion par rapprochement graduel s'explique par l'énormité de la restructuration de trois groupes qui ont au total 35 000 employés (dont le nombre devra être réduit de 6 000) et un réseau pléthorique (645 établissements)

ainsi que les caractéristiques des trois établissements.

Créée en 1902, la Banque industrielle du Japon est la dernière survivante des banques spécialisées dans le crédit à long terme qui a soutenu le développement économique de l'archipel et en particulier la reconstruction au lendemain de la défaite, puis la haute croissance. Elle n'appartient à aucun groupe industriel-financier et n'est pas dans une situation comparable à Long Term Credit bank et Nippon Credit passées sous le contrôle de l'Etat. Jouissant d'une bonne réputation, elle ne génère cependant plus de profits.

Ses partenaires, Fuji et Dai-ichi Kangyo, sont des banques de dépôt qui appartiennent à des groupes : Fuyo dans le cas de la première dans lequel figurent également Nissan et la maison de commerce Marubeni, et Dai-ichi, dans le cas de la seconde, qui comprend notamment la compagnie d'assurance Asahi Mu-

tual Life (en difficulté). Le groupe Fuyo a aussi son « malade », la compagnie d'assurances Yasuda Mutual Life.

AJUSTEMENTS DRASTIQUES

L'alliance entre les trois banques contribuera-t-elle à consolider leur situation ? Alors qu'il n'y a pas de chevauchement des activités entre la IBJ et ses deux partenaires, ce n'est pas le cas entre ces dernières qui devront procéder à des ajustements drastiques. Fuji et Dai-ichi ont déjà fusionné leurs activités de banques de fiducie en novembre 1998.

La presse est unanime à commenter de manière positive l'initiative des trois banques de s'unir. Cette « gigantesque alliance tripartite » est une nécessité pour redresser non seulement le système financier mais l'économie dans son ensemble, estime *Nihon Keizai* dans son éditorial. Elle correspond à une

tendance mondiale à la concentration et est dictée par une concurrence rendue encore plus sévère par le nouveau système de gestion du risque et l'arrivée des établissements financiers étrangers plus performants sur le marché japonais. « Une grande banque ne peut plus se contenter d'être simplement une grande banque », écrit pour sa part l'*Asahi*.

A cette tendance générale s'ajoute, dans le cas du Japon, l'extrême mauvais état du système financier qui n'est pas encore remis du séisme provoqué par l'éclatement de la « bulle spéculative ». Si le risque systémique paraît écarté (comme en témoigne la quasi-disparition du « Japan premium », la prime exigée pour prêter aux établissements nippons), l'assainissement du secteur bancaire est loin d'être achevé. Les banques restent fragiles, alourdis de mauvaises dettes qu'elles s'efforcent de cou-

vrir, ce qui se traduit par des pertes nettes de la plupart des établissements. L'injection de fonds publics (7 500 milliards de yens) leur a permis de renforcer leur ratio de solvabilité (en moyenne 11,58 %). Les mauvaises dettes se chiffraient en 1998 à près de 70 000 milliards de yens.

Bien que les banquiers et la commission de revitalisation financière estiment que le problème est en voie de règlement, le montant des créances douteuses dont font état les banques paraît largement sous-évalué et les taux de provisionnement (31 %) insuffisants par rapport aux pertes potentielles (en raison d'une surévaluation des garanties collatérales), estiment des financiers. La concentration et la rationalisation du secteur bancaire n'en apparaissent que plus indispensables.

Philippe Pons

Le yen au plus haut face au dollar

C'EST ce que les Japonais appellent l'« endaka », le yen fort. La devise nipponne est au plus haut face au dollar depuis sept mois. Vendredi 20 août au matin, elle se négociait pour un dollar à 111,83 yens alors qu'elle s'échangeait à 113,71 yens deux jours plus tôt et à 124,70 yens le 20 mai. L'annonce, jeudi 19 août, des chiffres records du déficit extérieur américain a accéléré le mouvement. Le dollar est tombé jusqu'à 110,72 yens.

Le gouverneur de la Banque du Japon (BOJ), Masaru Hayami, a alimenté cette flambée en laissant entendre, mardi 17 août, que son institution n'interviendrait pas sur le marché des changes. Il a averti les entreprises qu'elles ne devraient pas compter sur le gouvernement ou la banque centrale pour modérer les fluctuations de la devise. Un discours qui tranche avec l'attitude adoptée jusque-là. En juin et juillet, la BoJ n'avait pas hésité à dépenser près de 20 milliards de dollars pour tenter d'affaiblir le yen. Sans grand succès.

Mais cette flambée est aussi le reflet de la reprise économique dans l'Archipel. La révision à la hausse, le 13 août, des chiffres de la croissance au premier trimestre, à 8,1 % contre 7,9 % en première estimation, a agréablement surpris les investisseurs et attiré les flux de capitaux.

Le paradoxe, c'est que la hausse du yen risque précisément de porter atteinte à cette reprise naissante. L'« endaka » rend les exportations nipponnes moins compétitives. Le géant Canon a ainsi annoncé jeudi une chute de 26,8 % de son bénéfice net et justifié ce repli par la force du yen. Le vice-ministre des finances, Haruhiko Kuroda, a d'ailleurs mis en garde les marchés en déclarant mercredi qu'« un yen trop fort à un stade prématuré n'est pas favorable pour le Japon » et en promettant de « prendre des mesures décisives quand cela sera nécessaire » – ce qui pourrait, contrairement à ce que laissait entendre le gouverneur de la BoJ, être le prélude à une intervention.

Sophie Sanchez

Le président de TotalFina appelle au dialogue tout en critiquant sévèrement le projet d'Elf

Les investisseurs redoutent un enlissement du conflit

La guerre que se livrent les deux pétroliers français dans leurs tentatives respectives de prise de contrôle a franchi, jeudi 19 août, une nouvelle

étape. Thierry Desmarest, le patron de TotalFina, tout en appelant au dialogue, a sévèrement critiqué le projet de son homologue d'Elf, Philippe

Jaffré, qui poursuit ses recours juridiques. En Bourse, les titres des deux groupes ont nettement reculé. Les investisseurs redoutent un enlissement.

ALORS que le président d'Elf, Philippe Jaffré, achève sa deuxième tournée aux Etats-Unis pour tenter de convaincre les investisseurs du bien-fondé de sa contre-offensive sur TotalFina, son rival Thierry Desmarest a durci le ton, jeudi 19 août. Tout en proposant de trouver rapidement une issue à cette bataille franco-française par un dialogue entre les deux groupes, il s'est livré à une critique méthodique et impitoyable du projet concurrent. Ses attaques ont été centrées sur l'offre faite par les dirigeants d'Elf mais ses propos ont été plein d'égards envers les salariés et les actionnaires de ce groupe pétrolier.

« *Le rapprochement des deux groupes est devenu incontestable et tout le monde attend une solution rapide. Notre projet est le meilleur et nous sommes prêts à discuter*», a-t-il affirmé. Insistant sur le seul point de divergence entre les deux offres, l'avenir de la chimie, il a qualifié son scénario de « *simple, optimisé, transparent*» face au montage d'Elf jugé « *complexe,*

inadéquat, coûteux». TotalFina veut garder cette activité intégrée dans son groupe pétrolier, son adversaire souhaite la rendre autonome pour en faire le cinquième groupe mondial. Pour M. Desmarest, cette idée serait venue des conseils d'Elf pour des considérations tactiques. « *Si leur contre-projet est un peu différent du nôtre, c'est uniquement pour éviter d'être rejeté par les autorités boursières.*»

« DEUX SUR LE MÊME POSTE »

Pour arriver à une solution rapide, le patron de TotalFina suggère même aux actionnaires d'Elf de refuser l'augmentation de capital nécessaire pour financer la contre-offre, qui sera proposée à l'assemblée générale le 3 septembre. Avant cette échéance, il s'affirme « *prêt à passer à une phase plus constructive*» en ouvrant des discussions : « *Il faut partir d'une analyse des différents projets et les mettre en balance.*» En cas d'accord, M. Desmarest a confirmé son intention de relever son offre. Cependant la surenchère ne sera pas considérable, car

la proposition initiale comporte déjà une prime de 20 % pour les actionnaires d'Elf.

« *Il ne faut pas tomber dans le dénigrement d'une entreprise par l'autre, a-t-il averti. Il faut garder le sens des nuances, car le patron du futur groupe aura à faire travailler ensemble des équipes.*» Si Thierry Desmarest, rappelle qu'il a « *beaucoup de respect pour les équipes d'Elf*» il se montre intraitable envers son homologue Philippe Jaffré qui n'est pas invité à faire partie du nouveau groupe. « *Nous avons tous les deux le même âge, et donc la même espérance de vie professionnelle, soit une dizaine d'années. Nous ne pouvons donc pas être à deux sur le même poste.*»

Chez Elf, ces déclarations ont été accueillies avec ironie, et qualifiées de fausse ouverture. « *Ils pensaient entrer dans du beurre, ils se sont heurtés à un mur*», affirmait un des porte-parole du groupe. Pas question donc, dans ces conditions, de discuter ou d'abandonner les recours juridiques en cours. Les avocats viennent de déposer au greffe de

la cour d'appel de Paris leurs conclusions concernant l'irrecevabilité de l'offre publique d'échange (OPE) de TotalFina. Deux arguments sont avancés. Sur le plan réglementaire, cette proposition viole le principe de l'irrévocabilité des offres et de l'égalité des actionnaires, les modalités étant différentes dans les dossiers déposés en France et aux Etats-Unis. Sur le plan financier, les parités de change ont été calculées à partir de données comptables non homogènes.

Conscients de l'inéluclabilité de la fusion, les salariés se mobilisent pour que leur entreprise ne soit pas absorbée purement et simplement. Jeudi, au siège du groupe à la Défense, l'ADIAS (association de défense des intérêts des actionnaires salariés d'Elf Aquitaine), proche de la CGC, appelait par tract à « *voter oui*» à l'augmentation de capital du 3 septembre pour mettre le groupe « *en position de réaliser une fusion négociée avec TotalFina*».

Dominique Gallois

Suez-Lyonnaise lance une double OPE sur ses filiales Tractebel et Sita

Une opération de 55 milliards de francs

LA DERNIÈRE grande étape de la réorganisation de Suez-Lyonnaise des eaux, depuis sa fusion il y a deux ans, est lancée. Le groupe de services collectifs va acquérir pour 55 milliards de francs (8,4 milliards d'euros) la totalité du contrôle de deux de ses activités principales, l'énergie et la propreté. Les rachats, annoncés jeudi 19 août dans la soirée, prendront la forme d'une double offre publique d'échange (OPE) sur Tractebel, sa filiale belge pivot du pôle énergie du groupe, et sur Sita, sa filiale propreté.

Pour acquérir les 49,2 % des actions de Tractebel qu'il ne possède pas encore, Suez et sa filiale la Générale de Belgique, présente pour des raisons juridiques, lancent une offre conjointe sur la base d'une action Suez pour une action Tractebel, assortie d'une soulte de 16 euros par titre. Pour Sita, le groupe propose pour racheter les 30 % du capital de sa filiale propreté encore dans le public : soit un échange sur la base de huit actions Suez pour cinq actions Sita, soit un paiement en liquide de 240 euros par action. Pour financer cette double OPE, Suez créera 44 millions d'actions supplémentaires. Mais il rappelle aussi son intention de poursuivre son programme de rachat d'actions, qui pourrait s'élever à 5 millions de titres dans les prochains mois.

UNE MEILLEURE INTÉGRATION

Ces opérations financières compliquées aboutissent à une simplification réelle du groupe. Désormais, Suez-Lyonnaise aura le contrôle absolu de tous ses métiers principaux : eau, énergie, propreté. L'avantage, pour lui, est immédiat. Disposant d'une totale liberté de mouvement, il va pouvoir réorganiser l'ensemble de façon plus efficace, à l'image de ce qu'il a déjà fait dans l'eau. Tractebel, fédérateur du pôle énergie, va recevoir, après l'échange, l'apport d'Elyo, la filiale énergie créée par la Lyonnaise des eaux et rattachée depuis quelques mois à la Générale de Belgique. Ulérieurement, les relations avec Distrigaz (le GDF belge) et Electrabel (l'EDF belge), toutes les deux filiales à moins de 50 %, pourraient être remises à plat. Sita, animateur du pôle propreté, pourrait, de son côté, rapidement recevoir les activités déchets de la société belge Wadco, filiale de Tractebel. Enfin, des coopérations étroites pourraient être lancées entre les bureaux d'étude de Tractebel et ceux de Degrémont notamment, tous les deux étant concepteurs de stations d'épuration.

Cette meilleure intégration donnera une réalité au concept d'offre multiservice (eau, énergie, propreté). Jusqu'à présent, Suez en a beaucoup parlé mais n'a pu lui donner de consistance, arrêté par l'ombrageuse indépendance de Tractebel. Ces offres globales risquent de ne pas rencontrer beaucoup de succès auprès des municipalités, légitimement soucieuses de ne pas confier à un unique partenaire l'ensemble de leurs services publics. Dans l'industrie, en revanche, la demande se fait de plus en plus pressante. Les groupes industriels, soumis à des obligations environnementales contraignantes, cherchent des partenaires capables de prendre en charge ces questions à des prix compétitifs. Pour l'instant, les contrats se limitent à la gestion de tous ces services dans un ou quelques sites proches. Ce mouvement d'externalisation semble appelé à s'amplifier dans les années à venir.

Deux grands groupes pétroliers ont lancé récemment des appels d'offres pour trouver un fournisseur capable de prendre en charge la gestion de tous leurs déchets dans le monde.

L'intérêt financier de l'opération est tout aussi évident. En 1998, Tractebel, même contrôlé à seulement 50 %, a apporté la plus forte contribution au résultat du groupe. Si le groupe d'énergie avait été totalement intégré, les bénéfices de Suez-Lyonnaise en 1998 seraient passés de 7 à plus de 8,5 milliards de francs. De plus, avec le contrôle de toutes ses filiales importantes, le groupe disposera d'une totale liberté pour affecter le cash-flow disponible à l'une ou l'autre activité et les aider à financer leur développement.

Chacune d'entre elles semble ne pas manquer de projet. Dans l'énergie, Tractebel, qui a déjà une base installée de 36 000 mégawatts, se prépare activement à la déréglementation du marché européen de l'électricité et entend y jouer un rôle majeur. Dans les déchets, Sita veut conforter sa place de numéro deux

Les gages donnés à la Belgique

Les Belges le redoutaient depuis longtemps. C'est devenu une réalité : un des derniers fleurons économiques du pays, Tractebel, est passé sous contrôle étranger. A la suite de l'annonce de l'OPE lancée par Suez, le ministre belge des finances, Didier Reynders, a déclaré jeudi qu'il serait « particulièrement attentif au maintien des statuts actuels de Tractebel (...), notamment la composition du conseil d'administration», et a indiqué que « le gouvernement veillera à la protection des intérêts du secteur public et des consommateurs ».

Suez Lyonnaise, qui entretient des relations étroites avec la Belgique depuis plus de dix ans, entend faire de ce pays le centre de décision du groupe pour l'activité énergie. Dans son communiqué, il rappelle que « Tractebel restera une structure juridique à part entière, régie par ses statuts actuels, avec ses organes sociaux spécifiques, son organisation et ses équipes ».

mondial. La rupture de ses relations avec l'américain BFI lui redonne une liberté de manœuvre. Le groupe, qui s'était engagé à ne pas intervenir sur le marché nord-américain, n'est plus tenu par une clause anticoncurrence que pendant un an. Enfin, dans l'eau, Suez-Lyonnaise a confirmé, dans son communiqué, qu'il est en discussion avec le conseil d'United Water Ressources. Pour l'instant, il détient 33 % du capital du numéro deux américain. « *Il n'exclut pas une augmentation de sa participation*».

Ces projets paraissent lourds. Suez Lyonnaise, toutefois, a largement les capacités financières de les accompagner. Lors de la présentation de ses résultats, en avril, le groupe déclarait pouvoir investir 200 milliards de francs sur quatre ans. La double OPE sur Tractebel et Sita laisse ses moyens pratiquement intacts : elle ne lui coûte que 16 milliards en « cash », le reste étant payé en papier.

Martine Orange

Reynolds accepte l'offre d'Alcoa

JEUDI 19 AOÛT, Alcoa, le groupe américain leader mondial du secteur de l'aluminium, a convaincu son compatriote Reynolds d'accepter son offre de rachat, formulée une première fois le 11 août. Dans un premier temps, Reynolds avait refusé, ouvrant ainsi la possibilité d'une enchère boursière de la part du nouveau trio Alcan-Pechiney-Algroup. Pour emporter la bataille, Alcoa a donc augmenté le prix offert de 8 %, pour atteindre 5,74 milliards de dollars (5,45 milliards d'euros). Les nouvelles parités d'échange sont de 1,06 action Alcoa pour une action Reynolds. En intégrant le numéro trois mondial, Alcoa consolide sa place de leader avec un chiffre d'affaires total de 20,5 milliards de dollars. Le nouveau groupe contrôlera pratiquement 21 % du marché de la production d'aluminium devant le trio Alcan-Pechiney-Algroup qui contrôle 17 % de ce marché.

COMMUNICATION

LE MONDE / SAMEDI 21 AOÛT 1999

ONDES COMMUNAUTAIRES

Radio Kreiz Breizh, une voix dans le désert breton

102,9. Installée dans le centre de la Bretagne, « au cœur de la désertification rurale », cette station milite hors des sentiers politiques pour « un pays, une culture, une langue »

SAINT-NICODÈME
(Côtes-d'Armor)

de notre correspondante régionale
Midi. C'est l'heure des infos « bretonnes et locales » sur Radio Kreiz Breizh (RKB). « Ici, on n'ouvre pas sur la mort de John John Kennedy... » Au menu : l'incendie qui couve sous 30 000 tonnes de farine animale près de Guingamp ; le compte rendu d'une réunion des maires de la région ; un détour par le Festival de Cornouaille ; un mot du comice agricole de Rostrenen ; un zeste de Tour de France, un brin de football, et la météo.

Radio Kreiz Breizh niche dans une petite maison gris ciment aux murs décrépis et aux huisseries fatiguées, à Saint-Nicodème, 168 habitants. Sur la place du village, deux chiens somnolent. La mousse travaille à décoller les pierres du modeste clocher de l'église. Au fronton du plus haut bâtiment alentour, on lit : « Mairie Ecole ». La mairie fonctionnelle à mi-temps. L'école n'existe plus. En 1983, quand RKB est née, il y avait deux commerces au village. Ils ont fermé.

« Vous êtes ici au cœur de la désertification rurale ! », proclame Hervé Le Bec, le directeur de la station de radio, un sourire navré aux lèvres. Déjà en 1983, s'installer dans ce village perdu était un défi. « RKB ne voulait pas être la radio d'une ville mais la radio d'un pays », explique le directeur. Ce pays, le Kreiz Breizh (Centre-Bretagne), recoupe le quart sud-est des Côtes-d'Armor, le centre est du Finistère et le nord-ouest du Morbihan.

Dans la préhistoire de RKB, on trouve d'ex-soixante-huitards venus s'installer dans les vertes collines bretonnes. La radio a gardé sa vocation originelle : elle vit par et pour les achamés qui persistent à peupler



la région. Sur l'antenne, on parle bande dessinée avec l'auteur Alain Goutal, un voisin. Le député du Finistère, Kofi Yamgnane, s'exprime sur l'immigration ou la qualité de l'eau. A chaque concert, chaque exposition, chaque festival, RKB reçoit musiciens, écrivains ou peintres.

Les artistes vivent nombreux dans une région où les maisons sont spacieuses et les loyers modérés. « Même ceux qui habitent loin viennent très facilement. C'est presque surprenant », admet Juliette Aguetaz, chargée de l'accueil, du secrétariat et d'une émission littéraire bimensuelle. Pourtant, le directeur refuse de rester confiné au « petit milieu culturel breton », même si la cote des artistes locaux connaît une hausse prodigieuse depuis quelques années, surtout auprès des jeunes.

« Nous sommes une radio de la ruralité », martèle-t-il. Son credo : « donner la parole aux gens ». Son slogan : po-si-ti-ver.

Radio Kreiz Breizh parle deux langues : le français et le breton, quasiment à parité horaire. C'est une des clés de son succès. Son auditoire, assez âgé, est souvent bretonnant. Quant aux jeunes qui étudient la langue régionale, ils trouvent dans RKB un moyen de façonner leurs oreilles inexpérimentées.

« Attention ! Nous parlons breton, cela n'a rien à voir avec la politique », précise le directeur. La mise au point s'impose : M. Le Bec est membre d'Emgann (Combat), parti ouvertement indépendantiste. « On n'en parle jamais à l'antenne. RKB n'est la radio ni d'un groupe, ni d'un parti, affirme-t-il. Elle défend un pays, une culture, une langue. »

L'équipe de RKB ne chiffre pas

son audience, mais sait que la radio est écoutée. « On a des commentaires sur les émissions en allant acheter son pain », constate Juliette Aguetaz. Yolande Le Buhann, propriétaire du café-restaurant de Peumerit-Quintin, la commune voisine de Saint-Nicodème, joue aussi le rôle de baromètre : sa clientèle est faite d'auditeurs de RKB. « Ce sont surtout des personnes d'un certain âge. » Elle se souvient toutefois que sa fille Cathy a écouté Radio Kreiz Breizh, « surtout les jeux, pour gagner des places de fest-noz ».

Autre gros succès de la station : les dédicaces du dimanche matin. « On se souhaite nos anniversaires à la radio », explique Yvette, une habitante de La Croix-Tasset. « Avant, j'écoutais RKB en traçant mes vaches. Maintenant j'ai moins le temps », regrette-t-elle. Jean-Charles Guichen,

guitariste breton de renom et habitant de Saint-Nicodème, conseille : « C'est la meilleure programmation de musique bretonne que je connaisse. »

Radio Kreiz Breizh parle le français et le breton, quasiment à parité. C'est une des clés de son succès

RKB traverse une période mouvementée. Un conflit entre le directeur Hervé Le Bec, présent à RKB depuis 1984, et le président de l'association, Jean-Pierre Dérédel, a donné lieu à une grève du personnel. Ces rivalités réglées, la petite équipe (deux permanents, deux trois-quarts-temps, un CES à mi-temps et un objectifeur de conscience) devrait s'installer dans des studios neufs à la mairie de Saint-Nicodème.

« Un nouveau départ », selon Hervé Le Bec, qui réclame évidemment plus de moyens. RKB fonctionne avec 700 000 francs (106 700 euros) de subventions de l'Etat et des collectivités locales. Le directeur-animateur aimerait aussi pouvoir « faire une pause », pour réfléchir à un nouvel habillage et une nouvelle grille. Les animateurs manquent de temps : « Il faut donner à manger à la bête tous les jours. »

Gaëlle Dupont

FIN

France 2- TF1 : un conflit de programmation

MARC TESSIER, le nouveau PDG de France Télévision, vient de réagir fermement à une contre-programmation de TF1 destinée à contrecarrer le lancement d'une nouvelle fiction sur France 2.

Lundi 30 et mardi 31 août, France 2 souhaite lancer « Le destin des Steenfort », une fiction en plusieurs épisodes, une suite des « Maîtres de l'orge », qui avait recueilli une bonne audience l'année dernière. Dans le délai prévu par l'accord de 1988 avec le Syndicat de la presse magazine et d'information (SPMI), France 2 dépose, mardi 10 août à 14 heures, ses programmes pour la semaine du 28 août au 3 septembre. Pour les deux premiers jours de cette semaine, TF1 prévoyait « Justice », une fiction inédite et le film « Les Marmottes » d'Elie Chouraqui. Après avoir pris connaissance de la programmation de la chaîne publique, TF1 décide de remplacer ces deux émissions par « Joséphine ange gardien », avec Mimi Mathy et « Quarante-huit heures », un film avec Eddy Murphy.

Marc Tessier a écrit, vendredi 13 août, à Patrick Le Lay, PDG de TF1, pour protester contre le non-respect des accords avec le SPMI et du protocole, signé en 1997 devant huissier, dans lequel TF1 et France 2 s'engagent à ne pas modifier la programmation des films. Il a aussi saisi l'huissier et le SPMI de ce manquement. Il a aussi informé Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), de ce différend qui l'oppose à TF1. Du côté de la chaîne privée, on répond que « les ajustements de programmes sont chose courante et que le service public en fait lui aussi ».

Françoise Chirot

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

■ **ÉTATS-UNIS : l'aggravation du déficit commercial en juin**, avec un record de 24,6 milliards de dollars, continue à refléter la vigueur persistante de l'économie aux Etats-Unis dans un contexte de faible croissance de l'économie mondiale. Le déficit de la balance des biens et services s'est aggravé de 16 %, ou de 3,4 milliards de dollars, en juin, par rapport à mai. (lire page 4).

■ **CORÉE DU SUD : le produit intérieur brut a augmenté de 9,8 % au cours du 2^e semestre 99 en rythme annuel**, contre une progression de 4,6 % au premier trimestre, a indiqué mercredi la banque centrale coréenne. La très forte hausse s'explique à la fois par une base de comparaison favorable (l'économie avait connu un creux en 1998) et par une réelle reprise de la consommation, de l'investissement et des exportations.

■ **ALLEMAGNE : le moral des entrepreneurs ouest-allemands a de nouveau grimpé** en juillet, comme le montre le baromètre de l'institut de conjoncture munihois Ifo publié jeudi, apportant une nouvelle preuve de l'embellie économique. Le climat des affaires en Allemagne de l'Ouest s'est élevé à 93,6 points en juillet, contre 92,9 points le mois d'avant.

■ **ZONE EURO : le taux d'inflation de la zone euro a augmenté, à 1,1 % en rythme annuel en juillet**, contre 0,9 % en juin et 1,3 % en juillet 1998, a indiqué jeudi l'office européen de statistiques Eurostat.

■ **ITALIE : l'inflation au mois de juillet 1999 a été de +0,3 % par rapport au mois précédent** et de 1,7 % sur un an, a indiqué jeudi l'institut des statistiques.

AFFAIRES

● **TÉLÉCOMMUNICATIONS : à la fin du mois de juillet, 14,9 millions de Français** étaient abonnés à un service de téléphonie

mobile, selon les chiffres publiés jeudi 19 août par l'Autorité de régulation des télécommunications (ART). Le taux de pénétration a atteint 24,9 %. En juillet, la progression la plus rapide a été réalisée par Bouygues Télécom (+ 7,1 %), qui atteint 2,09 millions d'abonnés. Itineris, de France Télécom, a progressé de 5,1 %, pour atteindre 7,23 millions, et SFR, de Cegetel, a crû de 4,7 %, pour atteindre 5,4 millions d'abonnés.

● **STATOIL : le nouveau directeur général de la compagnie pétrolière publique norvégienne**, Ola Fjell, a plaidé jeudi 19 août pour la fusion du groupe avec le SDOE, qui regroupe les participations directes de l'Etat sur le plateau norvégien, et pour la privatisation partielle de la nouvelle entité.

● **SEAGRAM : le groupe canadien présent dans les médias, l'édition musicale et les spiritueux** a enregistré en 1999 un bénéfice net, hors éléments exceptionnels, de 686 millions de dollars (647 millions d'euros), en baisse de 27 % sur 1998. Le chiffre d'affaires augmente de 30 %, à 12,3 milliards de dollars (11,6 milliards d'euros).

● **BERTELSMANN : le géant allemand des médias a lancé un nouveau service en ligne de vente aux enchères** de biens et services, baptisé www.ansold.de, jeudi 19 août. Détenu à part égales par deux filiales de Bertelsmann, Gruner + Jahr et Bertelsmann Multimedia, ce service prendra une commission de 3 % sur le montant de chaque objet cédé. Il devrait s'étendre à d'autres pays que l'Allemagne.

● **BNP-SG-Paribas : les syndicats de la Société générale ont mis en garde les autorités bancaires** sur « leur devoir d'éviter une instabilité qui serait préjudiciable au secteur bancaire et aux salariés », et leur demandent de « s'opposer à la levée des titres Société générale » par la BNP. Ils tiendront une conférence de presse lundi 23 août.

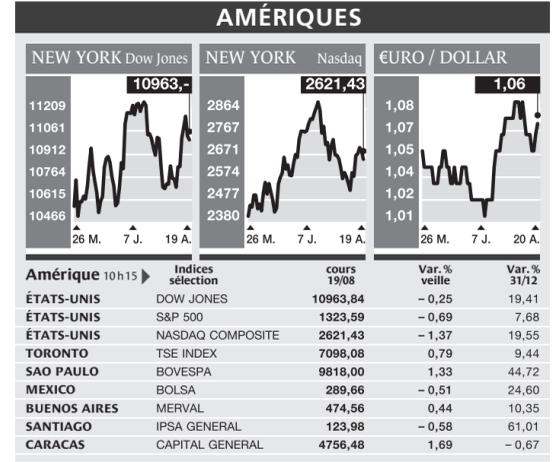
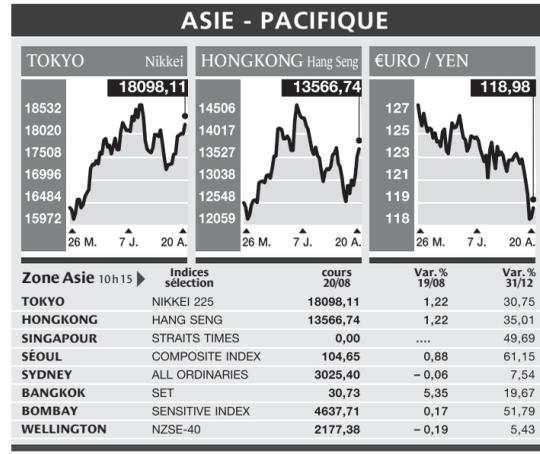


Tableau des cours de change croisés pour le Dollar, le Yen, l'Euro, le Franc, le Livre et le Franc Suisse.

Tableaux des taux de change fixe zone euro, hors zone euro, et des taux d'intérêt (%) pour la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, les Etats-Unis, la Suisse et les Pays-Bas.

BOURSES
DESTABILISÉE par l'annonce d'un déficit commercial record, Wall Street a abandonné, jeudi 19 août, 0,25 %, à 10 963 points. En revanche, l'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a grimpé, vendredi 20 août, de 1,22 %, à 18 098 points portée par l'annonce de la constitution de la première banque mondiale par le rapprochement de Fuji Bank, IBJ et DKB. Vendredi matin, sur les place européennes, l'indice DAX 30 de la Bourse de Francfort, progressait de 0,79 %, à 5 227,30 points. A Paris, l'indice CAC 40 débutait la séance sur un gain de 0,33 %, à 4 423,60 points. A Londres, l'indice FT 100 gagnait 0,28 %, à 6 135,40 points.

CHANGES-TAUX
LA PUBLICATION d'un déficit commercial record aux Etats-Unis a fortement pénalisé le dollar face au yen japonais. Le premier se négociait à 111,47 yens sur les marchés des changes européens, vendredi 20 août au matin. La devise européenne, l'euro, profitait également de la faiblesse du dollar pour atteindre 1,066 dollar contre 1,05 dollar la veille. Sur les marchés obligataires, le rendement du bon du trésor à 30 ans aux Etats-Unis était stable à 6,01 %, jeudi, tandis que le rendement des emprunts français à 10 ans progressait à 4,95 % et celui des allemands stagnaient à 4,82 %, le vendredi 20 août au matin.

FINANCES ET MARCHÉS

VALEURS EUROPÉENNES

Les valeurs pétrolières ont chuté jeudi 19 août, les investisseurs tablant sur le fait que la flambée des prix du pétrole est arrivée à son terme. Ainsi, le titre du groupe pétrolier BP Amoco, première valeur de la cote britannique, a perdu 2,58 %, à 1 206 pence tandis que l'action de son confrère Royal Dutch Shell a chuté de 2,38 %.

Le titre Diageo a reculé jeudi de 3,6 %, à 581,50 pence. Le géant britannique de l'agro-alimentaire a annoncé que son unité de fabrication de crème glacée aux Etats-Unis allait former un joint-venture avec une division de numéro un mondial de l'alimentation, Nestlé, pour confectionner et

vendre des glaces et des desserts aux Etats-Unis, les Américains étant les plus gros consommateurs mondiaux de glaces. La valeur Portugal Telecom a abandonné jeudi 1,21 %, à 39,22 euros. L'action de la première compagnie de téléphone au Portugal devrait sortir de l'indice Dow Jones Euro Stoxx 50. Le titre Veiba a gagné jeudi 1,06 %, à 59,98 euros tandis que le titre Viag a bondi de 4,87 %, à 521,20 euros. Les marchés spéculent sur le fait que les deux groupes allemands pourraient fusionner leurs unités d'électricité, afin de réduire les coûts alors que les prix de l'électricité chutent en Allemagne.

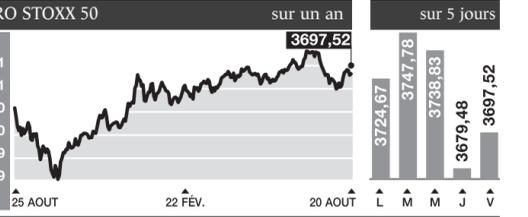


Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: AUTOMOBILE. Includes entries for AUTOLIV SDR, BASE AG, BMW, CONTINENTAL AG, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONGLOMÉRATS. Includes entries for CLARIANT N, DEGUSSA-HUELS, DYNNO, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: PHARMACIE. Includes entries for AZTRAZENECA, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: ÉNERGIE. Includes entries for AKER MARITIME, BG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BIENS D'ÉQUIPEMENT. Includes entries for ABB PARTICIP -A, ABB PARTICIP -B, ABB PARTI, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: SERVICES COLLECTIFS. Includes entries for ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BANQUES. Includes entries for ABBEY NATIONAL, ABRN AMRO HOLDIN, ALLIED IRISH BA, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: TÉLÉCOMMUNICATIONS. Includes entries for BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, DEUTSCHE TELEKOM, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSTRUCTION. Includes entries for ACCIONA, ACESA REG, AKTOR SA, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: SERVICES FINANCIERS. Includes entries for ALMANNJ, ALPHA FINANCE, AMVESCAP, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: BIENS DE CONSOMMATION. Includes entries for Ahold, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: AMSTERDAM. Includes entries for AIRSPRAY NV, FENOSON, CTAC, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: PRODUITS DE BASE. Includes entries for ALUMINIUM GREEC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMAN AB, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CONSOMMATION CYCLIQUE. Includes entries for ACCOR, ADIDAS-SALOMON, ADIDAS-SALOMON, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: ALIMENTATION ET BOISSON. Includes entries for ALLIED DOMECC, ASSOCIAT BRIT F, BASS, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: HAUTE TECHNOLOGIE. Includes entries for ALCATEL, ALTEC SA REG, BAAN COMPANY, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: ASSURANCES. Includes entries for AGF, ALLENZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: FRANCFORT. Includes entries for I & I AG & CO.KAG, AXTRON, AUGUSTA BETEILIGUN, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CHIMIE. Includes entries for AGA -A, AGA -B, AGA LIQUIDE, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CODES PAYS ZONE EURO. Includes entries for France, Allemagne, Espagne, Italie, Portugal, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: CODES PAYS HORS ZONE EURO. Includes entries for Suisse, Norvège, Danemark, Grande-Bretagne, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: EURO STOXX 50. Includes entries for AXA, CGU, CNP ASSURANCES, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: EURO STOXX 653. Includes entries for GRANADA GROUP, HERMES INTL, HPI, etc.

Table with columns: Code, Cours en euros, % Var. veille. Section: EURO STOXX F & BV P. Includes entries for DIAGEO, ELAIS OLEAGINOUS, ERID.BECH.SAY, etc.

www.lemonde.fr/aietek LES NOUVELLES TECHNOLOGIES Avec le Monde INTERACTIF

EURO NOUVEAU MARCHÉ

BRUXELLES

FRANCFORT

COMMERCER DISTRIBUTION

HAUTE TECHNOLOGIE

★ CODES PAYS ZONE EURO FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne

Mariages

Les docteurs Jacques BÉJUI et Hélène HUGUES

ont le plaisir de faire part de leur mariage qui a été célébré dans la plus stricte intimité.

Décès

- M. et M^{me} José Cotel.
M. et M^{me} Jacques Berguices, ses enfants,
M. et M^{me} Jérôme Briere, M^{me} Eglantine Berguices,
M. et M^{me} Christian Kottman, ses petits-enfants,
Julie, Jules et Serge, ses arrière-petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Louise BERGUICES,

survenu à Paris, le 14 août 1999, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Elle a été inhumée le jeudi 19 août, dans le caveau de famille, au cimetière de Maisons-Alfort.

- Fanette Logié, sa compagne fait part du décès de

Jean ROCH,

le 31 juillet 1999.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Saint-Lézer (Hautes-Pyrénées).

48, cours Camou, 64000 Pau.

Anniversaires de décès

- Il y a sept ans déjà, le 21 août 1992, disparaissait

Raymond LE VOT.

Tous ceux qui l'ont aimé pensent toujours à lui.

*« Ô sois légère pour ton enfant
Terre sacrée de Bretagne
Et toi, vent de la mer bretonne
Berce-le, nuit et jour. »*

- Il y a huit ans, le 21 août 1991,

Jean-Bernard SAINT, X 79,
chercheur à l'INRIA,

quittait sa famille et ses amis.

Il demeure présent dans leur cœur.

Communications diverses

HOMMAGE A MONSIEUR IGNATZ BUBIS

En tant que président du Consistoire central de France, d'ancien président du Congrès juif européen, la douleur et la colère m'étouffent en apprenant qu'un Israélien, d'origine allemande, ait pu commettre l'acte sacrilège et scandaleux de vouloir souiller la tombe d'un responsable juif qui, toute sa vie durant, a défendu avec foi et vigueur les intérêts des Juifs allemands en cherchant à trouver moyen de réconciliation entre les Juifs et l'Allemagne qui, il y a un peu plus de cinquante ans, avait organisé la Shoah après avoir proclamé la solution finale de l'extermination des Juifs en Europe et l'éradication de toute culture juive.

N'oublions pas que c'est également un Israélien qui a assassiné Itzhak Rabin. Je voudrais porter témoignage de l'action de Bubis pour intervenir auprès des pouvoirs publics allemands afin de soutenir la politique d'Israël, si souvent malmenée par les sommets des Quinze de l'Union européenne.

Cela autorisait-il de souiller sa tombe, acte répréhensible par toute la tradition juive ?

Nous nous devons de condamner avec colère le comportement de cet homme que l'on ne peut que qualifier de déséquilibré. Je le fais avec ma conscience de responsable juif, en rendant à Ignatz Bubis l'hommage mérité par un grand leader juif qui aura marqué de son empreinte les années de l'histoire des Juifs en Allemagne. Hommage à toi, Ignatz, et merci pour ton action que nul autre que toi n'eût pu accomplir.

Le judaïsme européen te doit une fière reconnaissance.

Nous garderons de toi le souvenir d'un grand chef de la communauté et poursuivrons ton combat.

Jean KAHN,
président
du Consistoire central de France,
ancien président
du Congrès juif européen.

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS
LES CLES DE L'INFO

Il y a des événements qui méritent d'être développés...



3 journaux en 1 pour développer votre connaissance du Monde

LES DOSSIERS

Faites le point sur les événements majeurs de l'Histoire

Chaque mois, *Le Monde Dossiers et Documents* met en exergue, sous la forme de 2 cahiers, deux grands dossiers à la croisée de l'actualité de l'histoire : l'Islam aujourd'hui, les pays émergents de l'Asie du Sud-Est, l'Europe en marche vers l'euro... Constitués à partir d'articles parus dans *Le Monde*, les Dossiers sont un véritable vecteur de culture générale et une base de documentation unique.



LES CLÉS DE L'INFO

Le panoramique de l'actualité du mois

Dans chaque numéro, toute l'actualité du mois expliquée et analysée. Rédigées par des journalistes du Monde, *les Clés de l'Info* permettent aux lecteurs d'obtenir un panorama des événements en France et à l'étranger en un minimum de temps, et de mieux comprendre les mécanismes de l'actualité.



RCS Paris - B992.010.151 - 06.93

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS Offre spéciale d'abonnement

Bulletin à retourner, dûment complété et accompagné de votre règlement à : le Monde Dossiers et Documents - Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je m'abonne au *Monde Dossiers et Documents* pour **1 an**, soit 11 numéros pour **128 F seulement** au lieu de 144 F.

Mme Mlle Mr 901 DDMQ2

Prénom

Nom

Adresse

Code postal Ville

Je choisis mon mode de règlement :

- Chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde
- Carte bancaire

.....

Date d'expiration [] [] [] []

Signature obligatoire :

Offre valable en France métropolitaine et jusqu'au 30/09/2000. Vous vous abonnez au Monde Dossiers et Documents : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant, plus tard, à quelques sociétés partenaires, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces sociétés, merci de cocher la case ci-contre

CARNET DU MONDE TARIFS 99 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
 136 F TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
 520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES
 Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €
THÈSES - ETUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
 Nous consulter
 ☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
 Fax : 01.42.17.21.36
 Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / SAMEDI 21 AOÛT 1999

SÉVILLE 99 La cérémonie d'ouverture des 7^{es} championnats du monde d'athlétisme devait être organisée vendredi 20 août au stade olympique de Séville. ● UN RECORD a déjà

été battu avec la participation de 203 pays, qui ont engagé plus de 2 000 athlètes. ● L'ABSENCE de plusieurs athlètes de renom qui ont été contrôlés positifs, tels l'Américain



Dennis Mitchell, le Cubain Javier Sotomayor et, la dernière en date, la Jamaïcaine Merlene Ottey, ravive les soupçons qui pèsent sur les performances. ● LA FRANCE, qui présente 70 enga-

gés, espère obtenir ses premières médailles avec Christine Arron (100 m) et Eunice Barber (heptathlon). ● MAURICE GREENE, le recordman du monde, sera la grande attraction du 100 m.

Les championnats du monde d'athlétisme débutent dans un climat de suspicion

L'ouverture des 7^{es} Mondiaux a été précédée par plusieurs contrôles positifs privant de compétition plusieurs vedettes. On attend toujours une politique concertée de toutes les fédérations pour éradiquer le fléau du dopage

SÉVILLE

de notre envoyée spéciale
« Pour être honnête, je ne veux pas dire que j'ai confiance dans les contrôles antidopage actuels », a déclaré l'Américaine Marion Jones, jeudi 19 août, à la veille de l'ouverture des championnats du monde de Séville. Son compatriote Maurice Greene, lui, n'avait « pas d'opinion ». Une indifférence bien étrange quand on est l'homme le plus rapide du monde (9 s 79 au 100 m), et particulièrement après la suspension du sprinteur américain Dennis Mitchell (testostérone) et les contrôles positifs du Britannique Linford Christie (nandrolone), du sauteur en hauteur cubain Carlos Sotomayor (cocaïne) et de la sprinteuse jamaïcaine Merlene Ottey (nandrolone), survenus en à peine quinze jours.

Sans doute le champion du monde du 100 m n'a-t-il pas remarqué que, dans ce contexte délétère, l'absence pour blessure du perchiste ukrainien Sergueï Bubka – invaincu aux championnats du monde avec six titres depuis 1983 – est passée presque inaperçue, ni que la défection de son ami Ato Boldon (champion du monde trinitéen du 200 m en 1993 et 1995) n'a ému personne. Pas plus que l'absence de Marie-José Pérec, la triple championne olympique, avec qui il

s'entraîne à Los Angeles. Certes, Mitchell et Christie ont été sanctionnés. Quant à Sotomayor et Ottey, ils rendent bien service aux responsables de l'athlétisme en renonçant d'eux-mêmes aux championnats du monde. Le premier soigne une hernie discale – sans démorde de sa théorie d'un complot nord-américain dirigé contre lui – et la seconde dénonce une « terrible erreur », alors que leurs procédures sont encore en cours.

UN ENJEU POLITIQUE

La question du dopage est désormais un enjeu politique lourd, l'instance dirigeante de l'athlétisme. Au Congrès de la Fédération internationale (IAAF), l'italien Primo Nebiolo, son président, aurait pris très au sérieux une recommandation de Jean Poczobut. L'ancien président de la Fédération française d'athlétisme (FFA), membre du conseil de l'IAAF et conseiller de la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, préconise des sanctions pour les fédérations nationales qui refuseraient de suspendre leurs athlètes par peur d'être poursuivies en justice. Mais, parallèlement, le conseil de l'IAAF rejetait la proposition de la Fédération allemande de remettre tous les re-

cords d'athlétisme à zéro au 1^{er} janvier 2000. Il semble pourtant urgent de trancher. Ne plus laisser traîner des cas comme celui de Dennis Mitchell. Expliquant un contrôle positif à la testostérone, en avril 1998, par un « excès de bière et de sexe », le sprinteur a été suspendu puis requalifié par la Fédération américaine. Finalement sanctionné, le 4 août, pour deux ans par l'IAAF, le triple champion des Etats-Unis du 100 m (1992, 1994, 1996), médaillé de bronze olympique (1992) et mondial (1991 et 1993), ne s'est pas privé de courir dans l'intervalle. Grâce à ses mois de suspension « préventive », il aura purgé sa peine en avril 2000, à temps pour décrocher sa qualifi-

cation aux Jeux olympiques de Sydney. L'affaire Christie n'est guère plus reluisante. Champion du monde (1993) et champion olympique (1992) du 100 m, le Britannique, âgé de trente-neuf ans, a été contrôlé positif à la nandrolone le 13 février à Dortmund. Quasi retraité depuis l'été 1997, il purge aujourd'hui une peine plutôt théorique. Son cas a donc bien failli rester secret au-delà de la période de confidentialité réglementaire.

Les fédérations nationales doivent faire leur ménage. Mais UK Athletics, la Fédération britannique, qui sort à peine de la faille à laquelle l'a conduite en 1997 la courseuse de 800 m Diane Modahl, est menacée de deux nouvelles ac-

tions en justice de la part de ses athlètes (pour non-respect de la confidentialité, par Gary Cadogan, qui a été reconnu positif, et en dommages et intérêts par Doug Walker, qui a été « grâcié »). Elle implore de son gouvernement la création d'une agence indépendante pour la lutte contre le dopage. Kate Hoey, nouvelle ministre britannique des sports et ex-sauteuse en hauteur, a promis de revoir les procédures concernant la lutte antidopage.

Pendant ce temps, Doug Walker calcule les dividendes que lui aurait valu son titre de champion d'Europe du 200 m en 1998 s'il avait couru cette saison. Déclaré positif aux métabolites de nandrolone, lors d'un contrôle inopiné, le 1^{er} décembre 1998, Walker a finalement été innocenté par sa fédération au motif que « la substance trouvée aurait pu provenir de trois produits dont deux ne sont pas interdits ». Il ne lui fera sûrement pas de cadeau pour autant.

SUIVI MÉDICAL LONGITUDINAL

Impuissante face à l'esprit procédurier de ses athlètes, UK Athletics s'efforce de gagner du temps de façon parfois équivoque. Dénonçant « un procès orchestré par la presse », elle a annoncé son intention de poursuivre l'IAAF dans le

cas Christie, après la « mise au point » du médecin-testeur du laboratoire de Cologne sur la spectaculaire concentration de nandrolone chez le sprinteur.

Agacés par le climat ambiant, les coureurs de fond britanniques, emmenés par la championne d'Europe de cross-country Paula Radcliffe, militent pour des tests sanguins réguliers afin de recréabiliser leur sport. La Fédération française d'athlétisme a également pris des mesures dans ce sens. Pour « protéger la santé de [ses] athlètes », elle soumet, depuis novembre 1998, son élite à un suivi médical longitudinal, comprenant, entre autres, des bilans sanguins réguliers.

Chaque fédération nationale – chargée de la santé de ses troupes – a le pouvoir d'en faire autant. L'IAAF, elle, ne peut imposer d'arrêts de travail ». Contrairement aux professionnels du cyclisme, soumis à la médecine du travail, les athlètes ont encore le statut d'amateurs. Mais l'IAAF pourrait encourager le suivi longitudinal par les fédérations pour garantir un minimum de propreté en attendant une harmonisation internationale en matière de lutte antidopage de la part du CIO.

Patricia Jolly

Maurice Greene perpétue la domination des Etats-Unis sur le 100 m masculin

SÉVILLE

de notre envoyé spécial
Les statistiques ne trompent personne. Dans l'histoire mondiale du 100 m masculin, sur un total de 60 records du monde enregistrés par l'IAAF, les sprinteurs américains en ont raflé 45. Le reste du monde se partage le dernier quart ; l'Europe arrivant à la deuxième place, avec 5 petits records. D'ailleurs, outre-Atlantique, les légendes ne manquent pas. De Jesse Owens à Carl Lewis, de Jim Hines à Leroy Burrell, de Charlie Paddock à Maurice Greene, les athlètes américains ont, au fil du siècle, imposé à leurs adversaires une affolante suprématie.

« Cette vision historique est pourtant contestable, reconnaît, beau joueur, George Williams, l'entraîneur national des Etats-Unis. Il y a une vingtaine d'années, les Britanniques et les Russes dominaient aussi les épreuves de vitesse. Mais, depuis les exploits de Carl Lewis, le sprint est devenu le domaine réservé des Américains. » Plus récemment, le Britannique Linford Christie et le Canadien Donovan Bailey ont tous deux été champions olympiques, mais, dans l'imaginaire collectif, le 100 m masculin demeure effectivement un produit « made in USA ».

Aujourd'hui, le parallèle entre Carl Lewis et l'actuel recordman du monde, Maurice Greene, apparaît donc inévitable. Pourtant, contrairement à l'ancienne vedette du Santa Monica Track Club, l'élève de John Smith n'est pas un athlète complet. Spécialiste du 100 m et du 200 m, « Mo Greene » ne possède ni la classe ni la polyvalence du roi Carl. John Smith, l'énigmatique entraîneur du groupe HSI (Handling Speed Intelligently), en convient.

« A la différence de Carl Lewis, Maurice Greene ne saute pas en longueur, commente le coach de Los Angeles. Carl Lewis n'a jamais fait de musculation, mais, quand il a arrêté le saut, ses performances ont dégringolé, car la longueur lui permettait de travailler son explosivité et sa souplesse aérienne. Or ces deux qualités sont essentielles pour le sprint. » De son côté, le natif de Kansas City préfère largement les salles de musculation aux bacs à sable. « Pour remplacer le saut, il doit enchaîner des dizaines de

séances de musculation en travaillant sur la vitesse d'exécution et le contrôle nerveux, continue John Smith. Mais, avec sa façon atypique de courir, Maurice Greene est le nouveau symbole de l'athlète parfait. »

POUR « FAIRE LA DIFFÉRENCE »

Plutôt « lent » au démarrage, Carl Lewis avait l'habitude de dérouler ses hautes foulées longilignes dans les 40 derniers mètres. Maurice Greene, lui, écrase de tous ses muscles le starting-block pour « faire la différence » dès les 50 premiers mètres, qu'il court tête baissée, d'après la technique appelée « drive face ». La comparaison entre les deux champions s'arrête donc là. « En réalité, Carl Lewis a inventé l'athlétisme moderne, alors que Maurice Greene n'est qu'un produit de ce système », souligne un agent américain.

Sous la houlette de Joe Douglas, son manager et directeur du Santa Monica Track Club, Carl Lewis a effectivement fondé les bases de l'athlétisme d'aujourd'hui : mise en orbite du vedettariat, généralisation des

groupes d'entraînement collectif et valorisation des primes d'engagement pour les meetings. Maurice Greene profite de ce fonctionnement pérennisé, dans les années 80, par le Santa Monica Track Club, qui a désormais perdu de sa superbe. Leroy Burrell a en effet rangé ses pointes, et les actuels protégés de Joe Douglas, comme l'insusable Mike Marsh, se font régulièrement supplanter par ceux de John Smith (Maurice Greene, le Trinitéen Ato Boldon, Jon Drummond, la sprinteuse Inger Miller, etc.).

« Les Etats-Unis dominent le sprint mondial, car nos entraîneurs sont à la pointe des innovations techniques, explique George Williams. Et John Smith est le plus médiatique d'entre eux, car il sait équilibrer préparation physique et travail psychologique. » Adeptes des théories biomécaniques développées par l'ancien spécialiste du 400 m haies Ralph Mann, aujourd'hui professeur à Las Vegas, John Smith a transformé Maurice Greene en recordman du monde en moins de deux ans. Certaines mauvaises langues ne peuvent s'empêcher de crier au dopage

sans jamais citer le mot tabou. Mais, face aux critiques voilées dont il est souvent la cible, John Smith reste de marbre. « Je me refuse à commenter des sujets qui feraient ombrage à la popularité de l'athlétisme », tranche-t-il.

A Séville, sur les quatre athlètes américains qualifiés pour le 100 m masculin (Maurice Greene, Tim Montgomery, Brian Lewis et Tim Harden), seul le recordman du monde a usé ses pointes sous les ordres de John Smith. Avec un record personnel à 10 s 00, Brian Lewis fait quant à lui figure de traîne-savates dans ce quatuor : les meilleurs temps des deux Tim sont de 9 s 92 et, cette année, « Mo » Greene a tout simplement couru trois fois sous cette barrière (9 s 91 à Modesto, 9 s 84 à Eugene et 9 s 79 à Athènes). Mais le grand absent américain de ces Mondiaux s'appelle, bien entendu, Dennis Mitchell. Contrôlé positif à la testostérone, il est désormais perçu comme le vilain petit canard du sprint américain. Par chance, John Smith ne l'a pas recruté...

Paul Miquel



Le recordman du monde du 100 m (9 s 79), l'Américain Maurice Greene, espère rééditer à Séville ce geste de victoire.

Les ambitions haut perchées de l'Islandaise Vala Flosadottir

de cœur et de naissance, mais ne l'est plus de résidence. Elle a quitté à l'âge de quatorze ans son village de 400 âmes, Bildudalur, pour s'installer en Suède avec ses parents. Son père, un pasteur de l'Eglise luthérienne, avait alors emmené avec lui sa famille à Malmö, afin d'y poursuivre des études de théologie. Sept ans plus tard, Flosi Magnusson a retrouvé sa paroisse et ses ouailles de la région nord-ouest de l'île. Vala Flosadottir (« la fille de Flosi »), elle, vit toujours dans son pays d'adoption. Le saut à la perche est la raison principale de son attachement à la Suède. « L'Islande compte en tout huit pistes d'athlétisme, dont quatre se trouvent dans la capitale, Reykjavik. Malheureusement, aucune n'est couverte, ce qui pose un problème majeur pendant l'hiver », explique-t-elle.

Comme la plupart des pratiquantes, Vala Flosadottir n'est pas venue à la perche par voca-

tion, plutôt par hasard. « Je faisais du saut en hauteur depuis l'âge de neuf ans, raconte-t-elle. Un jour, au mois de mars 1994, l'entraîneur du club de Malmö a collé dans les vestiaires un article de presse parlant de saut à la perche féminin. Le journaliste se demandait quelle serait la première femme qui parviendrait à passer la barre des 3 mètres en Suède. Notre entraîneur a pris un stylo et a écrit sur l'article : "Ce sera Vala !" Je n'avais pas encore effectué le moindre saut. Mais, effectivement, ce fut moi. »

UN BEL ÉMOI

Son record personnel se situe aujourd'hui à 4,45 m (en salle). A deux reprises, déjà, elle a amélioré le record du monde indoor, avant de le céder à des perchistes plus robustes qu'elle. Quant à sa médaille d'or obtenue aux championnats d'Europe 1996, elle provoqua un bel émoi en Islande. Le petit pays insulaire – 259 000 ha-

bitants – se réveille ainsi un beau matin avec une championne dont il ignorait jusque-là l'existence. Jamais l'Islande n'avait emporté de titre en athlétisme dans une épreuve internationale. Un triple sauteur du nom de Vilhjalmur Einarsson avait terminé deuxième du concours des Jeux olympiques d'Helsinki, en 1952. Depuis, plus rien.

Les performances de Vala Flosadottir ne laissèrent pas indifférents, non plus, les membres de la Fédération suédoise d'athlétisme. Ces derniers lui proposèrent de changer de nationalité il y a deux ans. La jeune femme refusa l'invitation et n'imita donc point Ludmila Narozhilenko, championne russe du 100 m haies, devenue citoyenne suédoise en août 1996 après son mariage avec son agent, Johan Engquist. L'exemple avait pourtant du bon : la victoire de Ludmila Engquist au 100 m haies d'Atlanta fut le premier titre olympique

jamais gagné par une athlète suédoise. « Je n'avais aucune raison d'adopter une autre nationalité. Même si je vis depuis longtemps en Suède et que je m'y sens bien, je suis à 100 % islandaise et je le resterai », insiste Vala Flosadottir.

Depuis environ un an, l'athlète a été rejointe à Malmö par une compatriote, Thorey Elisdottir, une autre perchiste en quête de sautoir couvert pour les longs et rigoureux hivers scandinaves. A Séville, les deux amies constituent la moitié de la délégation islandaise. « J'aimerais que mon exemple suscite des vocations dans mon pays, confie Vala Flosadottir. Les conditions climatiques, ainsi que notre isolement, nous ont donné un tempérament de combattant. Nous sommes des gens qui ne renonçons jamais. Je crois que les Islandais sont faits pour le sport. Le saut à la perche correspond bien à notre caractère. »

Frédéric Potet

L'hymne à la joie

Corrida triomphale à Bayonne, le 15 août, pour César Rincón, José Tomás et El Juli (toros de José Luis Marca)

BAYONNE
de notre envoyé spécial
Remarquée pour sa saison 1998, Bayonne poursuit dans la chance. Dimanche 15 août, José Tomás et El Juli, les deux garçons les plus en vue, sont sortis en triomphe (A hombros : portés par des rugbymen chauves), comme leur aîné César Rincón, et la fille de l'éleveur des toros, Marca.

Qu'est-ce que la joie ? Rien. Ce qui ne se discute pas. Ce n'est ni la satisfaction, ni le contentement, encore moins le bonheur. L'inverse de la consommation. Quelque chose qui paraît une aile, passe, se pose, s'envolera sans doute. Qui est là. On peut casser la joie, la ternir, nombre à en faire profession, on ne peut pas la nier. C'est son seul désespoir. La joie, c'est ce qui arrive. Ce qui arrive devant des Atanasio lourds de complications comme des cumibres prêts à charger (le 14 août, triomphe de l'homme-clé de la situation, Enrique Ponce). Ou ce qui arrive le lendemain, devant des Marca partout affligeants, la veille épouvantables à Saint-Sébastien, et qui débouchent ce 15 août ce qu'il faut de présence et de caste, pour offrir sur un plateau un triomphe complet à qui a su le prendre.

INSOLENCE DE LA JEUNESSE

histoires, trois voix, trois styles, trois âges (36, 23 et 18 ans) : César Rincón, vétérans plus meurtri que personne au monde, dans le rôle de ressuscité ; José Tomás et El Juli, dans celui, à deux têtes, de l'insolence. Insolence de la jeunesse et de la joie de toréer. Insolence du triomphe même. Tout commence par les toros, et tout finit par eux. Bilan sous-titrable : six coups d'épée, en tout et pour tout, dans l'après-midi. Six coups d'épée dont deux dignes de l'an-

De Bayonne à Dax

● **Juan Bautista est avec El Fandi** l'un des deux novilleros les plus en vue. Triomphes partout, dont un, significatif à Madrid, en mai. C'est un jeune homme aux manières sérieuses qui, dans la vie, porte des lunettes d'informaticien, et dont le torero s'accomplit de jour en jour. Vendredi 20 août, il toréa seul six novillos à Saint-Sever dans les Landes. Le même jour, à Antequera, la corrida des vétérans réunit Curro Romero, Antoñete et Rafael de Paula. Il faudrait être à Malaga, samedi 21, pour voir Ponce et Juli, mais surtout dimanche 22, pour une des rares rencontres de l'été, Ponce et José Tomás.

● **A Bayonne, samedi 4 septembre**, Ponce, Uceda Leal et Juli devant des toros de Loreto Charro ; dimanche 5, Meca, Rodríguez et Liria devant les Victorino Martín (les toros à suivre et à voir sans la moindre discussion).

● **A Laguna de Duero, vendredi 10 septembre**, Corpas, Abraham Barragán et Saavedra devant des Domingo Hernandez.

● **A Arles, samedi 11 septembre**, Espartaco et César Rincón donneront l'alternative à Juan Bautista devant des toros de Zaldendo.

● **A Dax, dimanche 12 septembre**, « mano a mano » Ponce et Juli.

★ Arles, tél. : 04-90-96-03-70. Bayonne, tél. : 05-59-46-61-00. Dax, tél. : 05-58-90-99-09. Malaga : 00-34-952-221-727.

tique (Rincón), et encore, sans y classer le sérieux « recibir » du Juli. Les spécialistes comprendront. Le public apprécie. La corrida : dernier carré où l'on peut parler du public comme tiers inclus, essentiel, inspiré ou stupide, injuste ou avisé, sans être tancé.

Continuons dans l'art charnel de la statistique : six épées, mais à peine plus de piques (la veille, deux équipages renversés et trois toros applaudis à l'arrastre) ; bref, le strict minimum syndical. Equation que les spécialistes résoudreont sans mal. Le public sort les mouchoirs (pour exiger des trophées). Toutes celles qui ont eu à tuer un lapin, le dimanche matin, avant l'émission de Finckelkraut sur Culture vous le diront : tuer un monstre de plus d'une demi-tonne, à pied, sans rien à se mettre sur le dos, d'une main rarement grosse comme sont épaisses celles des hommes – les toreros sont équipés de mains très fines, très petites, ou plutôt, c'est quand ils se voient ces mains-là qu'ils tentent la chance de se faire toreros – ; tuer debout un fauve indomptable est l'impossible même. C'est un geste anachronique, un geste qui remonte aux cavernes ; il fait signe, non sans quelque misère, à l'amitié perdue entre l'homme et la bête. Il suppose la complicité du monde.

Se mettre à trois – l'Ancien, Schubert et le minot – pour triompher, c'est l'impossible à la puissance neuf. Cela n'arrive jamais. La question de ce qui arrive est centrale. C'est arrivé le 15 août. Ceux qui y étaient, ont traîné des heures dans la nuit qui tombait autour des arènes. Incapables de partir, comme si partir allait les couper d'une énergie vitale. Légers d'une joie communiquée par les Marca de l'après-midi et du jeu qu'ils ont donné à qui a su le prendre.

Comme le ciel ne s'est pas décoiffé de ces cumulus floconneux qui se teintent, les jours légers, de bleu, il s'est mis à pleuvoir des oreilles. Qui sont la pierre récompense de ce qui arrive, avec chipotage à l'infini dans les travées sur leur nombre, leur répartition, leur légitimité. Les oreilles ne sont données que pour ça. Pour faire parler. Pour activer la mémoire. Ce sont des prières sans conviction. Un résumé. Le tout, dans un sérieux de thèse. Pour, contre, un peu plus, un peu moins, en général, il suffit de venir d'ailleurs (Mars, Jupiter, Vie, Sommières), pour s'affoler de disputatio, pour trouver que c'est

LOUIS AZANZA/EL PAIS



trop. Ou bizarre. Ou répréhensible. Comme si ce n'était pas assez crétin en soi, de trancher des cartilages à la dépouille d'un toro, entre adultes.

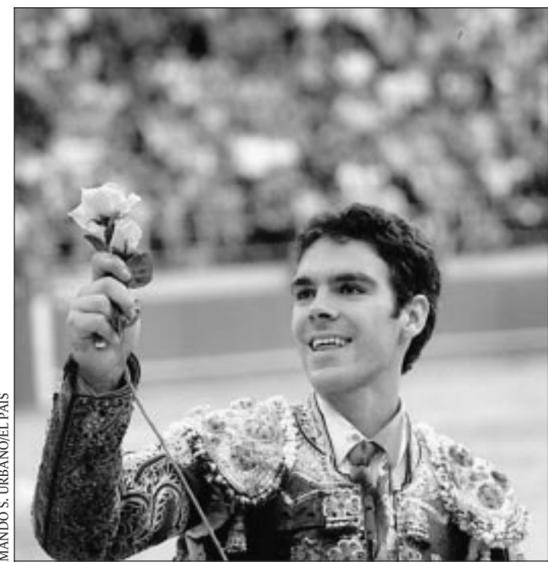
Total, trois à trois, une plus deux pour le vaillant Colombien (Rincón) ; deux plus une pour Louise Labé orchestrée par Debussy (José Tomás) ; deux plus une pour l'impavidé Tintin, El Juli, 18 ans, son sourire de communiant à rollers, le seul des trois à porter un surnom (*Le Monde* du 21 mai). Juli par deux fois a posé les bâtons dans les onze centimètres qui séparaient les planches et les cornes. Une anguille s'y fût coincée les épaules.

SCIENCE ET AUTORITÉ

En fait, ce qui est agaçant mais drôle dans la jeunesse à ce degré-là, c'est que ça marche. On donne Juli pour un *fenómeno*. Il l'est. Il fait tout avec science et autorité. Ça passe et ça casse peu. Souvent en force, en sur-régime, plus de trente-cinq corridas au mois d'août, mais Juli remplit partout. Personne à pressentir son destin. Enrique Ponce, dominateur imperturbable de ces dix dernières années, lui sert de duègne autorisée. Il est venu la veille (14 août) dans la même arène, a marqué son territoire, que chacun reconnaît ses pas et son odeur partout, a triomphé déjà devant des toros plus sérieux (les « Atanasio »), à bon entendre salut ! Comme on laisse un message à la conciergerie de l'hôtel pour pourrir la journée.

Quand Juli se fait serrer, il s'accroche. Quand son torero baroque

MANDO S. URBANO/EL PAIS



José Tomás, le 13 juillet 1998, à Pampelune (ci-dessus).

José Tomás efface à lui seul la comique étiquette de « phénomène », d'extraterrestre, etc. Il est l'idée pure de l'art de toréer (ci-contre).

prend l'eau, il revient aux fondamentaux. Quand il est sûr, il est irrésistible. Quand il souffre, il s'aligne. Jusqu'à poser six banderilles sur une cravate de torero en plus court ; six bâtons que ses rivaux ne posent pas ; six courses-poursuites, six rencontres, six décharges d'adrénaline, six mouchoirs de poche, six suées pour les vieux peones qu'il replace en criant, six sourires éberlués. La musique joue.

On pensait la saison mise en coupe réglée par le couple Ponce-

Juli : soudain le fond de scène s'ouvre sur un univers insoupçonné. Une nouvelle idée de l'impossible qui s'appelle José Tomás. Tomás efface à lui seul la comique étiquette de « phénomène », d'extraterrestre, etc. Il est l'idée pure de l'art de toréer.

La musique muette, « tue » (pour en revenir à la très mallarméenne traduction de Bergamín par Florence Delay) du torero, l'incarne. Il est le temps juste que l'on croit la lenteur ; le geste juste comme ceux de Manzanara-

rès mais en moins désinvolte (ce que n'entendra jamais plus le public) ; une élégance qui n'a rien d'andalouse, le mot juste, le terrain exact au millimètre, la syntaxe d'un ange, une entente du toro à faire peur, un roulement de poignet de violoniste, et toujours la ceinture en avant comme se croisent les garçons que n'intéresse en rien le désir d'exhiber leur peur, leur effort, leur travail ou leur virilité.

Francis Marmande

Quand la musique se tait

musiciens, on leur filait des chewing-gums, de petites cigarettes roses, des photos de David Hamilton, on leur présentait une cousine, rien à faire. Que voulez-vous que comptent dix mille malins, moins un braillard, contre le sens du devoir et la conscience du tuba ? A Séville, l'orchestre vient voir s'il y a à jouer. En France, il joue pour voir la corrida. La vertu, ce n'est jamais bien terrible. La vertu professionnelle des musiciens de corrida est, parmi les vertus, la plus accablante. C'est qu'ils y ont de la joie. La joie se discuterait-elle ?

ÇA COÛTERA CE QUE ÇA COÛTERA

Changeons donc de méthode. Une place qui se fait remarquer (Bayonne, 1998) et qui se permet des triomphes d'anthologie, à quelques obligations. Depuis trois saisons, le deuxième acte y est accompagné à la gaïta (bombarde à double anche) : comme dans les placitas du Pays basque. Soit : pendant qu'un

homme plus si jeune, dévoué, qui a mission de se jouer la peau sans surtout briller (les banderilleros) cuisine des géométries scabreuses, on a les oreilles et le bulbe rachidien sciés en huit par des stridences interceltiques évadées d'une chanson de Souchon. La gaïta, c'est bouleversant le matin à Pampelune, sur le fronton d'Ainhoa, dans un bar pourri de Cuernavaca une nuit de nostalgie aussi amère que le mezcal, mais pas dans le Vésuve sonore d'une arène.

Deuxième point : toutes les bandes musicales d'arènes jouent moyennement, c'est une affaire entendue ; mais certaines exagèrent. Et celles-là, elles jouent fort. A Bayonne, face à face, deux harmonies surpeuplées, dont l'une joue encore moins bien : celle de la Citadelle. Cela dit, soyons justes, elles ne jouent pas en même temps. Et l'autre est plus que convenable. Donc : ça coûtera ce que ça coûtera, mais il faut impérativement payer un stage d'une après-midi à ces excellents soldats

de la citadelle, les expédier à Séville, à la Maestranza, juste pour écouter.

Ecouter le son, les basses. Ou même, tiens, à Dax : lorsque Ojeda toréa. C'est moins loin. Et se résoudre à l'inévitable : comme dans les orchestres de tango des années 30, il faut payer l'entrée aux musiciens en tenue – on ne revient pas sur les avantages acquis – avec la casquette et un cuivre en bon état, mais exiger des deux tiers qu'ils le portent à la bouche en feignant de souffler. Ce qui n'est pas facile. Le luxe coûte, mais c'est le luxe.

De toute façon, pas d'illusion. Même réduite à un bugle, deux cors de basset, trois clarinettes basses, un euphonium en la, et Paul Motian aux percussions, le braillard appointé sera là pour brailler sur la musique son « *Musicaââ* » épouvantable dans l'intervalle des anges. Tant la passion du bruit sert maintenant de vérification à la présence de l'être.

F. M.

Le Monde
INTERACTIF

<http://www.lemonde.fr>

Le **foot** en direct : tous les résultats du championnat de France. ”

JARDIN DES PLANTES (3)

L'iris, emblème royal

Une des plus belles créations de la nature qui surpasse en beauté les orchidées

QUI L'ÉCARTI : la fleur de lys, l'emblème des rois de France, bleue sur le fond blanc des drapeaux et des étendards, frappée au balancier sur le cuir des reliures royales, que l'on peut voir brodée sur la cape doublée d'hermine de Louis XVI, sur la soie des fauteuils, peinte sur les murs des chapelles de l'Ancien Régime aussi bien que forgée dans l'acier dont on faisait des pointes de halberdes, est un iris, le plus commun des iris du nord de l'Europe, qui pousse les pieds dans l'eau des marécages, dressant à plus



d'un mètre de hauteur ses longues feuilles effilées comme la lame d'un sabre, ses grands épis de fleurs jaunes !

On raconte que Clovis, dont l'armée était acculée contre la rive du Rhin par des ennemis supérieurs en nombre, aperçut des grandes touffes d'*Iris pseudoacorus* qui poussaient loin dans le fleuve. Le roi en déduisit logiquement qu'à cet endroit l'eau était peu profonde et qu'il serait possible d'y franchir aisément le fleuve à gué. Ce qu'il fit aussitôt, sauvant ses guerriers de la capture et de la mort, et son royaume par la même occasion.

Reconnaissant, Clovis choisit alors comme emblème royal cette fleur modeste par la taille de ses trois pétales et de ses trois sépales, éclatante par sa couleur jaune vif, si roidement dressée qu'aucune tempête ne peut la coucher. A sa suite, de nombreux chevaliers choisirent cet iris des campagnes comme blason. Ce que Clovis ne savait pas, lui qui devait édicter la loi du sol (*ius soli*) de façon à favoriser l'intégration des peuplades immigrées, c'est que l'iris est une plante dont il est aisé de croiser certaines espèces.

Elles donnent alors naissance à des hybrides plus beaux que leurs parents ou qui, à tout le moins, gardent les qualités de l'un et de l'autre. Ce qu'il ne savait pas davantage, c'est que les Crétois cultivaient des iris, qu'ils les peignaient sur les murs de leurs palais et de leurs demeures, que les Égyptiens les tenaient pour le symbole de la victoire : Thoutmosis III s'est ainsi fait représenter, un *Iris orientalis* à la main, marchant triomphalement après avoir vaincu, une fois encore, les armées syriennes dont les peuplades payaient une partie de leur tribut à Pharaon... en bulbes d'iris.

L'iris des marais pousse encore le long des petites rivières, sur les bords des étangs et des marais, se fauflant là où les aulnes, les saules argentés et les bouleaux ne lui feraient pas trop d'ombre. Il s'en échappe parfois pour pousser les pieds plus au sec jusque dans les jardins. Les horticulteurs en ont sélectionné un clone, dont les feuilles vert clair panaché de blanc sont vraiment belles, et même une mutation aux fleurs bleu pâle.

Des iris, il en pousse en fait environ trois cents espèces et sous-espèces à l'état sauvage dans tout l'hémisphère Nord, mais aucun ne croît spontanément dans l'hémisphère austral. Les plus solides touchent presque le cercle arctique ; les plus fragiles se réchauffent le long du tropique du Cancer.

Certains sont bulbeux, d'autres sont rhizomateux. Certains aiment les terres sèches pendant leur période de repos, d'autres ne sont jamais si beaux que les pieds dans l'eau. Certains lilliputiens surgissent de la neige pour épanouir leurs fleurs au cœur de l'hiver, comme l'*Iris reticulata*, si commun dans les jardins.

D'autres fleurissent tout l'hiver dans les régions clémentes comme l'iris d'Alger (*Iris unguicularis* ou *stylota*) dont une colonie importante pousse à proximité des champs de lavande de l'abbaye de Jouques,

près d'Aix-en-Provence. Tous ont des exigences particulières de culture qu'il est parfois risqué de vouloir contrarier.

On en voit de superbes en Finlande qui poussent sur les toits des vieilles maisons rouge sang de la région de Korsholm en compagnie d'herbes qui plongent leurs racines dans la paille et la tourbe dont ils sont recouverts. Les y plante-t-on pour éloigner la foudre comme on le fait en Normandie sur le faite des toits de chaume ? On en voit aussi de magnifiques, retournés à l'état sauvage, le long des talus de chemins de fer ou surgissant de la terre caillouteuse des coteaux provençaux, bleus, blancs, jaune pâle, souvent près de vieilles maisons en ruine dans les jardins desquelles ils devaient autrefois avoir été plantés.

Certains iris sont délicatement parfumés, comme le rhizome de l'iris de Florence qui, réduit en poudre, servait à parfumer onguents et talc ; comme l'iris de Louisiane, un hybride entre l'*Iris brevicaulis* et l'*Iris fulva*, dont l'odeur citronnée et musquée est tout à la fois étrange et pénétrante, agréable et désagréable. Celle de l'*Iris foetidissima*, appelé parfois iris gigot, a donné son nom à cette espèce commune dans le sud de la France, dont le feuillage pue de façon épouvantable quand on le froisse entre les doigts.

Une occupation inutile, certes, mais l'on ne peut s'empêcher de vérifier de temps en temps qu'il porte bien son nom. Planté à la mi-ombre, cet iris croît remarquablement bien, garde ses feuilles vert foncé, vermissées, toute l'année, épanouit de petites fleurs bleu pâle striées de marron et pousse la bonne volonté jusqu'à être plus beau encore l'hiver : ses grosses gousses s'ouvrent alors laissant apparaître des graines corail vif. Les

Il est aisé de croiser certaines espèces, elles donnent alors naissance à des hybrides plus beaux que leurs parents ou qui, à tout le moins, gardent les qualités de l'un et de l'autre

iris sauvages sont l'une des plus belles créations de la nature. Ils surpassent en beauté les orchidées les plus précieuses et l'on n'est guère étonné que cette fleur ait été vénérée depuis l'antiquité et qu'elle soit le sujet du tableau le plus célèbre et le plus cher de Van Gogh.

Qu'ils soient nains ou grands, les iris ont en commun d'avoir des fleurs admirablement dessinées, savant enchevêtrement de pétales dressés au-dessus de sépales qui semblent vous tirer la langue, parfois ornées de barbes dressées face aux étamines qui attendent la visite des insectes pollinisateurs. Certains iris sont de couleurs vives, lumineuses même quand elles sont pastel, rarement uniformes, souvent

L'IRIS DES JARDINS (*Iris germanica*), le plus répandu de toutes les espèces de cette grande famille, pousse partout en France, dans les régions humides de la Normandie, de la Bretagne et du Sud-Ouest comme sur les coteaux desséchés de la Provence. Pour peu qu'il soit installé en plein soleil, dans une terre drainée ne retenant pas l'humidité l'hiver, qu'il ne reçoive pas trop d'eau pendant la floraison et que la terre ne soit pas trop riche... Cet iris, dont il existe des milliers de cultivars, est si commun que certains ont perdu leur nom exact depuis bien longtemps et qu'ils sont aujourd'hui échangés entre jardiniers sous la simple dénomination de leurs couleurs. Ils exigent tous le plein soleil, une terre débarrassée de ses mauvaises herbes vivaces (notamment les lisérans) à tendance pauvre. Ils devront être plantés

bicolores. D'autres ont des couleurs plus sourdes qu'il faut regarder de près, camaïeux de marrons, de beiges, zébrés de traits plus foncés, de taches minuscules et symétriques, sortes d'enluminures aussi précieuses que les sulfures, ces boules de pâte de verre colorée à l'aide d'oxydes métalliques.

De tout temps, les peintres européens ont été fascinés par cette plante et les grands Hollandais en ont parfois représenté plusieurs variétés sur le même tableau sans tenir compte de leur période de floraison. En Chine et au Japon où poussent spontanément de nombreuses espèces d'iris (*Iris Chryso-graphes*, *I. forrestii*, *laevigata*, *kaempferi*, *gracilipes*, *japonica*, *tec-*

tout l'été, à racines nues, par groupe de trois rhizomes posés en étoile, bourgeon vers l'extérieur, sur le sol bien ameubli sur lequel on les enfonce avec la paume de la main, avant de les recouvrir d'une couche de terre d'un centimètre que la première pluie fera disparaître. Ils resteront en place, pendant trois ou quatre ans, avant d'être à nouveau divisés.

Les plus hauts et ceux dont les fleurs sont les plus grosses seront tuteurés discrètement juste avant la floraison de façon que le poids de la pluie ne les fasse pas s'effondrer. Généralement indemne de maladies, l'iris des jardins est parfois attaqué par une virose qui l'affaiblit considérablement. Les anciennes variétés qui ont fait leurs preuves sont souvent plus solides... et beaucoup moins chères à l'achat. L'iris se plaît en bordure, associé avec des rosiers,

torum, etc.), les artistes ont eux aussi représenté leurs fleurs et leurs feuilles sur des rouleaux, des porcelaines, des tissus, des meubles marquetés, et les jardiniers y ont croisé, amélioré les plantes sauvages pour en faire l'un des ornements les plus précieux de leurs jardins, avec les pivoines et les chrysanthèmes auxquels ils portent un culte très ancien.

Il existe tant d'iris dans la nature que la classification des différentes espèces est un casse-tête pour botanistes très avertis. Par chance, très peu sont plantées au jardin (certaines sont d'une difficulté de culture extrême) et les jardiniers amateurs n'auront aucun mal à sélectionner celles qu'ils voudront in-

roduire chez eux. Celui que l'on nomme l'iris des jardins s'appelle *Iris germanica*, bien qu'il soit originaire du sud de l'Europe. Il est du type *Pogornis*, donc barbu. Il est cultivé depuis si longtemps, et hybridé maintes et maintes fois, qu'il en existe vraisemblablement plusieurs milliers de variétés différentes et dans une gamme de couleurs si étendue que choisir est un casse-tête d'autant plus chinois que certains associent le bleu à l'orange, le jaune au bistre, le mauve au bleu, le blanc au jaune, le violet au jaune, les couleurs uniformes aux striures, aux taches... Avouons-le, les hybridateurs ont parfois poussé le jeu un peu loin et leurs créations les plus nouvelles sont parfois sans grâce.

DES CENTAINES DE FLEURS

L'iris de Sibérie est plus exigeant : il aime les terres acides et humides... même si nous en connaissons des touffes portant des centaines de fleurs bleu foncé croissant au pied d'un mur plein sud dans une terre calcaire ! Ses feuilles fines et vert foncé

s'élançant à cinquante centimètres de hauteur ; en émergent des dizaines de tiges fines mais solides portant de nombreuses fleurs de plus petite taille que celles de l'iris des jardins - parfois plus de cent sur le même pied. Il ne dédaigne pas l'engrais, d'autant qu'il peut rester six ou sept ans en place, sans être divisé. Il aime le plein soleil et ses variétés jaunes, roses et bordeaux ne supportent, elles, pas le calcaire et exigent une terre humide l'été.

Comme l'iris du Japon (*Iris kaempferi*) qui, à tout prendre, préfère avoir les pieds dans l'eau quand il fleurit et les racines plus au sec l'hiver. Il déteste le calcaire et refuse parfois de fleurir... comme l'iris de Louisiane qui déteste le calcaire, craint un peu le froid et ne donne que des feuilles dans notre jardin normand. Il n'y a fleuri qu'une fois, l'année sui-

L'iris de Sibérie, moins planté, est toujours élégant. Généralement bleu, il aime les terres fraîches et la terre acide (il se ressème parfois spontanément quand les conditions lui plaisent), les climats frais plutôt que chauds et envahit parfois les prairies humides qu'affectionne tant l'iris des marais avec lequel il n'est pas sans parenté.

Alain Lompech

★ *Iris, les meilleures espèces et variétés pour le jardin*, de Suzanne Weber, traduit de l'allemand par Anne Christophe-Pfleiderer. Ed. Ulmer, 1997. 144 pages, nombreuses photographies en couleurs. 165 F (25 €).



NATALI FORNIER

De nombreuses variétés qui apprécient le soleil

Des iris des jardins, il en existe des milliers de variétés différentes et dans une gamme de couleurs si étendue que choisir est un casse-tête d'autant plus chinois que certains associent le bleu à l'orange, le jaune au bistre, le mauve au bleu, le blanc au jaune, le violet au jaune, les couleurs uniformes aux striures, aux taches... Avouons-le, les hybridateurs ont parfois poussé le jeu un peu loin et leurs créations les plus nouvelles sont parfois sans grâce.

Comme l'iris du Japon (*Iris kaempferi*) qui, à tout prendre, préfère avoir les pieds dans l'eau quand il fleurit et les racines plus au sec l'hiver. Il déteste le calcaire et refuse parfois de fleurir... comme l'iris de Louisiane qui déteste le calcaire, craint un peu le froid et ne donne que des feuilles dans notre jardin normand. Il n'y a fleuri qu'une fois, l'année sui-

vant sa plantation, mais que ces fleurs bleues au cœur jaune étaient belles !

L'iris dit de Hollande est une bulbeuse qui ne refleurit généralement pas l'année suivant sa plantation. Il s'épanouit au printemps, ses tiges étroites, aux feuilles dressées, ne meublant pas beaucoup l'espace, il convient de le planter très serré... ce qui ne revient pas cher vu que cette espèce est vendue parfois pour presque rien, l'automne venu. L'*Iris reticulata*, bien qu'il soit un brave qui supporte les rigueurs de l'hiver, gagnera à être installé dans des pots : il ne mesure que quelques centimètres de hauteur et il pourra ainsi être près des yeux et du nez de qui le contempera. C'est un joyau dont les bulbes ne sont pas bien coûteux.

A. Lo.

Le Festival d'Edimbourg préfère les marges

Six cent vingt troupes, un millier de productions quotidiennes : c'est le « Fringe » (le « off »), où se pressent 850 000 spectateurs, ravis d'être encore choqués

ÉDIMBOURG

de notre envoyé spécial
Baptisés *Fringe*, les spectacles parallèles à la programmation officielle sont devenus au fil des ans la raison d'être du Festival d'Edimbourg qui s'est ouvert, depuis le 8 août, dans la capitale de l'Écosse. Ce festival *off*, hier expérience fragile et contestataire, s'est transformé en aventure permanente et se déploie partout où c'est possible, dans les églises, les temples maçonniques, les cours d'école ou les pubs, qui ne désespèrent pas de midi à minuit.

Le spectacle le plus couru, cette année, est *Corpus Christi*. En soi, il ne vaut pas grand-chose. C'est la pire des conventions désuètes, celle d'un Jésus gay et texan, ni beau, ni viril, qui découvre sa sexualité grâce à un Judas minet. Les apôtres illustrent toutes les orientations de la scène homosexuelle, du travesti au clone moustachu, en passant par le prostitué et le CBCG. Une pièce nettement inférieure à *La Cage aux folles* – pour comparer le comparable –, mais dont l'énorme succès, une presse unanime, des critiques dithyrambiques, relève de la fascination pour la controverse médiatique.

« *Le choix sexuel est sans doute le dernier tabou dans notre société. J'ai voulu montrer qu'il y a une place pour les gays dans le christianisme. La suggestion de l'acte sexuel entre Jésus et Judas est vite évacuée* », affirme le dramaturge, Stephen Henry, qui s'est inspiré d'un récent fait divers, la crucifixion d'un jeune gay par deux voyous dans le Middle West américain. Ravi d'être un tout petit peu choqué, nourri de la Bible au berceau, le public anglo-saxon est familier de chaque miette du scénario, dont la moindre allusion touche le festivalier de passage dans la plus

conservatrice et la plus anglicisée des villes écossaises.

Quoi d'autre de neuf dans le plus grand festival *off* du monde, devenu une véritable institution avec six cent vingt troupes, un bon millier de productions quotidiennes, 850 000 spectateurs et ses prestigieux mécènes ? Il y a *La Vie secrète de Charlie Chaplin*, qui traite des accusations de pédophilie dont le comique avait été la cible dans le Hollywood des années 20. Gumboots, une troupe de douze danseurs issus du township sud-africain de Soweto, rend à chacun son âme de gosse dans la bonne tradition du ragtime et du fanakalo, espérant rudimentaire qui permet aux différentes ethnies de se comprendre au fond des mines d'or.

« JE NE CHOISIS PAS LES TROUPES »

Hymne plein de sel à la vulgarité politique, *Nixon's Nixon* reconstruit le dernier tête-à-tête entre le président sur le point de démissionner à la suite du Watergate et son secrétaire d'Etat, Henry Kissinger. Des chansons, encore des chansons, présentées sous forme anthologique : c'est ce que proposent les comédies musicales consacrées aux monstres sacrés, Jacques Brel, Barbara Streisand, Elvis Presley et Marlène Dietrich. Parmi les auteurs, des incroyables dont Shakespeare, popularité cinématographique de l'époque élit-zabéthaine oblige, mais aussi George Orwell, Tennessee Williams, ou encore David Mamet.

Avec l'octroi par Londres de l'autonomie à une Écosse rêvant d'indépendance, les réflexions sur l'identité culturelle calédonienne sont légion. Le prochain millénaire tient le haut du pavé. Le circuit est enfin réputé pour ses revues à sketches comme le Cambridge Footlight, un must pour les chasseurs de tête en quête des prochains « Mister Bean ».

Pour atteindre le petit bureau de Paul Gudgin au siège de la Fringe Society, blotti dans une maison géorgienne de High Street au flanc de la colline et du château silencieux, il faut éviter un jongleur à vélo, un mangeur de feu et un poète vantant son produit à pleine voix, comme une marchande des quatre saisons. « *Je suis un administrateur, pas un directeur artistique. Je ne choisis pas les troupes, elles viennent de leur propre chef. Tout le monde est bienvenu, à condition d'avoir un spectacle, de trouver un lieu de représentation et de payer un droit d'entrée modique* », explique le dynamique directeur du *Fringe* qui dirigeait auparavant le Festival de musique d'Aldeburgh.

A écouter Paul Gudgin, Edimbourg, grand théâtre naturel d'ar-



Meil Raido et Stephen Billington interprètent « Corpus Christi » devant le théâtre Bedlem, installé dans une église désaffectée.

chitecture doté d'un nombre exceptionnel d'espaces variés, n'est pas étranger au succès de cette manifestation fondée en 1947.

Avec leur insouciance, les festivaliers forment un contrepoids salutaire à la masse sombre et tortueuse de cette ville classique et romantique au double visage – puritanisme-débauche – dont le roman de Stevenson, *Docteur Jekyll et Mister*

rains. Le *Fringe* a été prié de réglementer les performances des artistes faisant la quête aux endroits stratégiques, désormais répartis sur quatre petits espaces et qui doivent se contenter de vingt minutes chacun.

La cuvée 1999 manque certes de grands noms. Le monde francophone est quasi absent : les Français, comme la comédienne Caro-

Pressions sur le « off »

Le *Fringe*, le festival « off » d'Edimbourg, serait-il devenu un business comme un autre sous la pression des sponsors ? C'est l'accusation portée par la comédienne Diana Dubois lors d'un séminaire intitulé « Les tabous de la production », organisé le 13 août dans le cadre du Festival du livre. En 1998, son spectacle *Myra and Me*, consacré à la meurtrière d'enfants Myra Hindley, avait été retiré de la programmation à la suite de l'intervention des mécènes, inquiets de la contre-publicité. Une autre artiste de café-théâtre, Timandra Harkness, a dénoncé les pressions des financiers payant sa production pour ne pas raconter de blagues sur la mort de la princesse Diana. Interrogé par *The Independent*, un porte-parole du *Fringe* a reconnu implicitement le problème : « *En raison de la baisse des subventions des pouvoirs publics, nous dépendons de plus en plus des milieux commerciaux pour survivre.* »

Hyde, a exprimé toute l'ambiguïté. Outre le *Fringe*, quatre autres festivals se déroulent en même temps dans la ville, le festival dit « officiel », dominé par la musique et la danse, et les festivals de cinéma, du livre et du jazz, ainsi que le fameux Tattoo militaire et son pittoresque défilé.

RESTRICTIONS MUNICIPALES

Mais chacun garde son quant-à-soi, respecte celui de l'autre, et la coopération se limite à partager le site Internet et à faire du lobbying auprès d'une municipalité travailleur, pas très généreuse de ses deniers.

Que ce tourisme culturel haut de gamme contribue à remplir pendant trois semaines chambres d'hôtel, *bed and breakfast*, restaurants et magasins, et rapporte plus de 40 millions de livres à la région du Lothian n'impressionne guère les édiles. A leur goût, il y a trop d'artistes de rue sur le Royal Mile menacé d'asphyxie, ce qui gêne les rive-

line Nin et le Théâtre Talipot de la Réunion, ont d'ailleurs choisi de travailler en anglais. Les arts plastiques, la danse moderne, le théâtre dit de réflexion, la poésie restent les parents pauvres d'un événement qui n'aime guère abolir les frontières entre les arts. Mais surtout, sous la pression des sponsors, se dessinent comme à New York deux *Fringe*.

D'un côté, le *off*, regroupant des productions bien rodées, présentées dans de grands théâtres qui seront montés dans le West End londonien par la simple vitesse acquise du *hit* d'Edimbourg. De l'autre, le véritable théâtre *off-off*, berceau de toute créativité, où des jeunes sortis des Art Schools inventent des formes nouvelles. A l'instar de la bouleversante Vicky Griffiths qui, sous les ci-maises du café Royal, joue en ce dimanche matin une lady aux moeurs légères qui tente de reconstituer le puzzle de sa vie en miettes. Vaillamment et devant cinq spectateurs...

Marc Roche

SORTIR

PARIS

Sangoma Everett Quartet
Une formation conduite par l'un des batteurs les plus élégants du jazz, Sangoma Everett. Son quartette fait la part belle aux rythmes, avec le percussionniste Klod Kiavue et le pianiste Antonio Faraó, dont le lyrisme et l'énergie devraient se déployer à plein dans ce contexte. Stéphane Kerecki complète le groupe à la contrebasse.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 20 et 21, à 22 h 30.
Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Big Band Lumière de Laurent Cugny
Le pianiste et compositeur Laurent Cugny, ancien directeur musical de l'une des versions de l'Orchestre national de jazz, réactive de temps à autre son Big Band Lumière. En cette année du centenaire de la naissance de

Duke Ellington, Cugny, comme certains de ses collègues, célèbre le génie de celui qui a traversé le jazz et la musique du XX^e siècle. Cugny a ainsi adapté la musique enregistrée par Ellington et ses hommes en 1959 pour le film *Anatomy of a Murder*, d'Otto Preminger. Cette pièce orchestrale ambitieuse, qui souligne la dramaturgie et le rythme du film, devient une suite orchestrale conçue pour le concert. Parmi les dix-sept musiciens du Big Band Lumière, on retrouve le flûtiste Denis Barbier, les saxophonistes Stefano di Battista, Pierre-Olivier Govin, Stéphane Guillaume, les trompettistes Flavio Bolstro, Claude Egéa, le tubiste Philippe Legris ou le batteur Stéphane Huchard.
Parc floral de Paris, bois de Vincennes, Paris 12^e. M^o Château-de-Vincennes. Les 21, à 16 h 30.
Tél. : 01-43-43-92-95. 10 F.

GUIDE

REPRISES CINÉMA

Du riffi chez les hommes
de Jules Dassin. Français, 1954, noir et blanc (1 h 56).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5^e (01-43-54-42-34).
L'Homme au masque de cire
d'André De Toth, avec Vincent Price, Frank Lovejoy, Phyllis Kirk. Américain, 1953 (1 h 28).
Action Christine, Paris 6^e (01-43-29-11-30).
L'Idiot
d'Akira Kurosawa. Japonais, 1951, noir et blanc, copie neuve (2 h 45).
Studio des Ursulines, Paris 5^e (01-43-26-19-09).
Le Malin
de John Huston. Américain, 1979 (1 h 50).
Reflet Médicis III, Paris 5^e (01-43-54-42-34).
To Be Or Not To Be
d'Ernst Lubitsch. Américain, 1942, noir et blanc (1 h 40).
Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, Paris 5^e (01-43-54-42-34).

FESTIVALS CINÉMA

Humphrey Bogart
African Queen (John Huston, 1951) : le 20, à 18 h, 20 h, 22 h. *La Comtesse aux pieds nus* (Joseph L. Mankiewicz, 1955) : le 21, à 16 h 30, 19 h, 21 h 30. *Action Christine, 4, rue Christine, Paris 6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-43-29-11-30.*
Cinéma en plein air
Le Carrosse d'or (Jean Renoir, 1952) : le 20, à 22 h. *Route One/USA* (Robert Kramer, 1990) : le 21, à 22 h. *Prairie du triangle du Parc de la Villette, Paris 19^e. M^o Porte de Pantin. Tél. : 01-40-03-76-92. Location transat : 40 F.*
Cinquante ans de cinéma brésilien
Antonio das Mortes (Glauber Rocha, 1969) : le 20, à 19 h 45 ; *Un ciel plein d'étoiles* (Tata Amaral, 1995) : le 20, à 22 h ; *Toute nudité sera châtiée* (Arnaldo Jabor, 1973) : le 21, à 17 h 30. *Les Trois Luxembourgs, 67, rue Monsieur-le-Prince, Paris 6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-46-33-97-77.*
Carl Theodor Dreyer
Ordet (1955) : le 20, à 20 h 10 ; *Jour de colère* (1943) : le 21, à 18 h 15. *Espace Saint-Michel, 7, place Saint-Michel, Paris 5^e. M^o Saint-Michel. Tél. : 01-44-07-20-49.*
Milos Forman
Les Amours d'une blonde (1965) : le 21, à 16 h, 18 h, lun. 16 h, 18 h. *Les Trois Luxembourgs, 67, rue Monsieur-le-Prince, Paris 6^e. M^o Odéon. Tél. : 01-46-33-97-77.*
Fritz Lang
La Femme au portrait (1944) : le 20, à 18 h, 20 h, 22 h. *La Cinquième Victime* (1955) : le 21, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. *Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5^e. M^o Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-43-29-44-40.*
Keisuké Kinoshita
La Ballade de Narayama (1958) : le 20, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. *Le République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11^e. M^o République. Tél. : 01-48-05-51-33.*
Masaki Kobayashi
Rébellion (1967) : le 21, à 14 h 40, 17 h, 19 h 20, 21 h 40. *Le République, 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11^e. M^o République. Tél. : 01-48-05-51-33.*
Kenji Mizoguchi
Miss Oyu (1950) : le 20, à 16 h, 18 h,

20 h, 22 h. *Les Contes de la lune vague après la pluie* (1953) : le 21, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h. *Saint-André-des-Arts, 30, rue Saint-André-des-Arts, Paris 6^e. M^o Saint-Michel. Tél. : 01-43-26-48-18.*
Polars et suspense au Quartier Latin
Laura (Otto Preminger, 1944) : le 20, à 22 h 10 ; *Gilda* (Charles Vidor, 1946) : le 21, à 22 h 10. *Le Quartier Latin, 9, rue Champollion, Paris 5^e. M^o Odéon. Tél. : 01-43-26-84-65.*
Portraits chinois
La Véritable Histoire d'AH Q (Cen Fan, 1981) : le 20, à 15 h 55, 20 h 10 ; *Corbeaux et moineaux* (Zheng Junli, 1949) : le 20, à 18 h 05. *Le Quartier Latin, 9, rue Champollion, Paris 5^e. M^o Odéon. Tél. : 01-43-26-84-65.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Et Vian ! En avant la zique !
d'Agathe Mélinand et Laurent Pelly, mise en scène de Laurent Pelly, sur des textes et des chansons de Boris Vian. *Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19^e. M^o Porte-de-Pantin. Du mardi au samedi, à 19 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. De 70 F à 140 F. Jusqu'au 3 octobre.*

Chiencru
de la Compagnie Cahin-Caha, mise en scène de Gulko. *Espace chapiteau du Parc de la Villette, Paris 19^e. M^o Porte-de-La-Villette. Du mercredi au samedi, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F. Jusqu'au 4 septembre.*
Duo Ars
Œuvres de Doppler, Dvorak et Duparc. *Cathédrale Sainte-Croix des Arméniens, 6, rue Charlot, Paris 3^e. M^o Saint-Paul. Le 20, à 20 h 30. Tél. : 06-10-16-24-02. De 50 F à 70 F.*
Naturel Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Les 20 et 21, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Sonora de Cuba
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Château-d'Eau. Les 20 et 21, à 21 h 30. Tél. : 01-45-23-51-41. 120 F.

DERNIERS JOURS

22 août :
Degas photographe
Bibliothèque nationale de France, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris 2^e. M^o Bourse. Tél. : 01-53-79-59-59. De 10 heures à 19 heures. 35 F.
Porcherie
de Pier Paolo Pasolini, mise en scène de Stanislas Nordey. *Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. M^o Saint-Denis-Basilique. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.*
29 août :
L'Objet désorienté au Maroc
Musée des arts décoratifs, palais du Louvre, 111, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. M^o Tuileries. Tél. : 01-44-55-57-50. De 11 heures à 18 heures. 20 F.
Georges Malkine
Pavillon des arts, Les Halles, porte Rambuteau, Paris 1^{er}. M^o Les Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi et fêtes. 30 F.

Musique
au Carrousel du Louvre

Du 23 au 27 août 1999 à 19 h 30
24/08 / Cappella de Turchini (dir. : A. Florio)

Renseignements au 01 43 16 48 38
Le Carrousel du Louvre - 99, rue de Rivoli Paris 1^{er}

sans vous déplacer

achetez vos
disques
sur
alapage.com

www.alapage.com

RÉVISEZ
VOS CLASSIQUES

Réviser cet été avec Le Monde, France Inter et Universal
45 chefs-d'œuvre de la musique classique.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h45, dans l'émission de Sophie Loubière "Musical Ecran"

Le Monde

www.fnacr.fr

MOZART. la flûte enchantée.

L'œuvre à clefs. Il ne reste que deux mois à vivre à Mozart lorsqu'il dirige la création de la *Flûte Enchantée*, un opéra à la fois fantastique et à la symbolique maçonnique très puissante. La partition est portée vers un idéal de lumière et d'optimalisme. Somptueusement enregistrée, la version de Solti fascine par la beauté des pupitres de la Philharmonie de Vienne et la science des couleurs et des contrastes de la direction. La tension rythmique domine un plateau vocal particulièrement homogène, respirant en toute liberté ce *Singspiel*.

www.fnacr.fr

VENDREDI 20 AOÛT

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

23.25 Algérie, combats de femmes. Invités : Malek Chebel ; Nassira Dutour ; Driss El Yazami ; Zazi Sadou ; Fatiha Talahite. Forum Planète

MAGAZINES

20.10 Le Talk Show. LCI
20.55 Thalassa. Escalade à San Francisco. France 3
22.15 Faut pas rêver. Pays-Bas : La course aux fromages. France : Les plombiers du glacier. Népal : Le petit peuple du Stupa. France 3
22.15 Ça se discute. L'amour fou : pour le meilleur ou pour le pire ? TV 5

DOCUMENTAIRES

20.30 Cathédrale de Reims. Sept siècles d'aventures. Forum Planète
20.35 Anciennes civilisations. [12/13]. Les Samourais. Planète
20.45 Un siècle de danse. [3/5]. De la danse libre à l'expressionnisme allemand. Mezzo
22.20 Grand format. Vivre l'utopie. Arte
22.25 Un siècle de science-fiction. Extraterrestre. 13^{ème} RUE
22.30 Femmes d'Islam. [2/3]. Algérie, Egypte, Iran : la voile et la peur. Forum Planète
22.45 Histoire de la symphonie. [3/6]. Berlioz. Mezzo
22.45 Elvis 56 in the Beginning. Canal Jimmy

Le Monde TELEVISION

CANAL +

21.00 Pêril en mer ■
 Un thriller en eaux profondes qui raconte la collision entre deux sous-marins, l'un soviétique, l'autre américain, à partir de faits réels survenus en 1986. Un sous-marin soviétique, dont les missiles étaient pointés sur les Etats-Unis, faillit alors déclencher une catastrophe. Un téléfilm servi par des interprètes prestigieux, dont Rutger Hauer et Martin Sheen.

22.55 Vietnam : revivre. [3/5]. L'ombre du Yéti. Odysée
23.00 Les Grandes Voix de la chanson arabe. [1/3]. Oum Kalsoum. Muzzik Planète
0.00 Léon, Henri et Jo.
0.55 Le Musée d'Orsay. [6/6]. Vers le XX^e siècle. Odysée

SPORTS EN DIRECT

19.00 Tennis. Tournoi féminin de Toronto. Quarts de finale. Eurosport
20.00 Football. D1 : 4^e journée. Rennes - Bordeaux. Superfoot
21.30 Athlétisme. Championnats du monde à Séville. Cérémonie d'ouverture. Eurosport

DANSE

20.00 Balletti, La Divine. Avec Yvette Chauviré et la troupe de danse Momi. Muzzik
22.30 Aunis. Chorégraphie de Jacques Garnier. Avec Kader Belarbi, Wilfried Romoli, Jean-Claude Cappara. Mezzo

MUSIQUE

21.00 The Gadd Gang Live. Tokyo 1988. Muzzik
22.00 Trois mondes, trois voix, une vision. Avec Joan Baez ; Mercedes Sosa ; Konstantin Wecker. Muzzik
22.30 Madonna. Sydney 1993. Paris Première

23.25 Dialogues des carmélites. Opéra de Poulenc. Mise en scène. Marthe Keller. Par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg et les Chœurs de l'Opéra national du Rhin, dir. Jan Latham-Koenig. France 3
23.55 Elvis Presley. Honolulu 1973. Canal Jimmy

TÉLÉFILMS

20.30 L'Amour en noir. Roy Battersby. Festival
20.35 La Foire. Pierre Viallet [2/3]. TMC
20.45 Amour, régime et fantaisie. Tomy Wigand. Arte
20.55 L'Anneau de Cassandra. Armand Mastroianni [2/2]. Téva
22.25 Manon Lescaut. Jean Delannoy [1/2]. Festival

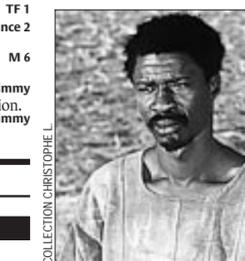
SÉRIES

20.45 Stargate SG-1. Le premier commandement. Série Club
20.55 Urgences. Tout s'effondre. Les hommes proposent, Dieu dispose. L'amour reprend le dessus. France 2
22.45 Players, les maîtres du jeu. Episode pilote. Du travail de pro. M 6
23.05 Terre indigo. [8/8]. TF 1
23.30 Millennium. Le monstre. O. France 2
23.40 Total Security. Episode pilote. Une équipe de choc. M 6

1.15 Star Trek, Deep Space Nine. Le collaborateur (v.o.). Canal Jimmy
2.00 Star Trek, la nouvelle génération. Emergence (v.o.). Canal Jimmy

FILMS

15.05 La Vie des morts ■■
 Arnaud Desplechin (France, 1990, 50 min) O. Cinéstar 2
15.40 L'homme qui en savait trop ■■
 Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1956, 115 min) O. Ciné Cinéma 2
16.05 L'Enjeu ■■
 Barbet Schroeder (Etats-Unis, 1997, 95 min) O. Canal +
16.30 Courage, fuyons ■■
 Yves Robert (France, 1979, 100 min) O. Cinétoile
20.30 Mon père avait raison ■■
 Sacha Guitry (France, 1936, N., 100 min) O. Ciné Classics
21.00 Météisse ■■
 Mathieu Kassovitz (France, 1993, 95 min) O. Ciné Cinéma 2
21.00 Les Feux de l'enfer ■■
 Andrew V. McLaglen (EU, 1968, v.o., 120 min) O. Ciné Cinéma 3
22.10 La Mousson ■■
 Clarence Brown (EU, 1939, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
22.50 Plus on est de fous ■■
 George Stevens (EU, 1943, N., v.o., 105 min) O. Cinétoile



23.55 Tilai ■■
 Idrissa Ouedraogo. Avec Rasmene Ouedraogo, Assane Ouedraogo (Burk., 1990, v.o., 80 min) O. Arte
23.55 L'Aurore ■■
 Friedrich Wilhelm Murnau (EU, 1927, N., v.o., muet, 95 min) O. Ciné Classics
2.05 Le Déclin de l'empire américain ■■
 Denis Arcand (Canada, 1985, 100 min) O. Cinétoile
3.30 Les Arnaqueurs ■■
 Stephen Frears. (EU, 1990, v.o., 105 min) O. Cinéstar 2

COLLECTION CHRISTOPHE L.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.05 Sous le soleil. O.
19.00 Les Dessous de Palm Beach. O.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.50 50 ans de tubes.
23.05 Terre indigo. Feuilleton. Jean Sagols [8/8]. O.
1.00 Formule foot.

FRANCE 2

17.35 et **23.20** Un livre, des livres.
17.40 Kung Fu, la légende continue. O.
18.30 Hartley, cœurs à vif. O.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
20.00 Journal, Météo.
20.55 Urgences. Tout s'effondre. O. Les hommes proposent, Dieu dispose. O. L'amour reprend le dessus. O.
23.30 Millennium. Le monstre. O.
0.15 Journal, Météo.
0.35 Le Tueur de l'ombre. L'Œil du démon. O.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa Si La.
20.35 Tout le sport.
20.55 Thalassa. Escalade à San Francisco.
22.15 Faut pas rêver.
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 Un été à l'opéra. Dialogues des carmélites. Opéra de Poulenc.

CANAL +

18.05 Blague à part. O.
18.29 Jean-Luc et Faïpassa.
 ► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Seinfeld. O.
19.00 Best of N.P.A., Le Zapping.
20.05 Les Simpson. O.
20.30 Best of 10 ans des guignols.
21.00 Pêril en mer ■■
 Film. David Drury. O.
22.30 Jour de foot.
23.20 Mad City ■■
 Film. Constantin Costa-Gavras. O.
1.09 10 secondes et des poussières. Une baba défoncée. O.
1.10 Seinfeld. La vierge. O.
1.35 Œil pour œil ■■
 Film. André Cayatte. O.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

12.10 et **17.10**, 4.15
 Le Monde des idées. LCI
23.30 Nehru, une certaine idée de l'Inde. Avec Marc Gaborieau ; Charles Hartgrove ; Son Excellence Kanwal Sibal ; Jacques Pouchepedass ; Max Jean Zins. Forum Planète

MAGAZINES

13.05 Montagne. Chasseurs d'aigles. Abilak, arbres du désert. TV 5
14.20 Destination pêche. De Corréze en tropique. Neuvic, les coqs de pêche font mouche. Calliope, les sculpteurs de poissons. Guyanne, les tarpons du Salut. France 3
14.30 Questions d'histoire. Les loisirs [2/4]. Histoire
15.10 et **21.10** Science info. LCI
16.30 Le Magazine de l'Histoire. La France politique. Histoire
17.05 Reflets, images d'ailleurs. La cure salée. Le royaume du demi-fond. Hamed Sow. Au cœur de la savane. Invité : le docteur Hamed Sow. TV 5
17.30 Envoyé spécial, les années 90. Les SDF ; Ozone, la menace. Histoire
18.10 Le Journal des régions. LCI
18.15 D'un monde à l'autre. RMI : Exclusion ou insertion ? Invités : Marisol Touraine, Nicolas Dupont-Aignan. TV 5
19.00 Histoire parallèle. Semaine du 21 août 1949. Israël-Palestine, comment naissent deux nations. Invités : Shlomo Sand, Elias Sanbar. Arte

20.45 Questions d'histoire. Les loisirs [3/4] : de Barnum à Disneyland. Histoire
21.05 Montagne. Crazy Frenchy. Des bulles sous la glace. Ungen, l'esprit du volcan. TV 5
22.15 La Vie à l'endroit. Des collectionneurs fous, fous, fous... TV 5
23.30 T'as pas une idée ? Le père Guy Gilbert. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

17.25 Base-Ball. [7/18]. Planète
18.00 La Seiche géante d'Australie. Odysée
18.30 Histoire de la symphonie. [3/6]. Berlioz. Mezzo
19.00 Mémoires d'ex. [2/3]. Suicide au comité central : 1944-1954. Odysée
19.40 Karsha, la route de la rivière gelée. Planète

Le Monde TELEVISION

CINÉ CINÉMA 3

20.35 Cinéma de notre temps : Souleymane Cissé
 Un portrait de l'auteur de *Yeelen* – le premier de la série « Cinéma de notre temps » et le seul à ce jour consacré à un cinéaste africain –, dans lequel Souleymane Cissé s'exprime (en bambara) sur l'Afrique et le regard qu'on porte sur elle, mais aussi sur la force du cinéma, l'eau, le rêve, la mort... Une voix portée par l'émotion et, parfois, par la colère.

20.00 L'Eau, l'autre perle du désert. Odysée
20.05 Babylone yé-yé. Luttons fratricides, 2^e round. Canal +
20.30 Femmes dans le monde. Femmes du Guatemala. Téva
20.35 Planète animal. L'eau et la glace [2/3]. TMC
20.35 Les Dessous du show-biz. [3/6]. Le prix de la célébrité. Planète
20.35 Le Printemps de l'Elbe. Odysée
20.50 L'Aventure humaine. Richard Cœur de Lion. Croisade vers l'avenure. Arte
21.25 Les Grandes Expositions. Millet. Planète
21.30 Planète Terre. Chemins de fer : les trains d'Europe [3/5]. TMC
21.45 Metropolis. Exposition : Surfer sur Van Gogh. Arte
21.45 Alfred Hitchcock. [2/2]. Ciné Classics
21.50 Fous de bécanes. [1/2]. Canal Jimmy
21.55 La Pesanteur ou la Grâce. Planète
22.30 Pour l'amour de l'Inde. Forum Planète
22.50 Anciennes civilisations. [12/13]. Les Samourais. Planète
23.00 Les Empereurs romains. [4/6]. Hadrien. Histoire
23.45 Music Planet. Michel Portal. Arte

SPORTS EN DIRECT

18.00 Rugby. Elite 1. Perpignan - Toulouse. Canal +
23.00 Golf. US PGA. Sprint international. 3^e jour. Pathé Sport

ATHLÉTISME À SÉVILLE

18.30 Championnats du monde. 0.00 Résumé. Eurosport
19.00 Championnats du monde. Lancer de poids F (hepta) ; 100 m F ; Disque F ; Perche F (finale) ; Saut en hauteur H ; 100 m H ; Lancer de poids (finale). France 2
19.55 Championnats du monde. France 3

MUSIQUE

17.30 Solti dirige Stravinsky. Munich 1993. Avec Gudrun Haag, harpe ; Barton Weber, piano et l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. sir Georg Solti. Muzzik
19.00 Suite pour flûte et piano jazz trio, de Claude Bolling. Versailles 1993. Avec Jean-Pierre Rampal, flûte ; Claude Bolling, piano ; Max Hediguer, contrebasse ; Pierre-Yves Sorin, batterie. Muzzik

19.55 Solti dirige Bruckner. Avec l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise. Muzzik
20.00 Symphonie n° 8, de Beethoven. Par l'Orchestre symphonique de Boston, dir. Seiji Ozawa. Mezzo
20.30 Xerxès. Opéra de Haendel. Mise en scène. Nicholas Hytner. Interprété par l'Orchestre de l'Opéra national britannique, dir. Charles Mackerras. Mezzo
21.00 Zarzuela : La del Soto del Parral. Madrid 1996. Par les Chœurs du Théâtre Calderón. Muzzik
23.00 Cheb Mami. Angoulême 1997. Muzzik
0.30 Mozart en tournée. Vienne. Par l'Orchestre de chambre anglais, dir. Jeffrey Tate. Muzzik
0.35 The Boo Radleys. Concert. Paris Première

TÉLÉFILMS

20.30 La Femme du boulanger. Nicolas Ribowski. Festival
20.40 Héloïse. Pierre Thérnia. Ciné Cinémas
20.55 Le Garçon sur la colline. Dominique Baron. France 3
22.15 La Flétrissure. Waris Hussein [1/2]. Festival
22.45 L'Incruste. Emilie Deleuze. Arte

SÉRIES

17.45 Homicide. Pour l'amour de Sarah. Retrouvailles. Série Club
19.35 Happy Days. La nuit d'Halloween. Série Club
19.45 La Vie à cinq. Etat d'urgence. Téva
19.45 Buck Rogers. [1/2]. La légion noire. 13^{ème} RUE
20.15 Black Adder. Black Adder et l'archevêque (v.o.). Arte
20.35 Spin City. Sourd comme un pot. O. Canal +
20.50 Charmed. La sorcière de Salem. M 6
20.55 Orages d'été. [2 et 3/9]. Téva
20.55 H. Une histoire de mari. O. Canal +
21.00 VRS. Retrouvailles (v.o.). Canal Jimmy

21.20 Blague à part. Souvenir. O. Canal +
21.45 A la une. Le garde du corps... et du cœur. O. Canal +
21.45 L'Immortelle. Suspicion. M 6
22.20 Code Quantum. Le couloir de la mort. Cœur de catcheur. Série Club
22.40 Buffy contre les vampires. La face cachée. O. Le fiancé. M 6
22.40 Star Trek, Deep Space Nine. Tribunal. Canal Jimmy

SAMEDI 21 AOÛT

FILMS

13.00 Les Feux de l'enfer ■■
 Andrew V. McLaglen (Etats-Unis, 1968, 120 min) O. Ciné Cinéma 2
14.45 Le Cap de l'Espérance ■■
 Raymond Bernard (France, 1951, N., 95 min) O. Ciné Classics
16.20 Le Harpon rouge ■■
 Howard Hawks (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 75 min) O. Ciné Classics
17.55 Une femme survint ■■
 John Ford (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 95 min) O. Cinétoile
20.05 La Grande Vadrouille ■■
 Gérard Oury (France, 1966, 125 min) O. TSR
20.45 L'Enfer ■■
 Claude Chabrol (France, 1994, 100 min) O. RTBF 1
20.45 Une femme française ■■
 Régis Wargnier (France, 1995, 100 min) O. RTBF 1
22.10 Le Vol de l'Intruder ■■
 John Milius (Etats-Unis, 1991, 115 min) O. TSR
23.00 Bedlam ■■
 Mark Robson (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 85 min) O. Ciné Classics
23.00 Love and Other Catastrophes ■■
 Emma-Kate Croghan (Etats-Unis, 1996, 80 min) O. Ciné Cinéma 1
23.00 La Part des ténébres ■■
 George A. Romero (Etats-Unis, 1990, 120 min) O. Cinéstar 2
23.20 Le Dernier Bastion ■■
 Lewis R. Foster (Etats-Unis, 1951, v.o., 90 min) O. Cinétoile
0.05 Dark Breed ■■
 Richard Pepini (Etats-Unis, 1995, 100 min) O. TSR



0.40 Un amour de Swann ■■
 Volker Schlöndorff. Avec Jeremy Irons, Ornella Muti (Fr.- All., 1984, 110 min) O. Arte



0.50 L'Honneur perdu de Katharina Blum ■■
 Volker Schlöndorff. Avec Angela Winkler, Mario Adorf (All., 1975, v.o., 100 min) O. Cinétoile
1.00 Le Sang à la tête ■■
 Gilles Grangier (France, 1956, N., 90 min) O. Canal + Vert
1.50 La Mousson ■■
 Clarence Brown (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 105 min) O. Ciné Classics
2.35 Wild Man Blues ■■
 Barbara Kopple (Etats-Unis, 1997, v.o., 100 min) O. Canal +

COLLECTION CHRISTOPHE L.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

15.45 Flipper. O.
16.40 Dingue de toi. O.
17.10 Hercule. O.
18.10 Manatea, les perles du Pacifique. O.
19.05 Beverly Hills. O.
20.00 Journal, Météo.
20.50 1, 2, 3 séries. Walker, Texas Ranger. L'arme du crime. O. 21.35 MLP. Le diamant voyageur. O. 22.30 L.A. Docs. Des problèmes sur le dos. O.
23.20 Hollywood Night. Affaires très privées à Beverly Hills. Téléfilm. Fred Gallo. O.

FRANCE 2

15.35 L'Éléphant blanc. Téléfilm. G. Albano [1 et 2/2]. O.
18.55 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.00 Athlétisme.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Fort Boyard.
22.55 Le Grand Tralala.
0.30 Journal, Météo.
0.55 Secret bancaire. Sainte-Catherine de Gènes. O.

FRANCE 3

15.45 Comme un dimanche.
16.15 Couleur mer, Littoral.
16.40 Chroniques d'en haut.
17.15 Dans les coulisses de...
18.14 Expression directe.
18.20 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information.
19.55 Athlétisme.
20.50 Tout le sport.
20.55 Garçon sur la colline. Téléfilm. Dominique Baron. O.
22.25 Météo, Soir 3.
22.50 Omerta 2, la loi du silence. Feuilleton [6, 7 et 8/14]. O.
1.20 Notes de voyage. Youssou N'Dour : Dakar Beat.

CANAL +

15.40 Arliss. O.
16.05 Objectif clonage. Téléfilm. Douglas Barr. O.
 ► En clair jusqu'à 18.00
17.35 Batman 2000. O.
18.00 Rugby.
 ► En clair jusqu'à 20.35
20.05 Babylone yé-yé.
20.35 Samedi comédie. Spin City. Sourd comme un pot. O. 20.55 H. Une histoire de mari. O. 21.20 Blague à part. Souvenir. O. 21.45 A la une. Le garde du corps... et du cœur. O.
22.10 Supplément détachable.
23.00 Spawn. Film. Mark AZ Dippé. O.
0.34 10 secondes et des poussières. Un mélomane distingué. O.
0.35 Histoire(s) du cinéma. 4a Le contrôle de l'univers.
1.00 Le serpent a mangé la grenouille. Film. Alain Guesnier. O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
 O Tous publics
 O Accord parental souhaitable
 O Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
 O Public adulte
 O Interdit aux moins de 16 ans
 O Interdit aux moins de 18 ans

ARTE

19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Paul Gauguin. Le rêve du paradis.
20.45 Amour, régime et fantaisie. Téléfilm. Tomy Wigand. O.
22.15 Contre l'oubli. Christine Hakim, Iran.
22.20 Grand format. Vivre l'utopie.
23.55 Tilai ■■
 Film. Idrissa Ouedraogo (v.o.). O.
1.15 Le Dessous des cartes. Irlande du Nord.

M 6

18.25 The Sentinel. O.
19.20 Dharma & Greg. O.
19.50 La sécurité sort de la bouche des enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Zorro. O.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Le Clown. Kamikaze. O. Chute libre. O.
22.40 La Minute Internet.
22.45 Players, les maîtres du jeu. Du travail de pro. O.
23.40 Total Security. Une équipe de choc. O.
0.30 Murder One, l'affaire Banks. O.
1.25 Le Live du vendredi. Jimi Hendrix.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Ciné-club.
22.00 Les Chemins de la musique.
22.40 Carnets de voyage.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Festival d'été euronradio. Par l'Orchestre de jazz du Lincoln Center et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. Paul Mann.
21.30 Par le Big Band de la BBC, dir. Barry Forgie.
23.00 Jazz voyageur.

RADIO CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Rodrigo. 20.40 Johann Strauss et la valse. Œuvres de Haydn, Beethoven, Lanner, J. Strauss fils, Brahms, Webern, etc.
23.00 La Battaglia di Legnano. Opéra de Verdi. Par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Radio autrichienne, dir. Lamberto Gardelli.

LA CINQUIÈME/ARTE

15.05 Sur les chemins du monde.
17.58 Les Voyageurs du temps.
18

Au Brésil, des tensions sociales croissantes provoquent une rechute du real

La coalition qui soutient le gouvernement du président Fernando Henrique Cardoso est fragilisée

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant
Avant d'être nommé en février gouverneur de la banque centrale du Brésil, Arminio Fraga fut le gérant d'un fonds d'investissement appartenant au financier George Soros. Aujourd'hui, M. Fraga doit déployer tout l'arsenal à sa disposition pour tenter de contenir la nouvelle attaque spéculative lancée ces derniers jours par ses anciens collègues contre le real. Après l'adoption, à la mi-février, du système de change flottant qui avait entraîné sa brutale dépréciation, la devise brésilienne est, en effet, sujette à un nouvel accès de faiblesse, essentiellement imputable à la fragilité de plus en plus patente du gouvernement du président Fernando Henrique Cardoso.

En dépit des interventions de la banque centrale et des mesures fiscales décrétées la veille pour attirer les capitaux étrangers, le real accumulait jeudi 19 août une perte de 8,5 % par rapport au dollar depuis le début du mois. A 1,938

pour un billet vert, sa cote a atteint le niveau le plus bas depuis le 8 mars. Sur l'année, la dévaluation avoisine 40 %. Indice on ne peut plus révélateur de la rapide détérioration du climat politique, le dollar a flambé à 2 reals au marché noir.

INDICATEURS ENCOURAGEANTS
Pourtant les derniers indicateurs économiques sont plutôt encourageants : inflation sous contrôle, légère croissance du produit intérieur brut au cours des deux premiers trimestres au lieu de la violente récession initialement prévue, réserve de change très confortable, investissements directs en forte progression (17 milliards de dollars, soit 16 milliards d'euros déjà engrangés).

En revanche, l'effervescence sur le front social met dorénavant en péril le programme de stabilisation négocié, en novembre 1998, avec le Fonds monétaire international (FMI).

Quelque 5 000 agriculteurs sont actuellement réunis à Brasilia

pour faire pression sur le gouvernement afin d'obtenir un abatement de leurs dettes envers les banques publiques. Représentés au Parlement par un lobby extrêmement influent, les grands propriétaires seraient les principaux bénéficiaires du projet de loi qui devrait être voté le semaine prochaine. Or M. Cardoso a avancé son intention de mettre son veto à l'application d'un train de mesures qui, s'il était approuvé, se traduirait par un préjudice pour le Trésor de l'ordre de 18 milliards de reals (près de 9 milliards d'euros).

OPPOSITIONS RÉUNIES

La position du chef de l'Etat, devenu l'otage d'une coalition de plus en plus marquée à droite, est d'autant plus délicate qu'une « alliance impossible » unit pour l'occasion l'opposition de gauche aux défenseurs des intérêts de l'oligarchie terrienne. En satisfaisant, sans coup férir, la plupart des revendications des chauffeurs routiers pour mettre fin à un mouvement de grève qui menaçait,

fin juillet, de paralyser le pays, le gouvernement a donné, il est vrai, des arguments aux partisans de l'épreuve de force.

En passe de battre les records d'impopularité depuis le rétablissement de la démocratie, en mars 1985, M. Cardoso se voit confronté à un chantage explicite de la part de certains députés appartenant à son indocile majorité parlementaire : si le gouvernement, proclament-ils, ne se montre pas suffisamment conciliant sur le rééchelonnement des dettes des agriculteurs, il doit s'attendre à des représailles à l'heure où le Congrès appréciera, dans les mois qui viennent, les projets de réformes de la fiscalité et de la sécurité sociale.

Sans ces deux réformes structurelles, le Brésil se trouvera, estiment les analystes politiques, dans l'impossibilité de respecter ses engagements envers le FMI pour l'an 2000. D'où la nervosité du marché.

Jean-Jacques Sévilla

M. Kadhafi persiste à nier la responsabilité de la Libye dans l'attentat contre le DC-10 d'UTA

BIEN QU'ELLE AIT ACCEPTÉ de verser les compensations fixées par la cour d'assises aux parents des 171 victimes de l'attentat contre un DC-10 d'UTA, en septembre 1989, la Libye n'admet pas sa responsabilité dans cet attentat, déclare le guide de la Jamahiriya arabe libyenne, le colonel Mouammar Kadhafi, dans un entretien publié vendredi 20 août par le quotidien français *Le Figaro*.

« Bien sûr, nous ne reconnaissons pas cela », affirme M. Kadhafi. « (...) Il faut être clair : même si nous avons versé des compensations à la France, cela ne veut pas dire que nous avons abattu l'avion. Nous venons ces réparations à cause du verdict de la cour », souligne-t-il, faisant par ailleurs valoir que les six Libyens condamnés par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité dans cette affaire « n'étaient pas présents » au procès et que « personne n'a pu parler en leur faveur », ni les « défendre ». Pour lui, le contentieux avec la France « c'est du passé. Le président [Jacques] Chirac n'a ni rancune ni complexe »,

à la différence d'un « certain Giscard, par exemple, ou un certain Reagan ou Thatcher » qui étaient « malades », insiste-t-il, affirmant que M. Chirac et lui-même sont des « amis ».

Mettant l'accent sur l'appartenance de la Libye à l'Afrique – « je ne suis lié avec les Arabes de la péninsule arabe que par des liens de sentiment, mais avec les Africains c'est un lien matériel et existentiel », note-t-il – le chef de l'Etat libyen souhaite voir se créer « un ensemble que l'on appellera les Etats-Unis d'Afrique », car c'est « la solution historique pour le continent » où « l'Etat ne peut pas survivre, car il est factice ».

« UNE BANQUE D'AFRIQUE »

M. Kadhafi « appelle de [ses] vœux la création d'une Banque centrale africaine », mais estime qu'il faut d'abord « revivifier la Banque africaine de développement ». Il réclame un « fonds monétaire pour l'Afrique » qui « allégerait le fardeau du Fonds monétaire international » et faciliterait les transactions avec lui.

Se faisant désormais le champion de la paix, M. Kadhafi rappelle qu'il a « lutté à l'époque des libérations nationales aux côtés de l'Angola, du Zimbabwe, de l'Afrique du sud, de la Namibie, de la Guinée-Bissau, du Cap-Vert, de l'Algérie, de la Palestine... Mais aujourd'hui, poursuit-il, on peut jeter le fusil pour mettre en œuvre la paix, le développement. Voilà mon rôle. La guerre a son temps. »

Le colonel Kadhafi affirme « craindre » que le destin de la République démocratique du Congo soit celui de la Somalie : l'éclatement. Il explique que s'il a « voulu le renversement de Mobutu », c'était parce qu'il était « un réactionnaire qui s'était créé un paradis personnel sans se soucier de son pays ». D'où le soutien que la Libye a apporté à Laurent-Désiré Kabila, à la demande des présidents rwandais et ougandais. « Mais malheureusement, ajoute-t-il, il apparaît clairement que Mobutu était la soupape de sécurité. Il était le symbole de l'unité nationale et territoriale du Congo. Après sa disparition, voyez ce qui se passe actuellement... C'est ce que l'on dit également à propos de Syaad Barré », le président somalien renversé en 1991. Il n'en persistera pas moins, assure-t-il, à rechercher la paix en République démocratique du Congo en coordination avec le président zambien Ciliba.

Rafaële Rivais

DÉPÊCHE

■ **FAITS DIVERS : trois personnes sont mortes et deux autres ont été grièvement brûlées**, vendredi 20 août, dans l'explosion d'un cabanon occupé par des vacanciers à Sérignan-Plage, près de Béziers (Hérault). L'origine de ce sinistre n'est pas encore connue. Les blessés ont été évacués par hélicoptère au centre hospitalier Lapeyronie de Montpellier.

Tirage du Monde daté vendredi 20 août 1999 : 520 621 exemplaires.

1 - 3

Elisabeth Guigou invitée d'honneur à Frangy-en-Bresse de la plus chic des Fêtes de la rose

DE TOUTES les « Fêtes de la rose » qu'organisent les fédérations ou sections du Parti socialiste, la plus chic est, sans conteste, celle de Frangy-en-Bresse. Dans cette partie du département de Saône-et-Loire, qu'avait conquise Pierre Joxe aux élections législatives de 1973, l'avant-dernier week-end d'août est devenu le moment d'une discrète mais précieuse consécration pour les étoiles montantes du PS. Arnaud Montebourg, successeur de l'ancien ministre à l'Assemblée nationale, a repris, aussi, le rôle d'hôte de la fête de Frangy, dont il perpétue le rite en se préparant à y accueillir, dimanche 22 août, Elisabeth Guigou, ministre de la Justice.

M. Joxe, aujourd'hui premier président de la Cour des comptes, a toujours une résidence à Frangy, mais il n'est pas sûr d'y être dimanche. Lorsqu'il était le maître des lieux, il invitait à la Fête de la rose les personnalités « en hausse » comme Paul Quilès, en 1982, à la veille des municipales parisiennes, Henri Nallet, nouveau ministre de l'Agriculture, en 1985, ou Daniel Vaillant, homme de confiance de Lionel Jospin, en 1996.

MOUVANCE MITTERRANDIENNE

Il fait exception à la règle pendant la première cohabitation, où il invite des sommités déjà bien installées, comme Jack Lang en 1986 et Pierre Mauroy en 1987. M. Joxe lui-même... s'auto-invite deux fois, lorsqu'il est ministre de l'Intérieur, en 1984 et 1988. En 1991, il fait les honneurs de la salle des fêtes à Jacques Delors, alors président de

la Commission européenne. Les personnalités de la mouvance mitterrandienne, dont M. Joxe est l'un des princes, ont tout particulièrement les honneurs de Frangy : Michel Charasse en 1990, Laurent Fabius en 1989. François Mitterrand avait d'ailleurs promis à l'ancien ministre qu'il viendrait à Frangy lorsqu'il quitterait l'Élysée, mais il n'en a pas trouvé la force ou le temps avant sa mort, en janvier 1996.

En 1993, bien que sa nomination à la Cour lui imposât de ne plus ap-

paraître sur le devant de la scène, M. Joxe était resté le grand ordonnateur de la cérémonie, en coulisse. Pour redonner du moral aux militants laminés après la déroute des législatives, il avait invité Ségolène Royal, l'une des rares à avoir conservé son siège de députée.

MÊME LIONEL JOSPIN

En août 1994, il avait fêté Henri Emmanuelli, élu premier secrétaire du PS au lendemain de la déroute de Michel Rocard aux européennes.

François Huwart est un secrétaire d'Etat « de nécessité »

« **QUAND ON EST DÉPUTÉ** radical de gauche, on s'attend toujours un peu à être ministre », explique François Huwart. Jeudi 19 août, le nouveau secrétaire d'Etat au commerce extérieur, nommé lors du remaniement intervenu le 28 juillet, a fait, avec application, sa rentrée en présentant, pour la première fois, le solde (*Le Monde* du 20 août).

Convoquer la presse, lui communiquer chaque mois, puis chaque semestre, le solde des échanges commerciaux est en effet l'une des principales tâches du secrétaire d'Etat, qui se transforme, ainsi, régulièrement, en une espèce de super-baromètre, avec à peu près autant de marge de manœuvre, pour ce qui est des commentaires personnels, que ledit instrument. C'est là la difficulté de l'exercice. Jacques Dondoux, précédent titulaire du poste, remercié par le premier ministre cet été, s'était affranchi de cette contrainte avec une sorte d'allégresse ronchon, piétinant tout sur son passage avec des bonheurs de sanglier.

Succédant à cet « ami personnel », M. Huwart, qui se définit comme « un homme de nécessité », naturellement porté « à la modération et à la diplomatie », est revenu, lui, à des formes plus classiques, balancées. Le sourire courtois et poli, le nouveau secrétaire d'Etat a ainsi indiqué que l'excédent

commercial extérieur « se contractera cette année », tout en constatant « une amélioration depuis deux mois ».

Il a cité « la fin de l'éclipse » de l'économie mondiale, « la sortie du trou d'air » et la fameuse bouteille qui est « à moitié pleine ou à moitié vide ». Il a assuré qu'il n'est pas « fétichiste en général » et qu'« en particulier », il n'a pas « le fétichisme du solde, car ce qui importe, c'est la croissance, qui conditionne l'emploi ».

Il s'est tiré des situations délicates, refusant ici un pronostic sur l'euro – « je suis pris au dépourvu et, quand bien même j'aurais imaginé cette question, il est très difficile d'y répondre » –, esquivant là une demande de précision sur la doctrine française lors des prochaines négociations commerciales dans le cadre de l'OMC – « les positions de la France sont connues, les sujets, vous les connaissez » –, avant d'indiquer vouloir obtenir « un paquet global », qui tienne compte du « bien-être » et du « progrès humain ».

Bref, tout s'est bien passé et, vu du bureau de Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie, nerveusement éprouvé par les prestations de M. Dondoux, ce premier commentaire de solde est, à n'en pas douter, une réussite.

Caroline Monnot



Ecrivains de 1899

Paysages originaux

par Olivier Rolin

L'Américain Ernest Hemingway, l'Américain d'origine russe Vladimir Nabokov, l'Argentin Jorge Luis Borges, le Japonais Yasunari Kawabata, le Belge Henri Michaux, tous sont nés à l'aube du XX^e siècle, en cette année d'il y a cent ans, 1899. L'écrivain Olivier Rolin a retrouvé leurs paysages originels, ceux de la naissance, de l'enfance, des premiers émois mêlés aux premiers mots, traquant dans l'œuvre de ces géants ce qui appartenait aux balbutiements de leur existence.

Tous les jours, du lundi 23 août au samedi 28 août, dans **Le Monde**